croissance
des exportations
et des investissements
ingéniosité
solutions pour gérer les risques
partenariats financiers
souplesse
expertise en financement
du commerce extérieur

POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

1999

RAPPORT ANNUEL

Performance par rapport aux objectifs

Objectifs stratégiques pour 1999 *Tous les ans, la Société fixe des objectifs reflétant le mandat de la SEE : appuyer les entreprises exportatrices canadiennes. En 1999, les objectifs visant à servir plus de clients, à appuyer davantage de transactions et à générer un taux de rendement adéquat [illegible] la pierre angulaire de la stratégie d'entreprise de la SEE.*			
Servir plus de clients De plus en plus d'entreprises sont présentes à l'étranger et la SEE est bien placée pour les aider, surtout lorsqu'il s'agit de PME qui ont besoin de programmes précis. • Accroître le nombre de clients appuyés par la SEE à 5 100. • Porter le nombre de PME clientes à 4 437. • Conserver le taux actuel de satisfaction des clients.	• Le nombre de clients profitant directement ou indirectement des services de la SEE a augmenté de 16 %. Nous sommes passés de 4 479* à 5 182 clients, dépassant ainsi l'objectif visé de 5 100 clients. • Au total, 4 550 clients (88 %) étaient des PME, ce qui dépasse l'objectif visé de 4 437.	• La SEE a obtenu un taux de satisfaction des clients de 80,4, soit une hausse par rapport à l'objectif (et au résultat de 1998) de 79,8. Les quelque 950 clients sondés ont accordé à la SEE la cote maximale pour son service. Ce résultat confirme l'engagement de la SEE envers ses clients, sur un marché de plus en plus exigeant.	Continuer d'appuyer un nombre croissant de sociétés exportant ou investissant à l'étranger, en leur offrant des produits et services adaptés à leurs besoins. La SEE vise surtout à : • porter le nombre de ses clients à 5 700 • porter le nombre de PME clientes à 5 015 • obtenir un taux de satisfaction des clients de 80
Appuyer davantage de transactions La demande de services de financement du commerce extérieur s'est accrue ces dernières années et la SEE forme davantage de partenariats avec des sociétés canadiennes pour appuyer leurs activités à l'étranger. Cet appui est encore plus crucial dans les pays en développement, où d'autres solutions sont difficiles à trouver. • Porter le volume d'activités appuyées par la SEE à 37,0 milliards de $ • Augmenter l'appui offert aux sociétés canadiennes opérant dans des pays en développement. • Cultiver des relations sur les marchés clés offrant un potentiel énorme d'accroissement des affaires aux sociétés canadiennes.	• En 1999, la SEE a appuyé des transactions s'élevant au total à 40,1 milliards de $. Ce résultat dépasse de 15 % celui de l'année dernière et il excède l'objectif prévu pour 1999. • La SEE a appuyé un volume d'activités de 9,8 milliards de $ dans les pays en développement, soit 25 % de son volume d'activités total, résultats qui s'alignent sur ceux de 1998.	• La SEE a affecté un représentant en Chine et entend faire de même sur deux autres marchés principaux.	Saisir des débouchés pour les sociétés canadiennes. • Porter le volume d'activités appuyées par la SEE à 45 milliards de $ • Porter le volume d'activités dans les pays en développement à 11,25 milliards de $ • Instituer une nouvelle image de marque de la SEE qui reflète plus fidèlement son dynamisme et sa nature commerciale.
Générer un taux de rendement adéquat La SEE doit générer un taux de rendement suffisant pour renforcer son assise financière et assurer sa croissance future, en demeurant financièrement autonome. La SEE évalue certaines mesures financières à cet égard, dont les suivantes : • Ratio de viabilité financière (RVF) : ratio du bénéfice d'exploitation (déduction faite des frais d'administration) par rapport au capital et aux provisions • Coefficient d'efficience interne (rapport entre les frais d'administration et le bénéfice d'exploitation).	• Le RVF indique notre capacité de générer un bénéfice d'exploitation qui nous permet d'augmenter notre capital et nos provisions et d'appuyer ainsi plus de sociétés. En 1999, la SEE a atteint un ratio de 14,6 %, se situant ainsi très bien sur l'échelle de 13,5 à 15 % de l'objectif.	La SEE s'efforce de bien gérer ses frais d'administration, mais d'une façon qui lui permette toutefois d'investir dans le personnel et les technologies nécessaires pour maintenir sa croissance et répondre à la complexité accrue de ses transactions. En 1999, la SEE a atteint un ratio d'efficience interne de 13,5 %, dépassant ainsi son objectif de 16 %.	Générer un taux de rendement suffisant pour appuyer les décisions futures impliquant des risques. • Atteindre un ratio de viabilité financière de 14,9 %.
Préparation interne Pour que la SEE puisse appliquer sa stratégie d'entreprise avec succès, elle doit avoir les ressources internes et les processus appropriés. À cette fin, elle doit : • continuer d'offrir des formations en matière de vente, de services financiers et de systèmes • offrir un programme de perfectionnement en leadership, étant donné le lien étroit unissant leadership et rendement des employés • se préparer pour la conformité à l'an 2000.	• En 1999, 95 % des employés ont reçu une formation, avec une moyenne d'un peu plus de 5 jours par employé, dépassant l'objectif de 5 jours pour 90 % des employés. • Quelque 100 directeurs ont reçu en moyenne 6 jours de formation pour accroître leurs compétences, dépassant largement l'objectif de 5 jours.	• Aucun problème de programmation ou d'infrastructure n'a été relevé lors de la période critique du passage à l'an 2000 et il n'y a eu aucune interruption dans le service aux clients de la SEE.	Établir des compétences internes permettant à la SEE de créer la capacité et d'offrir les opportunités. • Viser la conservation de l'effectif (un taux de départ volontaire inférieur à 10 %), la formation (au moins 5 jours par employé), le développement des compétences en leadership (au moins un stage pour chaque superviseur) • Continuer l'élaboration du processus de planification de la relève.
			Optimiser l'utilisation de la technologie. • Élaborer et appliquer davantage notre stratégie de commerce électronique (quant aux nouveaux produits) • Accroître l'utilisation et la fonctionnalité de SEE en Direct, système d'accès au client sur Internet • Concevoir et lancer le projet pilote Globex, système de soutien amélioré pour la gestion et l'administration des polices d'assurance-crédit à court terme • Procéder à la production des nouveaux systèmes de gestion de trésorerie et d'administration des prêts.
			Élargir le réseau de partenaires pour créer et renforcer la capacité dans le secteur privé. • Cultiver des partenariats pour offrir une prestation de qualité à nos clients en matière d'assurance-crédit sur les marchés national et international.
			Établir une solide réputation quant à la responsabilité d'entreprise. • Élaborer un cadre de divulgation des renseignements • Mieux définir et appliquer les initiatives liées à la stratégie de formation et d'emploi à l'intention des jeunes • Élaborer un plan pour englober le respect des droits de la personne dans nos évaluations des risques-pays.

** Aux fins de comparaison, les résultats de 1998 ont été redressés pour inclure un nouveau segment de clients.*

créer la capacité

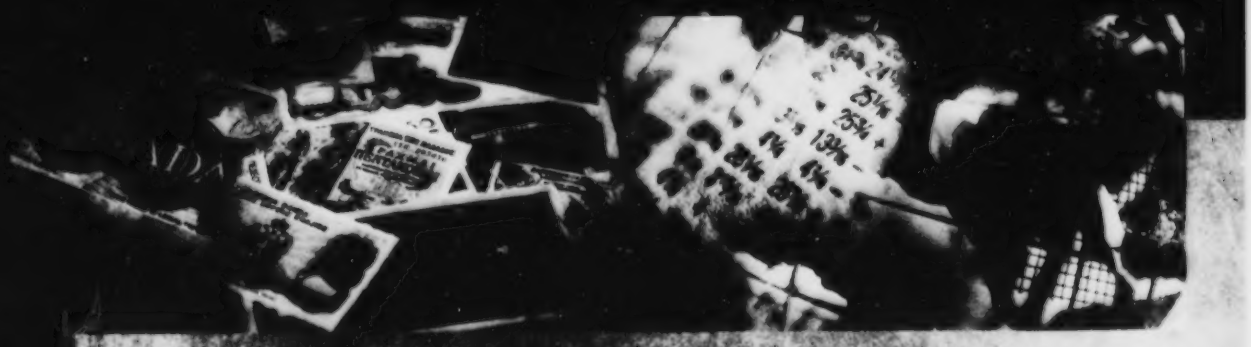

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) aide les [illegible] à trouver des occasions [illegible] sur les marchés internationaux. C'est une [illegible], qui offre certaines des [illegible] en matière de [illegible].

[illegible] des exportateurs canadiens. [illegible] pays, dont de nom- [illegible] un monde de débouchés, [illegible]. Nous nous allions à des institutions [illegible] et nos connaissances leur donnent de meilleures [illegible], et nous jouons un rôle de [illegible] dans le contexte de projets internationaux.

[illegible], l'assurance-risques politiques, les cautions et les [illegible] aux acheteurs et les lignes de crédit sont parmi [illegible] financiers les plus connus de la SEE. Ses services plus [illegible] comprennent des montages financiers très structurés, avec [illegible], ainsi que des coentreprises ou des projets qui prévoient [illegible] à long terme et des participations au capital-actions.

[illegible] équipes qui se consacrent à des secteurs ou des produits [illegible], et à ses groupes spécialisés d'appui aux clients, la SEE offre une gamme complète de services de financement du commerce [illegible] pour aider les exportateurs et les investisseurs canadiens.

Fondée en 1944, la SEE est une société d'État fédérale qui allie la culture commerciale et l'enthousiasme entrepreneurial à la responsabilité d'un organisme public. Principal spécialiste du financement du commerce extérieur au Canada, la SEE offre à ses clients des services de financement et de gestion des risques à des prix concurrentiels.

[illegible] pour gérer les risques
[illegible] en financement
[illegible] commerce extérieur

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

100-04907/

Volume d'activités par secteur industriel
(en millions de dollars)

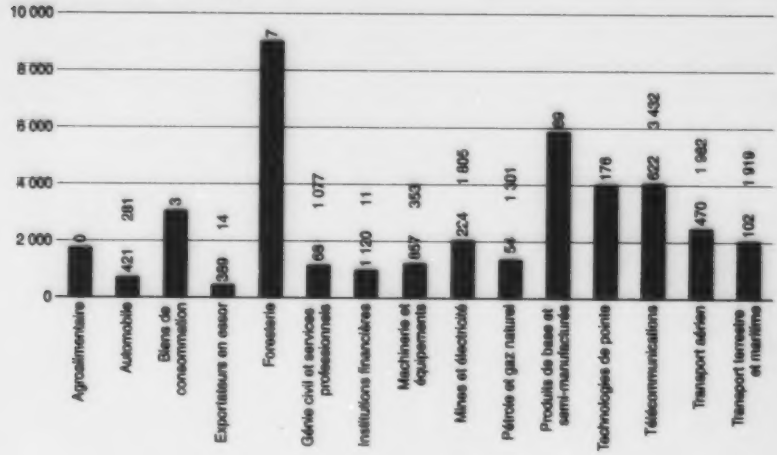

Volume d'activités par marché d'exportation
(en millions de dollars)

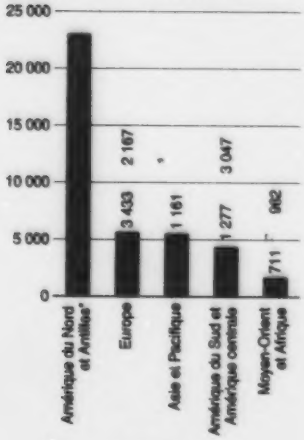

*y compris le Mexique

Volume d'activités par région canadienne
(en millions de dollars)

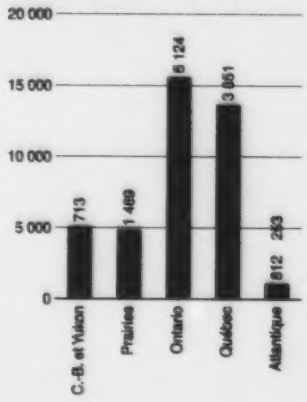

Services financiers à moyen et à long terme

Services financiers à court terme

100-04907/

Faits saillants de 1999 pour le compte de la société

Revue des cinq dernières années

Volume d'activités par secteur industriel
(en millions de dollars)

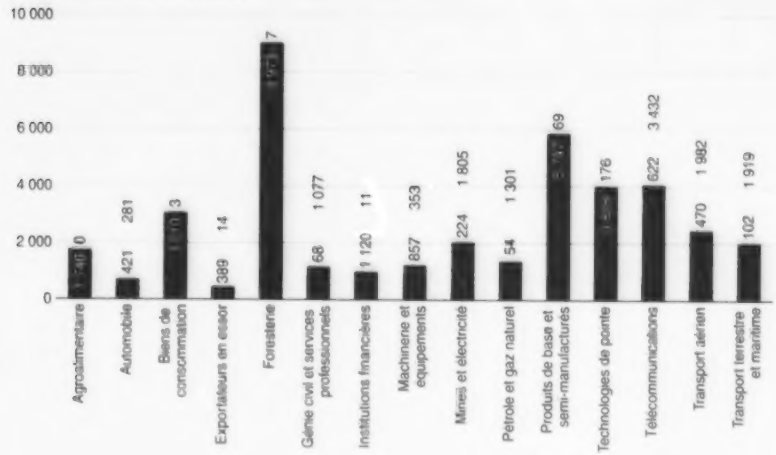

Volume d'activités par marché d'exportation
(en millions de dollars)

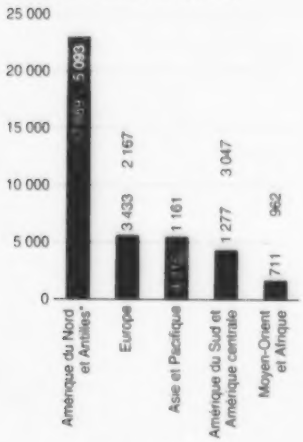

*y compris le Mexique

Volume d'activités par région canadienne
(en millions de dollars)

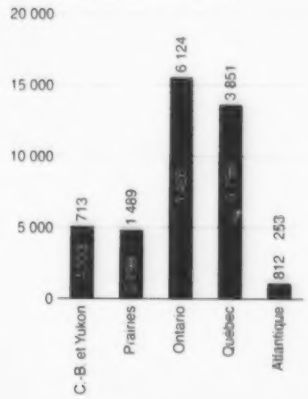

Services financiers à moyen et à long terme
Services financiers à court terme

Volume d'activités
(en millions de dollars)

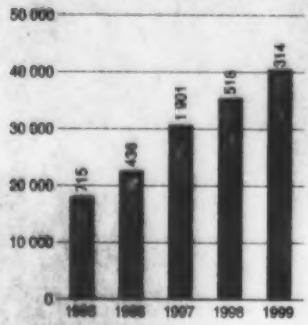

Compte du Canada
Compte de la Société

Avoir de l'actionnaire
(en millions de dollars)

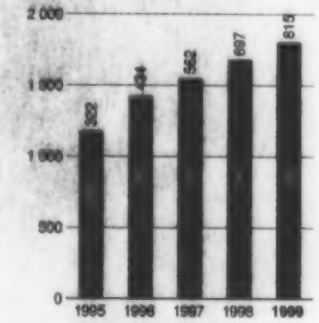

Bénéfices non répartis
Capital-actions

Clients servis
(nombre d'entreprises)

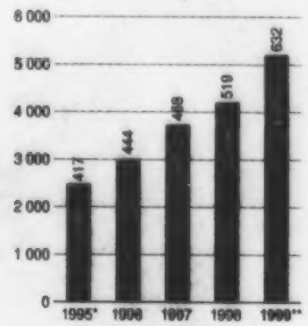

Grandes entreprises
PME

* *ne comprend que les clients directs*
** *comprend un nouveau segment de clients*

vision et valeurs de la SEE

Vision de la SEE

Les valeurs

Chacun est fier du

Notre appartenance à la SEE est une

nous un processus d'enrichissement

une place de choix à la croissance

nnement, et savons tirer profit de

Table des matières

Créer la capacité i

Performance de 1999 par rapport aux objectifs ii

Faits saillants de 1999 pour le Compte de la Société iv

Revue des cinq dernières années iv

Vision et valeurs de la SEE v

Revue globale de 1999

Message du président du Conseil et du président 2

Petites et moyennes entreprises 6

Le Canada dans le nouveau millénaire 8

Une priorité : l'environnement 10

Revue des équipes sectorielles 12

Groupe des services aux PME 12

Équipe des technologies de pointe 14

Équipe du transport aérien 14

Équipe de l'agroalimentaire 14

Équipe de l'automobile 16

Équipe des produits de base et semi-manufacturés 16

Équipe du génie civil et des services professionnels 16

Équipe des biens de consommation 18

Équipe des institutions financières 18

Équipe de la foresterie 18

Équipe du transport terrestre et maritime 20

Équipe de la machinerie et des équipements 20

Équipe des mines et de l'électricité 20

Équipe du pétrole et du gaz naturel 22

Équipe des télécommunications 22

Équipe de la haute direction 24

Représentants de la direction 24

Revue financière de 1999 25

Examen et analyse de la direction 26

États financiers consolidés 50

Revue des cinq dernières années 68

Membres du Conseil d'administration 71

Pratiques de la SEE en matière de régie de la Société 72

Code d'éthique commerciale de la SEE 76

Glossaire de termes financiers 77

Bureaux de la Société 78

Créer la capacité

Les entreprises canadiennes veulent réduire les risques et recueillir le fruit de leurs activités à l'étranger. Nos résultats de 1999 illustrent bien à quel point la SEE les aide à atteindre cet objectif. Ensemble, nous créons de nouveaux emplois, développons de nouvelles idées et recherchons une prospérité durable.

Grâce à ses services de financement et d'assurance, et à ses compétences en gestion des risques et en structuration des transactions, la SEE offre de nouvelles perspectives à toutes les entreprises canadiennes, quelle que soit leur taille, et augmente leur capacité d'exporter et d'investir dans quelque 200 pays. En 1999, nous avons aidé un nombre record de 5 182 clients, dont quelque 88 p. 100 étaient des PME, ce qui représente 16 p. 100 de clients de plus qu'en 1998.

L'incidence de nos activités sur la balance commerciale, c'est-à-dire le volume des ventes à l'exportation et des investissements étrangers que nous contribuons à générer pour le Canada, est une autre preuve de notre succès. Malgré l'incertitude créée par la crise financière asiatique, le volume des exportations et des investissements que la SEE a appuyés en 1999 a atteint 40,1 milliards de dollars, soit une augmentation sensible de 15 p. 100 par rapport à 1998 alors que, dans l'ensemble, le Canada a connu une hausse de 11,9 p. 100 du volume de ses exportations et de ses investissements, en grande partie attribuable au secteur de l'automobile.

Maintenir la satisfaction des clients

Le degré de satisfaction élevé de ses clients est, pour la SEE, un troisième gage de son succès. Cette satisfaction se traduit par leur fidélité et une croissance soutenue – la leur, la nôtre et celle du Canada. Les clients de la SEE se sont, encore une fois, déclarés fort satisfaits des services qu'ils ont reçus. En effet, les résultats des entrevues menées auprès de quelque 950 clients révèlent un taux de satisfaction de 80,4 p.100, alors qu'il était déjà de 79,8 p. 100 en 1998. Ce taux témoigne éloquemment de notre volonté d'assumer des risques, de notre réceptivité à l'égard des clients, de nos solutions innovatrices, de notre connaissance des marchés extérieurs et de la pertinence de nos produits et services.

Sur le plan financier, notre succès en 1999 se mesure par nos ratios de viabilité financière et d'efficience interne. Le premier ratio révèle dans quelle mesure la SEE assume les risques que représentent un plus grand nombre d'activités entreprises par les exportateurs canadiens, tout en demeurant financièrement autonome. Avec un bénéfice d'exploitation net de 641 millions de dollars, après les réserves prudentielles nécessaires de 523 millions de dollars, nous avons atteint un ratio de 14,6 p. 100, qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de notre objectif. Quant au deuxième ratio, calculé de la même manière que les autres institutions financières, il nous permet de vérifier si nos frais d'administration augmentent au même rythme que nos bénéfices d'exploitation. Encore une fois, le ratio de 13,5 p. 100 que nous avons obtenu en 1999 est très positif, puisqu'il respecte largement notre objectif de 16 p. 100, en plus d'être sensiblement inférieur à celui de la plupart des institutions financières semblables à la nôtre.

S'appuyer sur un équilibre dynamique

Nos résultats de 1999 témoignent de notre souci de trouver un juste équilibre entre les meilleures politiques publiques et les méthodes ayant fait leurs preuves dans le secteur privé.

Nous sommes fort encouragés par le *Rapport sur l'examen de la Loi sur l'expansion des exportations*, préparé par le cabinet d'avocats Gowling, Strathy & Henderson (et déposé au Parlement en juillet 1999), qui est très positif à l'égard de la SEE. Ce rapport a été suivi, en décembre 1999, par celui du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (CPAECI) intitulé *Exporter dans l'intérêt du Canada : Examen de la Loi sur l'expansion des exportations*. Ces deux documents font ressortir deux grands points : que le modèle commercial de la SEE, unique en son genre, donne de bons résultats et que la souplesse de la Loi permet à la SEE de répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs de toutes tailles.

croissance des exportations et des investissements

Dans l'ensemble, cet examen du mandat de la SEE lui donne un excellent point de départ pour trouver des solutions aux problèmes des entreprises canadiennes et, en particulier, des PME. Il lui permet aussi de concrétiser sa vision, qui est celle d'un chef de file, pour renforcer la compétitivité et, à plus long terme, le bien-être économique et social du Canada.

Aider les PME à prospérer

Les PME constituent, au Canada, l'un des secteurs les plus vulnérables de l'activité économique. Elles représentent 97 p.100 des exportateurs canadiens et 88 p. 100 de notre clientèle. La SEE est particulièrement fière de ses résultats auprès des PME et d'être, au Canada, l'un des organismes qui les aide le plus.

Les études menées par Environics pour le Rapport Gowling démontrent que la SEE peut tout aussi bien aider un nouvel exportateur qu'un conglomérat canadien, ce qui en fait une ressource unique en son genre pour notre pays et ses citoyens. Nous en voulons pour preuve que 4 550 PME clientes ont fait des affaires dans 157 pays. Quatre ans à peine après la création du Groupe des services aux PME, leur nombre a augmenté de 123 p. 100.

Patrick J. Lavelle
Président du Conseil d'administration

A. Ian Gillespie
Président et Chef de la direction

En plus de ses produits et services courants, la SEE offre de nombreux services *spécialisés* aux PME, généralement en collaboration avec d'autres institutions financières. En 1999, la SEE et Les Services de Crédit Accord Inc. ont mis sur pied le programme *Exportation, aventure simplifiée*, un service clés en main pour l'assurance-crédit, la déclaration et la gestion des comptes clients. En 2000, nous voulons trouver de nouveaux mécanismes pour atteindre encore davantage de PME.

Appuyer les marchés à risques élevés

Notre appui aux entreprises sur les marchés à risques élevés est une autre grande caractéristique de la spécificité de nos activités. Nous évaluons en effet les perspectives à long terme des régions et des acheteurs, de même que l'importance stratégique de chaque transaction pour renforcer la compétitivité du Canada et nous aidons les entreprises canadiennes à gérer les risques inhérents à l'exportation sur ces marchés. Notre volume d'activités dans les marchés à risques élevés, au nombre de 143, a atteint une valeur de 9,8 milliards de dollars en 1999, soit une augmentation de 10 p. 100 par rapport à 1998.

Nombreux sont les risques que présentent les marchés extérieurs, tant pour les entreprises canadiennes que pour la SEE. Mais c'est à nous qu'il incombe de prendre ces risques financiers et de les gérer, partout dans le monde, au nom des entreprises canadiennes. Du fait que nous avons assumé davantage de risques, les indemnités versées en 1999 dans le cadre de transactions canadiennes dans 66 pays ont atteint 134 millions de dollars, contre 72 millions en 1998 dans 60 pays. La provision pour pertes sur créances est passée de 433 millions de dollars en 1998 à 523 millions de dollars en 1999, contribuant ainsi à réduire le bénéfice net de la SEE à 118 millions de dollars, alors qu'il était de 135 millions de dollars en 1998.

Élargir nos responsabilités sociales

La SEE s'est engagée à trouver un juste équilibre entre les intérêts économiques à long terme du Canada et les attentes de sa population sur le plan écologique. En 1999, après de nombreuses consultations publiques, nous avons officiellement dévoilé *Le cadre de référence de la SEE pour l'examen des questions environnementales*, qui permet d'évaluer et d'atténuer, à partir de critères

transparents et logiques, les incidences environnementales des projets que nous appuyons. Ce cadre de référence est appelé à évoluer à la lumière de notre expérience et des commentaires des groupes concernés.

En 1999, nous avons également alloué plus de ressources pour mieux faire connaître nos services aux entreprises canadiennes qui exportent des technologies et des solutions environnementales. Nous pourrons ainsi, en utilisant nos compétences internationales en marketing, mieux propager le savoir-faire, les technologies et le matériel canadiens du secteur de l'environnement.

Grâce à notre Stratégie de formation et d'emploi à l'intention des jeunes, nous avons aussi consacré plus de ressources en 1999 à l'appui aux jeunes étudiants et entrepreneurs dynamiques et prometteurs. En les parrainant et en leur offrant des bourses, la SEE cherche à encourager l'apprentissage et l'innovation, tout en leur donnant une perspective mondiale. Nous avons l'intention d'élargir la portée de ce programme en l'an 2000.

Faire croître les exportations et les investissements

Du côté des assurances à court terme, l'assurance-crédit couvre toute une gamme de produits sur mesure. De façon générale, cette assurance protège les exportateurs canadiens contre les risques commerciaux et politiques de non-paiement une fois les biens ou services commandés ou expédiés. En 1999, le volume des assurances à court terme a augmenté de 15 p. 100 par rapport à 1998. L'appui de la SEE s'est chiffré à 27,6 milliards de dollars, comparativement à 24 milliards de dollars en 1998.

Les indemnités d'assurance à court terme ont connu une hausse de 39,3 p. 100 en 1999 à cause des effets désastreux de la crise financière sur les marchés asiatiques et de ses répercussions un peu partout dans le monde. Leur nombre devrait quelque peu diminuer durant le prochain exercice (à moins de problèmes extraordinaires dans la foulée du bogue de l'an 2000), mais la mondialisation et la plus grande concentration des risques nous empêchent d'être plus précis dans nos prévisions. La SEE et une société d'assurances du secteur privé cherchent à accroître la capacité du marché national de l'assurance-crédit, comme cela avait été recommandé dans le Rapport Gowling, recommandation que le CPAECI a reprise à son compte dans son rapport du mois de décembre. Nous espérons annoncer une entente à cet égard au début de l'an 2000.

Nos services financiers à moyen et à long terme comprennent le financement de l'acheteur, le financement de projets, les prises de participation, l'assurance-risques politiques et les assurances à moyen terme, y compris les garanties et le cautionnement. En 1999, la SEE a atteint un chiffre record de 12,4 milliards de dollars pour l'ensemble de ces activités et, plus particulièrement, dépassé de près de 45 p. 100 l'objectif qu'elle s'était fixé pour les assurances.

Offrir des solutions de financement structuré

En 1999, la SEE a appuyé 28 projets offrant des solutions de financement structuré, notamment du financement avec recours limité et de l'assurance-risques politiques, ce qui représente une forte augmentation par rapport aux 18 projets appuyés en 1998. Cette tendance devrait se maintenir, les entreprises étant de plus en plus intéressées à atténuer les risques et à se prévaloir des autres avantages que leur offrent les montages sur mesure. La croissance des activités de la SEE sur ce plan traduit sa volonté d'établir des partenariats avec d'autres institutions financières de par le monde et de favoriser la participation du milieu des affaires au Canada à ce genre de transactions. Grâce aux prises de participation, qui se sont accrues de 117 p. 100 en 1999, nous continuons de renforcer la capacité des PME face à la concurrence sur les marchés extérieurs.

La SEE reconnaît aussi l'importance stratégique des investissements canadiens à l'étranger sur le plan de la compétitivité de notre pays et se fait l'ardent défenseur du savoir-faire, de la qualité et de l'ingéniosité des entreprises canadiennes sur les marchés extérieurs. En 1999, la SEE a préparé le terrain pour mieux défendre leurs intérêts et leur offrir davantage de débouchés en renforçant ses liens avec plusieurs pays.

La SEE aura bientôt des représentants permanents sur deux grands marchés d'Amérique latine : au Brésil et au Mexique. Leur tâche sera de trouver de nouveaux débouchés pour les entreprises canadiennes dans ces deux pays prometteurs et partout ailleurs en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Ces postes viendront s'ajouter à celui de Beijing, en Chine, déjà bien établi.

gérer les risques inattendus

Former des perspectives pour l'an 2000

En l'an 2000, les exportations canadiennes devraient connaître une croissance vigoureuse de 6 à 8 p.100. L'économie mondiale continuera de prendre de l'expansion et la conjoncture est particulièrement propice pour les entreprises canadiennes qui veulent se lancer à la conquête des marchés extérieurs. En effet, avec la libéralisation des échanges et le commerce électronique sans frontières, les entreprises qui veulent survivre n'ont d'autre choix que d'opter pour l'expansion à l'étranger.

Au plan international, nous continuerons de promouvoir les meilleures pratiques écologiques et commerciales au sein des organismes de crédit à l'exportation. Au Canada, pour mieux informer le public, nous instituerons en 2000 un plan d'ensemble pour la divulgation de nos activités commerciales. Ce plan tiendra compte du droit du public d'être informé, mais aussi de la nécessité pour nos clients de se protéger contre la concurrence.

Afin de faciliter l'expansion de nos activités, la limite maximale de notre dette éventuelle (prévue au paragraphe 10(3) de la *Loi sur l'expansion des exportations*) a été haussée, l'an dernier, de 15 à 17,5 milliards de dollars. À la suite du dépôt officiel de l'examen quinquennal du mandat de la SEE, nous demanderons que l'on modifie notre loi pour nous permettre, entre autres, d'adopter une raison sociale bilingue et de donner plus de visibilité à notre image de marque, deux changements qui font suite aux résultats des sondages auprès de nos clients.

L'objectif de la SEE en l'an 2000 est de créer et d'offrir la capacité, les compétences et les perspectives voulues pour appuyer les entreprises canadiennes sur les marchés étrangers. Pour ce faire, il s'agira pour nous, au cours des cinq prochaines années, de doubler notre clientèle, d'augmenter notre capital de base d'une fois et demie, d'élargir notre réseau de partenaires pour renforcer les capacités du secteur privé et de nous prévaloir au maximum de la technologie pour mieux livrer nos produits. Des stratégies concrètes appuient la SEE dans ses efforts visant à offrir aux Canadiens la capacité financière, les compétences et les perspectives devant leur permettre de survivre et de prospérer dans notre village planétaire.

Créer une culture axée sur l'apprentissage et l'innovation

Comme on peut le lire dans le Rapport Gowling, forte du savoir-faire de ses employés, la SEE est « reconnue comme un centre d'excellence pour le financement du commerce au Canada – son personnel est très compétent, innovateur et assure un service rapide et de bonne qualité ».

Dans notre économie du savoir, notre avantage concurrentiel réside essentiellement dans notre capacité d'innover, de composer avec le changement, d'acquérir de nouvelles compétences et de modifier nos comportements. En 1999, nous avons consacré près de 2 000 $ par employé à la formation et au perfectionnement. Nous avons formé les cadres à motiver les employés à se réaliser pleinement et à innover. Les résultats de notre sondage d'opinion des employés de 1999 nous révèlent que l'indice de satisfaction est très élevé. La plupart des indicateurs nous donnent une cote plus élevée que celle des autres entreprises nord-américaines, y compris les entreprises de « haute qualité », selon le classement qu'en fait notre expert-conseil.

Selon nous, ces mesures contribueront, parmi d'autres, à faire de la SEE le plus grand centre de spécialistes en financement du commerce extérieur au Canada, mais aussi un employeur de choix dans notre secteur d'activités. Nous sommes aussi épaulés par un conseil d'administration chevronné et dévoué, qui nous guide dans nos orientations stratégiques et dont la perspective pancanadienne est indispensable au succès de la SEE. En 1999, deux nouveaux administrateurs on été nommés au Conseil : Raymond Setlakwe et Dennis Wood, tous deux du Québec. Nous remercions deux autres membres du Conseil pour leur importante contribution au cours des dernières années : Marcel Dufour (Québec) et Huguette Labelle (Ontario), qui ont quitté le Conseil dans le courant de l'année.

Enfin, nous tenons à remercier encore une fois tous nos employés et les membres du Conseil d'administration pour les nombreuses réalisations de la SEE en 1999. Nous sommes convaincus qu'avec leurs nouvelles idées et leur enthousiasme, nos services, nos partenariats et notre savoir-faire nous feront gravir de nouveaux sommets à l'aube de ce nouveau millénaire – pour nos clients, notre actionnaire et tous les Canadiens.

Le Président du Conseil d'administration,

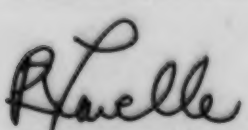

Patrick J. Lavelle

Le Président et Chef de la direction,

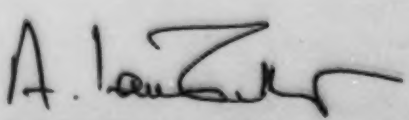

A. Ian Gillespie

Petites entr[illegible] résultats impressionnants

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont deux catégories distinctes : les petites entreprises ont un chiffre d'affaires [illegible] au maximum, tandis que les moyennes entreprises ont un chiffre d'affaires [illegible] par an. Que s'est-il passé pour les PME à la SEE en 1999?

- 624 exportateurs en [illegible] exportateurs mais aussi des exportateurs plus aguerris dont le chiffre d'affaires annuel [illegible] égal à 1 million de dollars – ont commencé à assurer leurs créances à l'exportation auprès de [illegible] ans.
- 4 550 PME ont [illegible] de contrats d'exportation vers 157 pays avec l'appui de la SEE, ce qui marque [illegible] par rapport à 1998.
- La SEE a redoublé [illegible] pour [illegible] PME au Canada. Le parrainage d'Équipe Junior Canada, par lequel les Centres [illegible] de la SEE [illegible] connaissances fondamentales sur les exportations à 1 200 étudiants du pays tout entier et [illegible] des jeunes en Asie du Sud-Est à la fin de l'été, a été un fait marquant de l'année. La SEE a également [illegible] des jeunes entrepreneurs dans la Silicon Valley; la mission commerciale des [illegible] femmes d'affaires Canada/É.-U.; ainsi que NEXUS 99, qui [illegible] Nations.

- Dans le sondage annuel sur la [illegible] clientes se sont déclarées très satisfaites de manière générale de la SEE. En fait, tous les indices [illegible] par rapport aux niveaux de service, volonté de prendre des risques, délai de réponse et produits financiers eux-mêmes) étaient en hausse.
- Dans un esprit de coopération et d'[illegible] international, le président du Conseil d'administration de l'EXIM BANK américaine, le ministre argentin chargé des petites entreprises et une délégation de haut niveau venue de Singapour ont tous rendu visite à la SEE pour des séances d'information consacrées exclusivement aux services spécialisés que la Société offre aux PME. La SEE a joué un rôle clé dans le programme d'exportation du prestigieux Congrès international de la petite entreprise, qui a lieu tous les ans, et des représentants de la SEE chargés des PME ont participé à l'atelier sur les PME donné par l'Union de Berne.
- Il est difficile mais marquant pour une petite entreprise de franchir la barre du million de dollars de chiffre d'affaires annuel. Franchir cette barre *à l'exportation* est encore plus difficile. C'est pourquoi la SEE est si fière des 111 clients qui y sont parvenus cette année, prouvant que le succès à l'étranger est synonyme de prospérité ici, au Canada.
- Des PME exportatrices de biens d'équipement ont conclu 30 transactions dans 15 pays grâce à l'appui de l'Équipe des services financiers aux PME. En outre, NORTHSTAR, Financement du Commerce International Inc., partenaire stratégique de la SEE pour le financement acheteur à moyen terme, a aidé 27 exportateurs à conclure des ventes de biens d'équipement à 12 pays, pour un total de 48 millions de dollars.

souplesse

Carte de pointage des PME

	31 déc. 1999	Objectif 1999	% réalisé	31 déc. 1998
PME – Nombre de clients (directs et indirects)	4 [illegible]	4 437	103	3 664
PME – Volume d'activités (en millions de dollars)	6 [illegible]	6 142	100	5 752
EE* – Nombre de nouveaux clients**	[illegible]	660	95	528
EE – Délai moyen d'approbation du crédit	1,5 jour	1,5 jour	–	1,6 jour

* *Exportateurs en essor*

** *Les résultats de l'Équipe des exportateurs en essor sont fondés sur les clients directs uniquement*

Les PME en pourcentage de la clientèle de la SEE

- PME – 88 %
- Gros exportateurs – 12 %

Volume de PME par marché géographique

- Amérique du Nord et Antilles* – 77 %
- Europe – 11 %
- Asie et Pacifique – 7 %
- Amérique du Sud et Amérique centrale – 4 %
- Moyen-Orient et Afrique – 1 %

*y compris le Mexique

Utilisation des produits par les PME

- Assurances à court terme – 88 %
- Assurances à moyen terme – 6 %
- Financement – 4 %
- ARP – 2 %

Classement des attributs des services aux PME
(%)

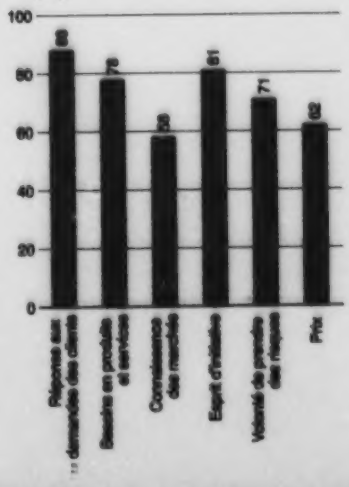

Volume de soutien aux PME
(en milliards de dollars)

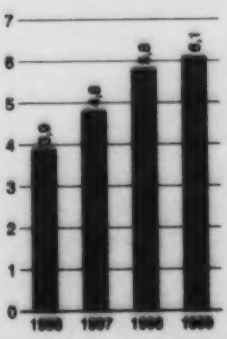

Nombre de PME clientes

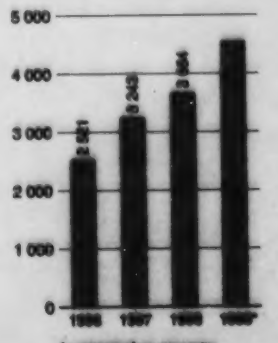

* comprend un nouveau segment de clients

Donner un coup de pouce à la compétitivité du Canada

À tous points de vue, les nouvelles sont bonnes. Le Canada a retrouvé la voie de la prospérité; le chômage n'a jamais été aussi bas depuis 20 ans; l'inflation est faible et maîtrisée; les dépenses privées sont à la hausse et les déficits budgétaires, à la baisse. Le pays affiche une croissance robuste, qui devrait se maintenir en l'an 2000. L'économie poursuit sa réorientation vers les secteurs de pointe et vers les services, qui domineront probablement l'économie du XXI[e] siècle.

L'effet conjugué de la libéralisation du commerce et de l'intégration commerciale accrue en Amérique du Nord a accentué la dépendance du Canada envers le commerce extérieur : les exportations représentent maintenant 41 p. 100 du PIB du Canada, contre 27 p. 100 il y a dix ans à peine. C'est le taux le plus élevé dans le monde industrialisé, trois fois plus qu'aux États-Unis. Parallèlement à l'importance grandissante du commerce extérieur, l'investissement direct du Canada à l'étranger n'a cessé d'augmenter, au point où notre pays est devenu exportateur net d'investissement direct étranger. Dans les années qui viennent, les retombées de ces investissements accroîtront notre prospérité. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi la confiance économique du Canada atteint des niveaux sans précédent.

Malgré ces avancées, certains signes semblent indiquer que le Canada doit agir pour rester dans la course et maintenir sa compétitivité à long terme. Le revenu par habitant a augmenté plus lentement ici que dans d'autres pays, la productivité accuse du retard par rapport aux principaux partenaires commerciaux et le Canada arrive au sixième rang au sein du G7 du point de vue des dépenses en R.-D.

Saisir les opportunités

Plusieurs facteurs entrent en jeu. Les États-Unis étant de loin notre principal partenaire commercial (ils reçoivent actuellement environ 85 p. 100 de nos exportations), nous sommes à la merci de l'évolution de leurs politiques et des fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain. Des marchés à l'exportation prometteurs en Amérique latine, en Asie et Europe ont été très négligés par les exportateurs canadiens. Il est temps de passer à l'action.

Le financement du commerce extérieur est un facteur clé du succès de nos exportations sur ces marchés. Les acheteurs étrangers qui ont du mal à se financer se tournent de plus en plus vers leurs fournisseurs pour obtenir d'autres sources de financement. Les sociétés canadiennes sont désavantagées par rapport à leurs concurrents étrangers qui ont accès à des marchés financiers plus vastes pour appuyer leur expansion à l'étranger. Les activités de la SEE sont vitales pour niveler les règles du jeu. La SEE prend des engagements sur quelque 200 marchés – c'est beaucoup plus que la capacité des institutions financières privées.

Assurer la prospérité au Canada

La SEE contribue grandement aux objectifs de la politique commerciale et économique du gouvernement. En appuyant des entreprises canadiennes de toutes tailles – depuis les sociétés transnationales géantes jusqu'aux petites entreprises – la SEE aide le Canada à mettre tout en place pour s'assurer d'une prospérité durable.

Malgré la croissance de secteurs de pointe comme l'aérospatiale et les télécommunications, où le Canada est un leader mondial, le secteur des ressources représente encore un sixième de la valeur des exportations. Les emplois appuyés par ces exportations sont bien sûr importants, mais nous devons reconnaître que les emplois dans d'autres secteurs sont plus prometteurs à long terme. Sans mettre en danger la vigueur de notre secteur des ressources, il faut viser plutôt à ce que les entreprises de technologie possèdent les outils nécessaires pour réussir dans une économie mondiale très concurrentielle.

Seule la lire italienne a occasionné une baisse du pouvoir d'achat plus importante que celle du dollar canadien parmi les pays du G7 au cours de la dernière décennie. Depuis quelques années, de nombreuses sociétés canadiennes ont compté sur la faiblesse du dollar pour établir leur présence sur les marchés étrangers. Mais un dollar faible peut aussi empêcher les entreprises d'innover, d'investir dans de nouveaux procédés et produits et d'acquérir les actifs étrangers nécessaires pour assurer leur réussite à l'échelle mondiale. Un dollar faible a aussi tendance à sous-évaluer les actifs des entreprises canadiennes, ce qui les rend plus vulnérables à des prises de contrôle par des intérêts étrangers.

innovation

Le raffermissement récent de notre monnaie est un signe extrêmement positif, qui montre que le Canada et le reste du monde se remettent de la crise asiatique. Le défi consiste désormais à rendre nos exportations plus durables et moins dépendantes d'une monnaie faible.

À l'aube d'un nouveau millénaire, le moment est venu de renforcer une culture de l'innovation axée sur la création de richesse. Les entreprises canadiennes innovent moins que les autres et doivent rattraper leur retard. Le Conference Board du Canada définit l'innovation comme un processus par lequel une valeur économique supplémentaire est tirée de la connaissance. Les sociétés novatrices sont plus rentables, créent plus d'emplois à valeur ajoutée et réussissent beaucoup mieux sur les marchés étrangers que celles qui le sont moins.

L'esprit d'entreprise est au cœur de l'innovation. Les Canadiens ont longtemps hésité à prendre les risques permettant de s'aventurer en terrain inconnu, d'explorer et de créer les sociétés novatrices qui tirent la nouvelle économie. L'appui de la SEE aux petites entreprises favorise l'esprit entrepreneurial en leur permettant de gérer les risques lorsqu'elles accroissent leurs activités sur des marchés existants ou se lancent sur de nouveaux marchés. Les ressources humaines sont la clé de la prospérité des entreprises. À cet égard, le Canada doit s'efforcer de garder la main-d'œuvre très spécialisée qu'il a formée et attirer celle dont il a besoin pour continuer de prospérer et d'innover. C'est particulièrement vrai des emplois de gestion supérieure, de production de haute qualité, de R-D ainsi que d'orientation stratégique et de gestion de projets.

L'objectif consiste à favoriser l'innovation et la croissance.

Élargir nos horizons

À mesure que le village global se bâtit, les entreprises canadiennes devront redoubler d'efforts pour étendre leurs activités au-delà de nos frontières. Le Canada doit élargir ses horizons et diversifier ses marchés à l'exportation, et il doit le faire rapidement. Les risques sont élevés, mais le prix de la complaisance l'est tout autant.

Pour que le Canada renforce sa position relative, ou même la maintienne, ceux qui accordent une grande importance au commerce international et à l'investissement, dont la SEE, doivent trouver des façons d'aider toutes les entreprises canadiennes à mieux relever les défis et à mieux profiter des occasions que présente la mondialisation.

Lors de son récent examen législatif, les intéressés ont lancé un message clair à la SEE : faire plus pour les investisseurs et les exportateurs canadiens et pour les acheteurs étrangers. La SEE en est capable. Elle doit pour ce faire appliquer encore plus son mandat de catalyseur des occasions d'affaires pour les entreprises canadiennes; accroître sa capacité de gestion des risques et redoubler d'efforts pour s'allier aux fournisseurs canadiens de services financiers. Le secteur privé sera ainsi mieux en mesure d'appuyer le commerce et l'investissement à long terme, en attirant et en faisant participer les acteurs financiers canadiens et étrangers de tous genres.

La SEE continuera à jouer un rôle de chef de file pour accroître les occasions d'affaires des entreprises canadiennes à l'étranger et les rendre plus compétitives, afin que l'économie de notre pays reste vigoureuse. Les exportations contribuent à la santé économique à long terme du Canada en créant des emplois très rémunérateurs et une prospérité durable.

Le Canada a la chance de posséder les outils nécessaires pour jouer un rôle de leader sur le plan économique. À nous de nous en servir.

Étendre les activités

En 1999, la SEE a pris plusieurs initiatives importantes afin de promouvoir et de renforcer son engagement à l'égard de l'environnement. En effet, elle a mis en œuvre un cadre de référence pour l'examen des questions environnementales, elle a accru son appui aux exportateurs canadiens du secteur de l'environnement, elle a participé à des ententes multilatérales à l'appui des normes environnementales et elle a établi des partenariats afin de faciliter le partage et la diffusion de renseignements et de compétences concernant l'environnement.

Créer un cadre de référence pour l'examen des questions environnementales

Le Cadre de référence de la SEE pour l'examen des questions environnementales, qui a été élaboré en consultation avec un large éventail de parties intéressées et mis en œuvre en avril 1999, affirme l'attachement de la SEE à la protection de l'environnement et au développement durable.

Ce cadre énonce clairement l'intention de la SEE de refuser d'appuyer des projets qui ne se conforment pas aux pratiques environnementales acceptées dans l'industrie. Il expose nos exigences et nos procédures d'évaluation et d'atténuation des incidences environnementales ainsi que des risques liés aux projets que nous appuyons.

Conformément au cadre de référence de la SEE, tous les projets envisagés aux fins d'appui en 1999 ont fait l'objet d'une présélection et ceux qui risquaient d'avoir des conséquences pour l'environnement ont été examinés en détail par des spécialistes en ingénierie et en environnement de la SEE. Les projets pour lesquels les risques environnementaux étaient élevés devaient soumettre une évaluation des incidences environnementales détaillée.

Tous les projets retenus pour un appui de la SEE adhèrent à des pratiques environnementales acceptées de l'industrie. Dans l'immense majorité des cas, ces pratiques sont comparables à des normes environnementales et sociales généralement reconnues telles que celles de la Banque mondiale ou d'autres institutions financières multilatérales. Si nécessaire, par exemple, lorsque la réglementation ou les procédures d'application posent problème, la SEE a fondé son appui sur un suivi et des rapports réguliers sur des questions environnementales et sociales.

En 1999, la SEE a fait en sorte d'être mieux en mesure de procéder à des examens environnementaux en formant ses ingénieurs et ses agents des services financiers et en recrutant d'autres spécialistes de l'environnement.

Promouvoir les ententes multilatérales

La SEE continue de jouer un rôle important dans les milieux financiers internationaux. Au sein du Consensus sur les crédits à l'exportation de l'OCDE, notamment, nous encourageons à renforcer l'approche multilatérale des pratiques environnementales de toutes les institutions qui accordent un financement à l'exportation. Un accord multilatéral est, selon la SEE, la meilleure façon de hausser la barre en matière d'environnement sans compromettre la compétitivité des exportateurs.

Reconnaissant qu'il est important de s'efforcer de parvenir à des pratiques environnementales communes, la SEE a signé, en avril 1999, l'Initiative des institutions financières dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Cette initiative crée une tribune pour un débat constructif entre les institutions financières, les organismes multilatéraux et les groupes écologistes sur diverses questions relatives à l'environnement et au développement durable.

Sensibiliser les entreprises

Le marché mondial des biens et services environnementaux répresente plus de 700 milliards de dollars par an et sa croissance annuelle est supérieure à 5 p. 100. En 1999, la SEE a lancé une initiative importante par laquelle elle s'est engagée à aider

davantage les entreprises canadiennes de technologies et de services environnementaux à devenir des chefs de file à l'exportation. Par le biais de salons professionnels et de parrainages, cette initiative fait mieux connaître la SEE dans l'industrie. La Société signale aux entreprises canadiennes les débouchés environnementaux à l'étranger et leur explique comment entretenir des liens avec des gouvernements étrangers, des promoteurs de projets et des associations importantes.

Des entreprises canadiennes ont participé à de grands projets environnementaux avec l'appui de la SEE. Parmi les types de projets appuyés en 1999, citons des usines d'épuration des eaux usées en Amérique latine, en Asie et en Afrique; des services de gestion des déchets solides dans divers pays industrialisés; le remplacement du transport routier des produits chimiques dangereux par le transport ferroviaire au Chili; la conversion de véhicules pour qu'ils puissent utiliser des carburants de remplacement en Asie; des essais sur les émissions des véhicules aux États-Unis; et des services de consultation dans le monde entier.

Exporter les compétences, la technologie et les équipements canadiens est, d'après la SEE, un des moyens les plus efficaces pour améliorer la performance environnementale mondiale.

Forger des partenariats

La SEE joue un rôle de leader en matière environnementale en défendant les meilleures pratiques auprès de ceux avec qui elle fait affaire et en les encourageant à les appliquer, conformément à ses valeurs et à sa philosophie d'entreprise.

Après la mise en œuvre du Cadre de référence, la SEE a organisé, à l'intention des organismes de crédit à l'exportation et des institutions financières internationales, un atelier environnemental de deux jours à l'automne 1999. Quelque 50 représentants de 23 institutions financières ont participé à cet atelier, qui les a aidés à comprendre les questions techniques liées à l'évaluation des risques environnementaux présentés par les projets.

En 1999, la SEE a participé à la Cinquième Table ronde internationale sur les finances et l'environnement, qu'elle a co-organisée sous l'égide du PNUE. Environ 150 participants, y compris des organisations environnementales et des institutions financières, s'y sont retrouvés sur le thème suivant : « Nouveau rôle des finances dans la course au développement durable ».

L'an dernier, la SEE a adhéré à l'Association canadienne des industries de l'environnement (ACIE) et a participé à sa mission commerciale au Mexique. La SEE collabore également avec les sections provinciales de l'ACIE afin de sensibiliser leurs membres aux services qu'offre la Société.

En 2000, la SEE sera un important parrain de Globe 2000, la plus grande conférence environnementale d'Amérique du Nord, qui a lieu tous les deux ans à Vancouver (C.-B.).

Créer la capacité dans les secteurs industriels

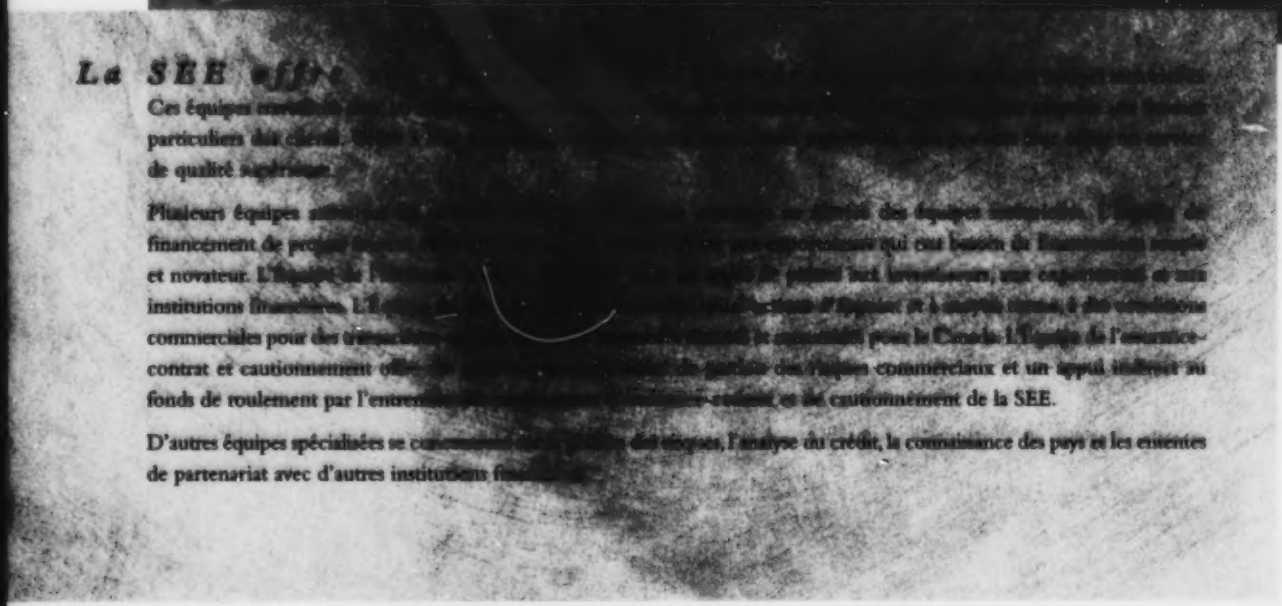

Un plus grand nombre de petites entreprises se sont lancées sur les marchés internationaux en 1999. Ces nouveaux exportateurs se sont tournés vers la SEE pour qu'elle les aide à réussir à l'étranger. Par l'intermédiaire de l'Équipe des exportateurs en essor, un total de 624 sociétés – dont un grand nombre exportaient pour la première fois – ont fait assurer leurs créances, ce qui leur a permis d'exporter en toute confiance.

L'Équipe des services financiers aux PME de la SEE et son partenaire stratégique, Northstar Financement du Commerce international, ont affiché une forte croissance de leurs activités dans la deuxième moitié de 1999. Cette croissance indique que les exportateurs de biens en capital canadiens ont vu leurs ventes s'accélérer après un début d'année plutôt lent.

Les marchés à l'exportation sont parfois risqués, et les marchés conclus avec des acheteurs étrangers, parfois semés d'embûches. La SEE continuera donc de chercher des façons de donner aux petits exportateurs l'appui dont ils ont besoin, au moment et pour les marchés de leur choix.

solutions financières

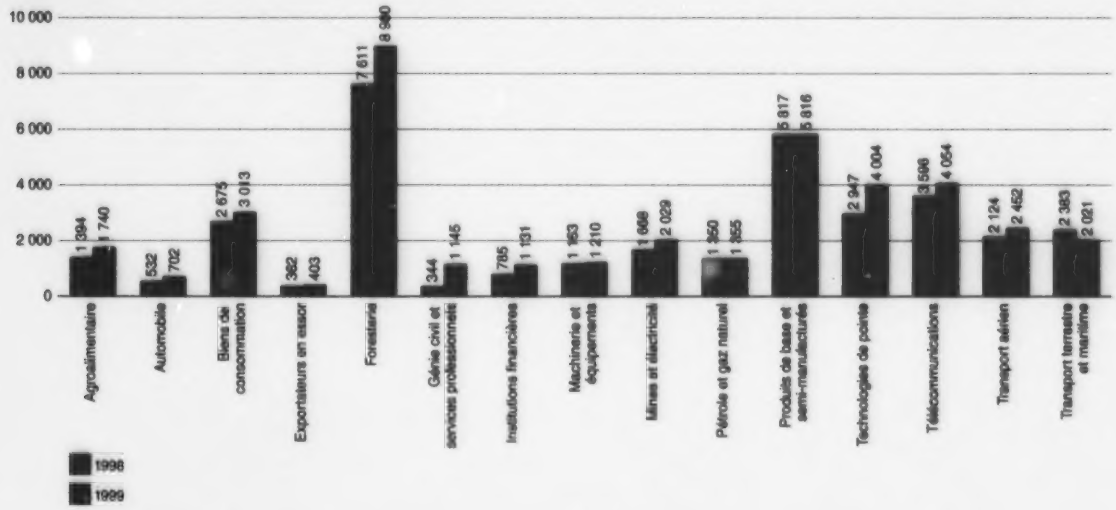

* *Les chiffres du volume d'activités de chaque équipe antérieurs à 1999 ont été redressés dans le rapport de cette année pour tenir compte de la restructuration des équipes sectorielles.*

« Sans l'appui de la SEE, nous n'existerions probablement plus aujourd'hui. La Société a réagi rapidement quand nous avons décidé d'exporter et ses services ont été impeccables. Notre banque a eu l'assurance dont elle avait besoin pour mettre en place notre ligne de crédit. »

Clifford Dyke
Directeur, Finances et Administration
Newsul Enterprises Inc.
St. John's, Terre-Neuve

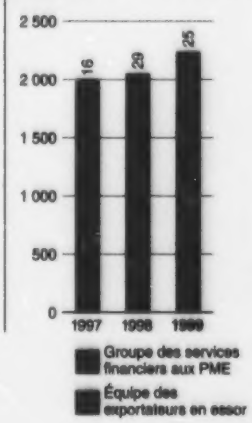

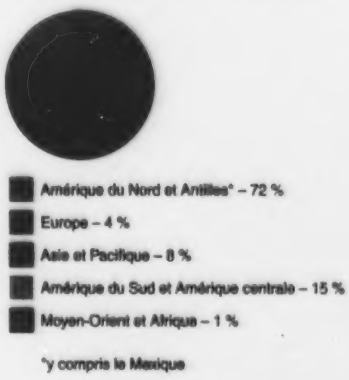

Un nombre accru de clients, une croissance rapide et des contrats de plus en plus complexes, telles sont les caractéristiques des transactions dans le secteur des technologies de pointe que la SEE a appuyées en 1999. Cette croissance et la complexité des dispositions contractuelles dans le secteur ont obligé l'équipe à trouver de nouvelles façons d'appuyer les ventes à l'exportation de ses clients.

En 1999, la concurrence a été farouche parmi les fabricants de matériel informatique et la consolidation de l'industrie s'est poursuivie. Les risques de crédit ont donc augmenté dans les principaux circuits de distribution des ordinateurs, des périphériques et des logiciels. En outre, la gestion du crédit a posé des difficultés à l'Équipe et à ses clients. Les logiciels personnalisés, les services de fabrication électronique et les instruments ont constitué des secteurs de croissance importants pour l'Équipe des technologies de pointe de la SEE l'an dernier.

L'an 2000 se caractérisera par la divergence continue entre les détenteurs de la propriété intellectuelle et les fabricants de produits, mais aussi par la convergence du contenu et de la diffusion sur Internet.

L'année dernière a été marquée par plusieurs premières au sein de l'Équipe du transport aérien de la SEE, dont la première opération de financement avec un transporteur aérien de l'Australie. L'Équipe a également appuyé une importante commande d'hélicoptères pour l'Arabie saoudite, ainsi que diverses ventes d'avions et de moteurs aux États-Unis. Enfin, l'appui à plusieurs fournisseurs de services de réparation, de révision et d'entretien a constitué un autre volet important du partenariat de la SEE avec l'industrie canadienne de l'aéronautique.

Le Canada cherchant à se hisser au quatrième rang parmi les plus grands fabricants mondiaux du secteur, la SEE s'attend à s'allier à un nombre encore plus élevé d'entreprises canadiennes pour atteindre cet objectif.

La nouvelle équipe est bien placée pour prévoir les besoins particuliers des exportateurs du secteur agroalimentaire en suivant de près les tendances de l'industrie, en apprenant à connaître les exportateurs du secteur et en comprenant les risques que courent les exportateurs et leurs acheteurs étrangers.

Les États-Unis resteront un marché clé pour ce secteur. Mais les exportateurs peuvent profiter des services de transfert des risques de la SEE pour obtenir un financement bancaire qui leur permette de prendre de l'expansion sur les marchés émergents. De plus, l'Équipe continuera à diversifier ses produits pour répondre aux besoins des clients. À l'avenir, les membres de l'Équipe collaboreront étroitement avec les entreprises canadiennes pour trouver des solutions souples répondant à la demande croissante des acheteurs étrangers.

« La SEE offre des solutions aux problèmes de financement des ventes à l'étranger, et nous aide à accepter des contrats que nous n'examinerions peut-être pas. Son appui a facilité une soumission récente en Europe centrale pour un projet dont profiteront des milliers de cancéreux. Notre partenariat avec la SEE est vital pour notre croissance future. »

Michel Landry
Directeur pour l'Europe centrale et l'Europe de l'Est
MDS Nordion Inc.
Kanata (Ontario)
(ancien lauréat d'un Prix d'excellence à l'exportation canadienne)

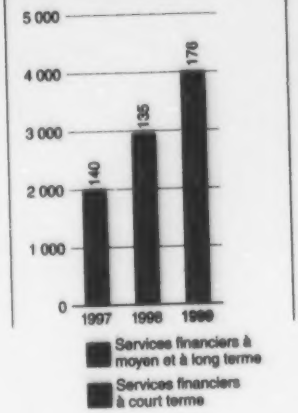

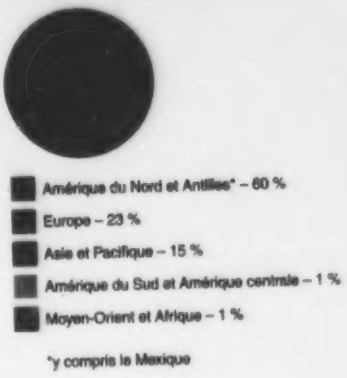

« La SEE nous a aidés à consolider nos liens avec des clients clés en leur proposant des solutions financières efficaces. Elle a aussi constitué une bonne source d'expertise sur des marchés difficiles comme le Venezuela, ce qui accroît notre capacité d'obtenir d'autres contrats dans ce pays. »

Michael Russell
Administrateur principal,
Financement des ventes et crédit
Pratt and Whitney Canada Inc.
Longueuil (Québec)
(ancien lauréat d'un Prix d'excellence à l'exportation canadienne)

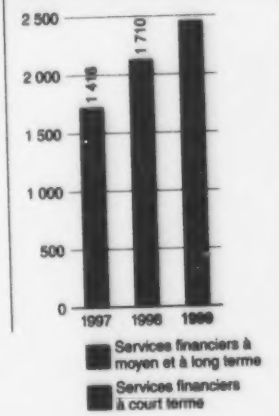

« L'appui de la SEE a modifié radicalement nos rapports avec notre banque, en lui donnant les garanties nécessaires pour qu'elle puisse augmenter notre fonds de roulement. Nous avons pu ainsi accroître nos activités dans le monde. Grâce à la capacité de la SEE d'approuver immédiatement notre assurance, nous sommes restés compétitifs. »

Terry Banks
Président
E.S.D. Fisheries Ltd.
Lower Wood Harbor (Nouvelle-Écosse)

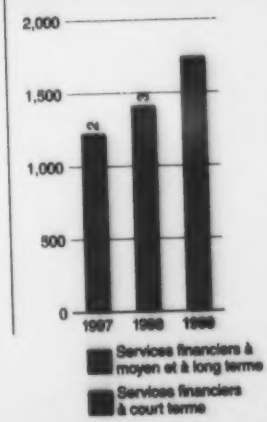

L'année dernière a établi un précédent pour les ventes d'automobiles ainsi que pour le marché des camions lourds. En 1999, la SEE a renforcé ses grands partenariats avec l'Automobile Parts Manufacturers Association et l'Association des industries de l'automobile du Canada. Les résultats très positifs des enquêtes auprès de la clientèle ont contribué à fidéliser la clientèle. Il y a également eu une croissance des nouveaux clients.

En l'an 2000, les États-Unis demeureront le principal marché d'exportation et d'investissement pour le secteur canadien de l'automobile. Le Mexique restera aussi un marché important, une croissance de 50 p. 100 de la capacité de production de véhicules étant prévue d'ici 2004. La SEE est bien placée pour aider ses clients à répondre aux défis posés par le financement de l'expansion d'usines étrangères et pour atténuer les risques que prennent les sociétés canadiennes dans leurs activités à l'étranger.

Les défis n'ont pas manqué dans ce secteur en 1999, en raison de l'instabilité continue sur des marchés clés comme l'Amérique du Sud. Les prix et les volumes ont décliné dans de nombreux sous-secteurs, en particulier durant la première moitié de l'année.

Même si les statistiques semblent indiquer une stabilisation des prix des produits de base, les marchés demeureront probablement très concurrentiels. La rationalisation et la consolidation devraient se poursuivre.

Malgré les difficultés, la SEE a maintenu sa présence sur des marchés comme l'Amérique latine. Elle est donc bien placée pour être encore plus utile aux entreprises, en gérant leurs risques à l'exportation et en créant ainsi des débouchés pour les sociétés canadiennes.

L'Équipe du génie civil et des services professionnels appuie une vaste gamme d'exportations – depuis des contrats de services relativement peu importants à de grands projets de conception et de construction d'aéroports, de routes à péages, de ports, d'usines d'épuration de l'eau et des eaux usées et d'autres grands travaux d'infrastructure, en passant par des travaux de construction d'immeubles commerciaux et résidentiels.

Sensible aux besoins des clients de ces secteurs, l'équipe les appuie en leur offrant notamment de l'assurance à l'exportation, des garanties de bonne fin et des services de réassurance de cautions.

L'Équipe a affiché une croissance importante du volume des affaires et des clients servis en 1999. Elle a accru l'appui qu'elle offre à ses grands secteurs et élargi la gamme de ses services. Ces tendances devraient se poursuivre en l'an 2000. Deux facteurs de ces prévisions demeurent l'activité économique relativement vigoureuse aux États-Unis, un marché clé pour les entreprises canadiennes de construction, et les grands besoins d'aménagement d'infrastructures sur les marchés émergents.

« La mondialisation de l'industrie de l'automobile est maintenant une réalité. Afin de maintenir notre avantage concurrentiel, nous apportons des solutions novatrices aux problèmes de nos clients. Pour le volet financier de ces solutions, nous comptons sur les compétences, la souplesse et l'appui que la SEE peut offrir dans le monde. »

Nick Sauro
Contrôleur
Federal-Mogul Tri-Way Ltd.
Windsor (Ontario)

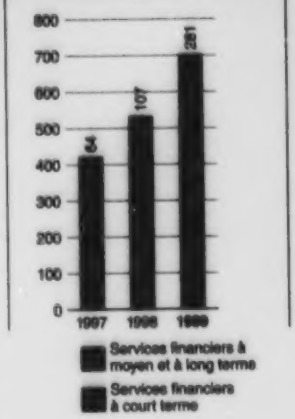

« Parce que la majorité de nos ventes se font à l'étranger, nous apprécions vraiment notre partenariat avec la SEE. Son appui nous permet de nous lancer sur de nouveaux marchés avec plus de confiance et a grandement contribué à la forte croissance de nos activités depuis deux ans. »

Randy Beltz
Contrôleur
Champion Photochemistry Limited
Mississauga (Ontario)

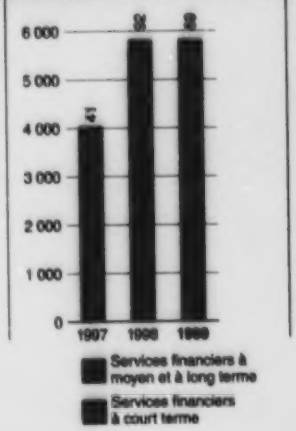

« Je peux attribuer les succès et la croissance de notre entreprise à l'aide, à la coopération et aux services fournis par la SEE. J'espère qu'un plus grand nombre de sociétés canadiennes découvriront la SEE et feront appel à ses services. »

Taha Qirbi
Président
Canspect Corporation
Nepean (Ontario)

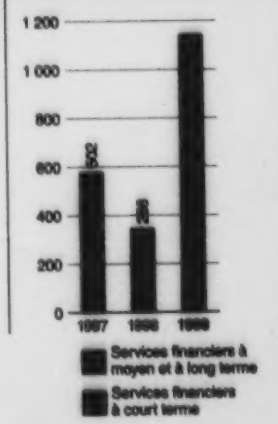

La demande de biens de consommation a continué à s'accroître en 1999, en particulier sur le marché florissant des États-Unis. Le secteur américain du commerce de détail représente encore un risque commercial important pour les exportateurs canadiens. La SEE est là pour offrir des services de gestion des risques aux entreprises de biens de consommation de toutes tailles. Ce secteur se caractérise par de nombreux petits et moyens exportateurs, qui peuvent profiter du financement accru que permet souvent l'assurance-crédit de la SEE.

Parce qu'elle comprend les besoins et les difficultés de ses clients et de leurs acheteurs, l'Équipe des biens de consommation peut offrir des solutions personnalisées.

Vu que le marché de détail américain continuera de stimuler la demande à l'avenir, les exportateurs canadiens profiteront de la vigueur des dépenses de consommation aux États-Unis, qui devrait afficher une croissance de 3 p. 100 en l'an 2000.

En 1999, les institutions ont commencé à se tourner plus que jamais vers la SEE pour en faire un partenaire stratégique. Les répercussions des crises financières en Asie du Sud-Est, en Russie et en Amérique latine se sont fait sentir dans les pays directement visés et sur les stratégies de financement du commerce extérieur des banques actives dans ces régions. Afin de mieux gérer leurs propres risques, les banques s'adressent à la SEE pour déployer davantage leurs ailes et continuer à appuyer les exportateurs canadiens sur les marchés émergents et les marchés à risques élevés.

Le milieu bancaire mondial a continué sa mutation l'an dernier, et 1999 a comporté son lot de sauvetages, de restructurations et de faillites. Cette complexité restera en l'an 2000 et par la suite. L'Équipe des institutions financières de la SEE est très bien placée pour offrir un réel service à valeur ajoutée, grâce à sa connaissance des secteurs bancaires étrangers et à ses compétences en surveillance du crédit et en atténuation des risques.

En 1999, plusieurs facteurs ont contribué à une augmentation de l'appui accordé par la SEE aux produits forestiers. Il s'agit de la hausse de la demande de pâte à papier en Europe de l'Ouest et en Asie; de la levée des restrictions à l'importation au Brésil, qui a stimulé l'appui au papier journal sur ce marché clé; de l'évolution favorable des prix du bois d'œuvre, qui se sont aussi maintenus au-dessus de la normale en raison de la vigueur du marché du logement aux États-Unis; et des arrêts imposés par un grand nombre de producteurs.

S'appuyant sur la croissance des deux dernières années, les exportations forestières du Canada devraient progresser de 9 p. 100 en l'an 2000. Cette croissance reposera principalement sur la reprise sur les marchés asiatiques et l'amélioration continue des conditions sur le marché des pâtes et papiers. La SEE continuera de jouer un rôle essentiel à l'appui de ce secteur en expansion.

«La SEE a contribué à lancer Aérobic Technologies en orbite. Sa capacité d'accroître notre crédibilité auprès de notre banque nous a permis de réaliser une croissance exponentielle. La SEE innove sans cesse pour fournir les services qui répondent le mieux aux besoins de petites entreprises comme la nôtre.»

Nat Findlay
Président
Aérobic Technologies Inc.
Québec (Québec)

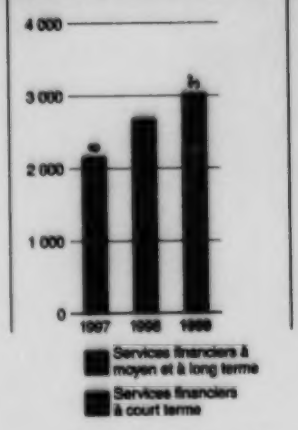

* *Volume de l'agroalimentaire non compris* *(voir en page 15)*

«La SEE est un membre virtuel de notre équipe de gestion des risques et constitue un allié de taille lorsque se présentent des situations difficiles. Grâce à la SEE et à ses liens avec les représentants du gouvernement canadien dans le monde entier, je sais que je m'allie à une société qui a vraiment nos intérêts à cœur.»

Wing Morse
Premier directeur et chef des montages commerciaux et du financement de marchandises
Banque Royale du Canada
Toronto (Ontario)

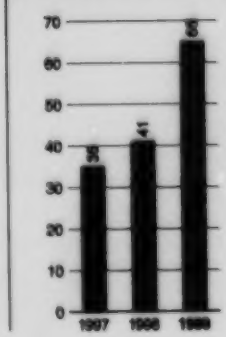

«(Vendre nos produits) dans plus de 50 pays ne serait pas possible sans l'appui de la SEE. Sur de nombreux marchés outremer, les conditions de paiement jouent un rôle clé dans notre capacité d'accroître et de maintenir notre présence. Nos liens avec la SEE font partie intégrante de notre stratégie de gestion du crédit.»

E.R. Seraphim
Directeur général, Marketing des pâtes et papiers
West Fraser Timber Co. Ltd.
Vancouver (Colombie-Britannique)

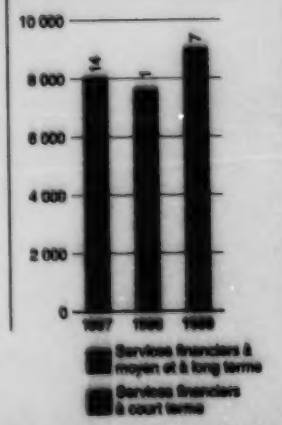

L'année 1999 a été marquée par plusieurs événements importants pour l'Équipe du transport terrestre et maritime. Elle a notamment appuyé avec fierté ses premières ventes de wagons de marchandises à un acheteur américain et de locomotives au Mexique.

Un pas important a aussi été franchi lorsque la SEE a commencé à appuyer activement les entreprises canadiennes du secteur de la construction navale. La Société a financé des transactions portant sur une plate-forme pétrolière flottante, sur la construction de nouveaux navires et sur des réparations de navires.

Les chantiers navals canadiens et la SEE sont en train de mettre au point des initiatives conjointes de développement des affaires afin d'accroître encore plus les activités en l'an 2000 et au-delà.

L'appui de la SEE au secteur des plastiques et des emballages s'est accru de 100 p. 100 depuis trois ans. Les exportateurs canadiens ont profité des services de la SEE pour accroître leurs ventes et accroître leur fonds de roulement tout en atténuant les risques de paiement.

Par le passé, la participation de la SEE dans les secteurs du papier et de la foresterie se concentrait dans les grands projets. Récemment toutefois, la SEE a cherché à s'allier aux exportateurs, aux investisseurs et à d'autres institutions financières pour élargir sa participation dans le secteur de la machinerie et des équipements. En approfondissant ses connaissances et en se faisant mieux connaître, la SEE vise à accroître les occasions d'affaires pour les fournisseurs canadiens. Le paysage change rapidement, de nouveaux débouchés continuent de se présenter et la SEE est bien placée pour appuyer ses clients.

Les perspectives de croissance du secteur des pâtes et papiers sont bonnes à court terme, et des investissements en capital importants seront probablement effectués en l'an 2000 et en 2001. En outre, les marchés nord-américains et européens s'efforcent d'améliorer l'efficience des usines et leurs stratégies de valorisation des produits, ce qui représente un créneau de plus en plus important pour les fournisseurs de biens et services de ce secteur.

L'appui accordé à la mine de cuivre et de zinc Antamina au Pérou en 1999 montre la volonté constante de la SEE d'aider les initiateurs de projets canadiens sur la scène internationale. Un appui semblable accordé à Codelco au Chili et au Grupo Minero Mexico a servi de catalyseur pour des ventes de petits fournisseurs canadiens.

Il existe des possibilités de vendre les compétences du secteur minier canadien en modernisation des installations en Amérique latine, et des possibilités de développement se dessinent aussi en Afrique.

La restructuration dans l'industrie de l'électricité devient de plus en plus un facteur de croissance économique dans ce secteur. Nous entrevoyons des débouchés dans les projets du secteur privé de l'électricité aux États-Unis, tout comme dans des projets sur les marchés émergents tels que ceux de Sidi Krir en Égypte et la centrale hydro-électrique Chamera, en Inde.

« La SEE a reconnu nos problèmes de financement et a trouvé de nouvelles façons de répondre aux besoins de notre industrie. Sa proposition de financer les réparations de navires au long cours est un exemple de ce qui est possible quand on le veut. »

Peter Cairns
Président
Canadian Shipbuilding Association
Ottawa (Ontario)

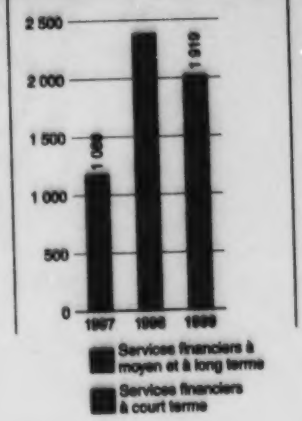

« Comme pour n'importe quelle entreprise, notre réussite dépend de notre capacité de rester compétitifs, de dégager des liquidités suffisantes et d'obtenir d'autres contrats. La SEE a joué un rôle important pour nous permettre de libérer notre fonds de roulement et ainsi aller de l'avant. »

Stefan Lupke
Vice-président exécutif
Corma Inc.
Concord (Ontario)

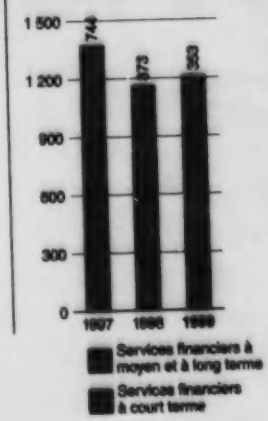

« L'appui continu de la SEE, et plus particulièrement le financement de projets ainsi que l'assurance et les garanties-cautions de bonne fin, a permis à Sandwell de réaliser d'autres projets et des projets de plus grande envergure de terminaux de concentrés marins pour de gros clients du secteur minier comme Collahuasi et Antamina. »

Richard Fraser
Vice-président, Développement interne et Développement de projets
Sandwell Engineering Inc.
Vancouver (Colombie-Britannique)

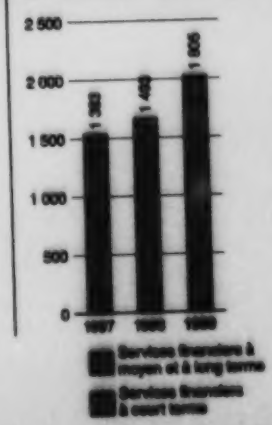

L'année dernière en aura été une d'instabilité extrême dans le secteur du pétrole et du gaz naturel. La SEE a néanmoins accordé un appui de 1,3 milliard de dollars aux investisseurs et exportateurs canadiens actifs sur les marchés internationaux. L'existence d'une équipe consacrée exclusivement à l'industrie du pétrole et du gaz naturel a permis à la SEE de collaborer plus étroitement avec ses clients. La SEE peut donc offrir des services personnalisés de financement et de gestion des risques qui donnent aux entreprises canadiennes de meilleures chances d'obtenir des contrats internationaux. Des exemples notables de l'appui accordé à de grands projets auxquels participent des Canadiens comprennent l'usine d'azote Cantarell au Mexique, le projet chimique au Qatar, ainsi que le pipeline Maritimes/Northeast, entre la Nouvelle-Écosse et la Nouvelle-Angleterre.

L'Internet est devenu un moteur mondial de la croissance du secteur des télécommunications. Il force les entreprises à repenser leur interaction avec les clients et les fournisseurs pour obtenir un avantage concurrentiel. La croissance de l'Internet force les fournisseurs classiques de services de télécommunications à offrir la capacité de réseau et la vitesse de transmission des données nécessaires pour pouvoir exploiter toutes les possibilités commerciales de l'Internet.

La force du Canada dans des technologies clés pour l'Internet comme la fibre optique, la commutation à grande capacité et les communications sans fil à large bande place nos exportateurs dans une bonne position pour prospérer dans cette nouvelle économie. L'Équipe des télécommunications de la SEE continuera de collaborer étroitement avec ses clients pour les aider à gérer les risques qui existent dans ce nouveau monde.

productivité

performance

« L'Équipe du pétrole et du gaz naturel de la SEE a offert des services de financement et d'assurance pour nos activités internationales de forage. Elle intervient toujours au bon moment et comprend bien nos besoins sur le marché international. »

Dale E. Tremblay
Premier vice-président, Finances
et chef des services financiers
Precision Drilling
Calgary (Alberta)

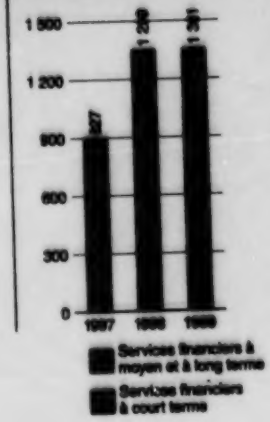

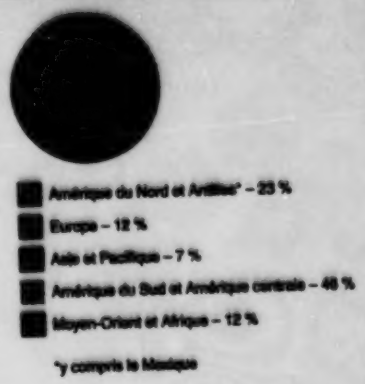

« Une alliance solide avec l'Équipe de la SEE nous donne accès à sa vaste expérience du financement des télécommunications, à sa souplesse et à ses solutions opportunes et novatrices de gestion des risques. Cette équipe a joué un rôle déterminant dans notre succès sur les marchés à l'exportation. »

W. Ronald Couchman
Président et chef de la direction
SR Télécom Inc.
Saint-Laurent (Québec)
(ancien lauréat d'un Prix d'excellence à l'exportation canadienne pour l'ensemble des réalisations)

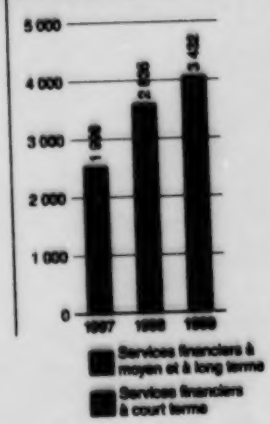

Eric Siegel
Vice-président
directeur, Services
financiers à moyen
et à long terme

A. Ian Gillespie
Président et
chef de la direction

Rolfe Cooke
Premier
vice-président,
Services financiers
à court terme

Gilles Ross
Premier
vice-président,
Contentieux
et Secrétaire

Peter Allen
Premier
vice-président,
et chef de la
direction financière

Représe

Jim Brockbank
Bureau de gestion
des risques

Jim Christie
Région de l'Ouest

Jim Curley
Vérification et Analyse
du crédit

Don Curtis
Équipements
industriels

Christine Dennison
Ressources humaines

June Domokos
Marchés
internationaux

Peter Foran
Technologies
de l'information

Ruth Fothergill
Région de l'Ontario

John Gagan
Finances et Contrôle

Pierre Gignac
Indemnisations
et Comptabilité
des assurances

Peter Hepburn
Financement structuré

Glen Hodgson
Relations
gouvernementales
et internationales

John Hutchison
Services aux PME

Harry Kaunisviita
Applications
de la Société

Louise Landry
Performance générale
et Communications

Marc Leduc
Contentieux

Marie MacDougall
Marchés financiers

Tom Martin
Planification
financière et Systèmes

Mike McLean
Marchés
internationaux

Keith Milloy
Assurances
à court terme

Mike Neals
Marketing

Sherry Noble
Services professionnels
et d'ingénierie

Kevin O'Brien
Transports

Brian Pearce
Vérification interne
et Évaluation
des programmes

Stephen Poloz
Économie

Ed Simac
Systèmes
d'information

Henri Souquières
Région du Québec
et de l'Atlantique

Revue financière de 1999

Examen et analyse de la direction

Faits saillants – Exploitation 26

Gestion des risques 32

Responsabilité à l'égard des rapports financiers 48

Rapport du vérificateur 49

États financiers consolidés

Bilan consolidé 50

État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis 51

État consolidé des flux de trésorerie 52

Notes aux états financiers consolidés 53

Revue des cinq dernières années 68

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Faits saillants – exploitation

Examen de l'état des résultats

Bénéfice net

Le bénéfice net pour 1999 s'est établi à 118 millions de dollars, en baisse de 17 millions de dollars par rapport au bénéfice de 135 millions de dollars dégagé en 1998. Malgré cette diminution du bénéfice net, le bénéfice d'exploitation net a augmenté de 73 millions de dollars, pour atteindre 641 millions de dollars en 1999. La forte croissance du portefeuille de prêts, le rétablissement en prêts productifs du portefeuille des prêts souverains douteux au Pérou, et les volumes d'assurances accrus expliquent la hausse observée en 1999. Cette augmentation a été contrebalancée par un accroissement de la provision pour pertes sur créances, afin de tenir compte de l'augmentation des prêts douteux dans le portefeuille des prêts commerciaux, attribuable principalement aux résultats des événements qui ont affecté l'Asie, la Russie et l'Amérique latine sur le plan économique. En outre, les frais d'administration ont augmenté en raison surtout de l'accroissement des frais imputables aux ressources humaines, à la technologie et aux locaux, par suite de la hausse des volumes d'activités; ils ont également augmenté en raison des coûts liés au passage à l'an 2000.

Le tableau qui suit présente le bénéfice net et le rendement de l'avoir de l'actionnaire au cours des cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	1999	1998	1997	1996	1995
Bénéfice net	118	135	128	112	44
Avoir de l'actionnaire	1 758	1 680	1 545	1 417	1 173
Rendement de l'avoir de l'actionnaire (en %)	6,8	8,0	8,3	7,9	3,8

Intérêts créditeurs nets

La marge nette (intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif productif moyen utilisé) de 3,27 p. 100 en 1999 a fléchi de 49 points de base par rapport à un niveau de 3,76 p. 100 en 1998. Les remboursements anticipés de prêts et de placements, qui avaient accru les revenus tirés des placements et des droits de 34 millions de dollars en 1998, et les opérations de change, qui avaient affiché un gain de 13 millions de dollars en 1998, se sont soldés par une perte de 12 millions de dollars en 1999, ce qui représente 65 p. 100 de la diminution de la marge nette (32 points de base). Les liquidités accrues en prévision du passage à l'an 2000 sont à l'origine d'une baisse de 15 points de base, puisque l'encaisse, les titres négociables et les placements se sont accrus de 45 p. 100 sans hausse correspondante des intérêts créditeurs nets. La marge nette exceptionnellement élevée en 1995 était attribuable à des revenus de 127 millions de dollars relatifs à des prêts douteux qui avaient accru les bénéfices et la marge nette de 1,44 p. 100 pour la porter à 4,70 p. 100. Cette pratique a changé en 1996 lorsque la Société a mis en vigueur sa politique comptable relative aux prêts douteux.

Marge nette
(%)

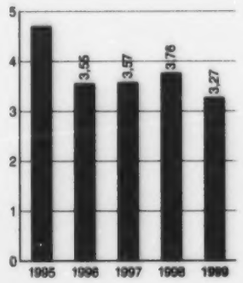

Le tableau qui suit présente les intérêts créditeurs nets, tels que déclarés dans les états financiers, ainsi que les intérêts créditeurs nets rajustés.

(en millions de dollars)	1999	1998	1997	1996	1995
Moyenne des prêts à recevoir bruts	17 [illegible]	14 286	11 129	10 073	9 803
Moyenne de l'encaisse, des titres négociables et des placements	2 [illegible]	1 908	1 759	1 701	1 269
Moins : moyenne des prêts douteux	1 [illegible]	1 861	1 869	1 919	2 247
Total de l'actif moyen utilisé	18 [illegible]	14 333	11 019	9 855	8 825
Intérêts créditeurs :					
Prêts	1 [illegible]	1 055	782	688	813
Titres négociables et placements	1[illegible]	126	92	99	87
Total des intérêts créditeurs	1 [illegible]	1 181	874	787	900
Intérêts débiteurs	7[illegible]	642	481	437	485
Intérêts créditeurs nets	[illegible]	539	393	350	415
Marge nette (en %)	3,27	3,76	3,57	3,55	4,70

Intérêts créditeurs sur prêts

En 1999, les intérêts créditeurs sur prêts se sont chiffrés à 1 258 millions de dollars, en hausse de 203 millions de dollars ou 19 p. 100 par rapport au niveau de 1 055 millions de dollars en 1998. Les prêts à recevoir bruts se sont établis en moyenne à 15 863 millions de dollars en 1999 (contre 12 425 millions de dollars en 1998) à un taux de rendement moyen de 7,93 p. 100 (contre 8,49 p. 100 en 1998). La croissance de 3 438 millions de dollars (28 p. 100) des prêts productifs par rapport à 1998 s'explique principalement par des versements records de 6 374 millions de dollars en 1999, tandis que les remboursements ont atteint 3 380 millions de dollars. De plus, les prêts souverains au Pérou de 647 millions de dollars ont été reclassifiés en mai 1999, de douteux à productifs.

Intérêts créditeurs sur prêts

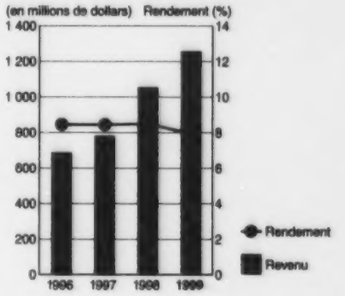

Facteurs de la variation des intérêts créditeurs sur prêts par rapport à l'année précédente

(en millions de dollars)	
Augmentation du volume	247
Diminution des taux	(50)
Augmentation des autres intérêts créditeurs sur prêts	10
Incidence des opérations de change	(4)
Variation nette des intérêts créditeurs sur prêts	203

Les prêts à recevoir productifs à taux fixe se sont chiffrés en moyenne à 7 005 millions de dollars en 1999 (contre 5 906 millions de dollars en 1998) à un taux de rendement moyen de 7,35 p. 100 (contre 7,65 p. 100 en 1998) et ont rapporté 515 millions de dollars en intérêts (contre 452 millions de dollars en 1998). Le rendement des prêts à recevoir productifs à taux fixe a continué de décliner en 1999, comme il le fait depuis 1996. Ceci résulte du remplacement d'anciens prêts, consentis durant des périodes où les taux d'intérêt étaient plus élevés, par de nouveaux prêts assortis de taux plus faibles, reflétant la situation observée. Les nouveaux prêts à taux fixe consentis en 1999 ont rapporté 7,38 p. 100, ce qui est légèrement supérieur au rendement moyen en 1999.

Rendement des prêts
(%)

Les prêts à recevoir productifs à taux variable se sont établis en moyenne à 8 858 millions de dollars en 1999 (contre 6 519 millions de dollars en 1998) à un taux de rendement moyen de 6,46 p. 100 (contre 6,78 p. 100 en 1998) et ont rapporté 572 millions de dollars en intérêts (contre 442 millions de dollars en 1998). Le taux LIBOR en USD s'est situé en moyenne à 5,75 p. 100 en 1999, en baisse de 38 points de base par rapport à la moyenne en 1998. Ce déclin a abaissé les intérêts créditeurs à taux variable ainsi que le rendement du portefeuille des prêts à taux variable.

Le tableau qui suit présente les intérêts créditeurs sur prêts en pourcentage des prêts à recevoir moyens.

(en millions de dollars)	1999	1998	1997	1996
Prêts à recevoir bruts :				
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	7 [illegible]	5 906	4 685	4 281
Moyenne des prêts productifs à taux variable	8 [illegible]	6 519	4 575	3 873
Moyenne des prêts à recevoir productifs bruts	15 [illegible]	12 425	9 260	8 154
Intérêts créditeurs sur prêts :				
Prêts productifs à taux fixe	5[illegible]	452	377	352
Prêts productifs à taux variable	5[illegible]	442	291	243
Autres intérêts créditeurs sur prêts	171	161	114	93
Total des intérêts créditeurs sur prêts	1 [illegible]	1 055	782	688
Rendement des prêts productifs (en %)				
Prêts productifs à taux fixe	7,38	7,65	8,05	8,22
Prêts productifs à taux variable	6,46	6,78	6,36	6,27
Rendement total des intérêts créditeurs sur prêts	7,93	8,49	8,44	8,44

Faits saillants – exploitation

Examen de l'état des résultats

Bénéfice net

Le bénéfice net pour 1999 s'est établi à 118 millions de dollars, en baisse de 17 millions de dollars par rapport au bénéfice de 135 millions de dollars dégagé en 1998. Malgré cette diminution du bénéfice net, le bénéfice d'exploitation net a augmenté de 73 millions de dollars, pour atteindre 641 millions de dollars en 1999. La forte croissance du portefeuille de prêts, le rétablissement en prêts productifs du portefeuille des prêts souverains douteux au Pérou, et les volumes d'assurances accrus expliquent la hausse observée en 1999. Cette augmentation a été contrebalancée par un accroissement de la provision pour pertes sur créances, afin de tenir compte de l'augmentation des prêts douteux dans le portefeuille des prêts commerciaux, attribuable principalement aux résultats des événements qui ont affecté l'Asie, la Russie et l'Amérique latine sur le plan économique. En outre, les frais d'administration ont augmenté en raison surtout de l'accroissement des frais imputables aux ressources humaines, à la technologie et aux locaux, par suite de la hausse des volumes d'activités; ils ont également augmenté en raison des coûts liés au passage à l'an 2000.

Le tableau qui suit présente le bénéfice net et le rendement de l'avoir de l'actionnaire au cours des cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	**1999**	1998	1997	1996	1995
Bénéfice net	**118**	135	128	112	44
Avoir de l'actionnaire	**1 798**	1 680	1 545	1 417	1 173
Rendement de l'avoir de l'actionnaire (en %)	**6,6**	8,0	8,3	7,9	3,8

Intérêts créditeurs nets

La marge nette (intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif productif moyen utilisé) de 3,27 p. 100 en 1999 a fléchi de 49 points de base par rapport à un niveau de 3,76 p. 100 en 1998. Les remboursements anticipés de prêts et de placements, qui avaient accru les revenus tirés des placements et des droits de 34 millions de dollars en 1998, et les opérations de change, qui avaient affiché un gain de 13 millions de dollars en 1998, se sont soldés par une perte de 12 millions de dollars en 1999, ce qui représente 65 p. 100 de la diminution de la marge nette (32 points de base). Les liquidités accrues en prévision du passage à l'an 2000 sont à l'origine d'une baisse de 15 points de base, puisque l'encaisse, les titres négociables et les placements se sont accrus de 45 p. 100 sans hausse correspondante des intérêts créditeurs nets. La marge nette exceptionnellement élevée en 1995 était attribuable à des revenus de 127 millions de dollars relatifs à des prêts douteux qui avaient accru les bénéfices et la marge nette de 1,44 p. 100 pour la porter à 4,70 p. 100. Cette pratique a changé en 1996 lorsque la Société a mis en vigueur sa politique comptable relative aux prêts douteux.

Marge nette
(%)

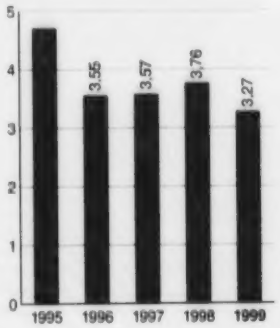

Le tableau qui suit présente les intérêts créditeurs nets, tels que déclarés dans les états financiers, ainsi que les intérêts créditeurs nets rajustés.

(en millions de dollars)	**1999**	1998	1997	1996	1995
Moyenne des prêts à recevoir bruts	**17 331**	14 286	11 129	10 073	9 803
Moyenne de l'encaisse, des titres négociables et des placements	**2 758**	1 908	1 759	1 701	1 269
Moins : moyenne des prêts douteux	**1 468**	1 861	1 869	1 919	2 247
Total de l'actif moyen utilisé	**18 621**	14 333	11 019	9 855	8 825
Intérêts créditeurs :					
Prêts	**1 258**	1 055	782	688	813
Titres négociables et placements	**146**	126	92	99	87
Total des intérêts créditeurs	**1 404**	1 181	874	787	900
Intérêts débiteurs	**796**	642	481	437	485
Intérêts créditeurs nets	**608**	539	393	350	415
Marge nette (en %)	**3,27**	3,76	3,57	3,55	4,70

Intérêts créditeurs sur prêts

En 1999, les intérêts créditeurs sur prêts se sont chiffrés à 1 258 millions de dollars, en hausse de 203 millions de dollars ou 19 p. 100 par rapport au niveau de 1 055 millions de dollars en 1998. Les prêts à recevoir bruts se sont établis en moyenne à 15 863 millions de dollars en 1999 (contre 12 425 millions de dollars en 1998) à un taux de rendement moyen de 7,93 p. 100 (contre 8,49 p. 100 en 1998). La croissance de 3 438 millions de dollars (28 p. 100) des prêts productifs par rapport à 1998 s'explique principalement par des versements records de 6 374 millions de dollars en 1999, tandis que les remboursements ont atteint 3 380 millions de dollars. De plus, les prêts souverains au Pérou de 647 millions de dollars ont été reclassifiés en mai 1999, de douteux à productifs.

Intérêts créditeurs sur prêts

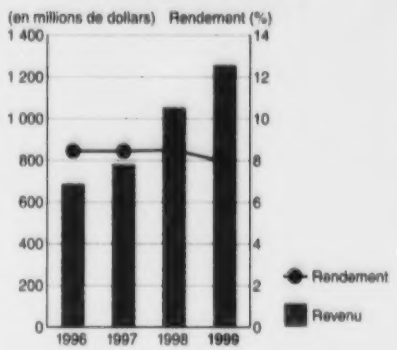

Facteurs de la variation des intérêts créditeurs sur prêts par rapport à l'année précédente

(en millions de dollars)	
Augmentation du volume	247
Diminution des taux	(50)
Augmentation des autres intérêts créditeurs sur prêts	10
Incidence des opérations de change	(4)
Variation nette des intérêts créditeurs sur prêts	203

Les prêts à recevoir productifs à taux fixe se sont chiffrés en moyenne à 7 005 millions de dollars en 1999 (contre 5 906 millions de dollars en 1998) à un taux de rendement moyen de 7,35 p. 100 (contre 7,65 p. 100 en 1998) et ont rapporté 515 millions de dollars en intérêts (contre 452 millions de dollars en 1998). Le rendement des prêts à recevoir productifs à taux fixe a continué de décliner en 1999, comme il le fait depuis 1996. Ceci résulte du remplacement d'anciens prêts, consentis durant des périodes où les taux d'intérêt étaient plus élevés, par de nouveaux prêts assortis de taux plus faibles, reflétant la situation observée. Les nouveaux prêts à taux fixe consentis en 1999 ont rapporté 7,38 p. 100, ce qui est légèrement supérieur au rendement moyen en 1999.

Rendement des prêts

(%)

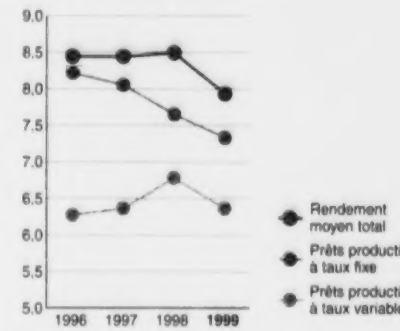

Les prêts à recevoir productifs à taux variable se sont établis en moyenne à 8 858 millions de dollars en 1999 (contre 6 519 millions de dollars en 1998) à un taux de rendement moyen de 6,46 p. 100 (contre 6,78 p. 100 en 1998) et ont rapporté 572 millions de dollars en intérêts (contre 442 millions de dollars en 1998). Le taux LIBOR en USD s'est situé en moyenne à 5,75 p. 100 en 1999, en baisse de 38 points de base par rapport à la moyenne en 1998. Ce déclin a abaissé les intérêts créditeurs à taux variable ainsi que le rendement du portefeuille des prêts à taux variable.

Le tableau qui suit présente les intérêts créditeurs sur prêts en pourcentage des prêts à recevoir moyens.

(en millions de dollars)	**1999**	1998	1997	1996
Prêts à recevoir bruts :				
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	**7 005**	5 906	4 685	4 281
Moyenne des prêts productifs à taux variable	**8 858**	6 519	4 575	3 873
Moyenne des prêts à recevoir productifs bruts	**15 863**	12 425	9 260	8 154
Intérêts créditeurs sur prêts :				
Prêts productifs à taux fixe	**515**	452	377	352
Prêts productifs à taux variable	**572**	442	291	243
Autres intérêts créditeurs sur prêts	**171**	161	114	93
Total des intérêts créditeurs sur prêts	**1 258**	1 055	782	688
Rendement des prêts productifs (en %)				
Prêts productifs à taux fixe	**7,35**	7,65	8,05	8,22
Prêts productifs à taux variable	**6,46**	6,78	6,36	6,27
Rendement total des intérêts créditeurs sur prêts	**7,93**	8,49	8,44	8,44

Les autres intérêts créditeurs sur prêts comprennent des commissions sur prêts ainsi que des intérêts capitalisés non courus. Les commissions sur prêts se sont chiffrées à 96 millions de dollars en 1999, comparativement à 113 millions de dollars en 1998, en baisse de 17 millions de dollars. En 1998, les remboursements anticipés de prêts avaient fait monter les commissions sur prêts de 21 millions de dollars, ce qui ne s'est pas répété en 1999. Les intérêts capitalisés non courus se sont établis à 69 millions de dollars en 1999, 21 millions de dollars de plus qu'en 1998. Cette hausse est attribuable à l'amortissement de ces intérêts, puisque les prêts souverains au Pérou ont été reclassifiés de douteux à productifs. Les rentrées de fonds relatives aux prêts douteux ont fait monter les autres intérêts créditeurs sur prêts de 6 millions de dollars en 1999.

Intérêts créditeurs sur titres négociables et sur placements

Les intérêts créditeurs sur titres négociables et sur placements se sont accrus de 20 millions de dollars entre 1998 et 1999. Cette variation vient des répercussions nettes des hausses des volumes de placements et d'une diminution du niveau général des taux d'intérêt.

Les soldes moyens des placements sont passés de 1 908 millions de dollars en 1998 à 2 758 millions de dollars en 1999. Vers la fin de l'année, la SEE a mis en œuvre une stratégie en vue d'accroître ses placements et de s'assurer qu'elle aurait les liquidités suffisantes pour appuyer ses opérations financières durant la période critique du passage à l'an 2000.

Intérêts créditeurs sur titres négociables et sur placements

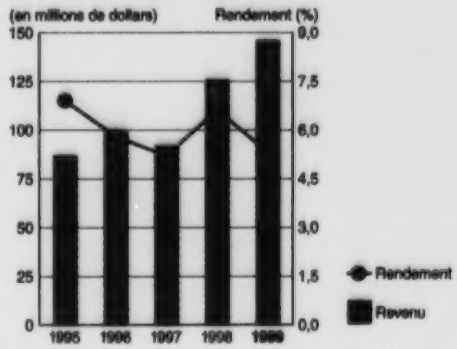

Facteurs de la variation des intérêts créditeurs sur titres négociables et sur placements par rapport à l'année précédente

(en millions de dollars)

Hausses du volume	57
Diminution des taux	(37)
Variation nette des intérêts créditeurs sur titres négociables et sur placements	20

Les rendements des placements ont fléchi et sont passés de 6,62 p. 100 en 1998 à 5,29 p. 100 en 1999. Cette diminution s'explique par le fait que, pendant presque toute l'année 1998, les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis ont été plus élevés qu'en 1999. La Banque fédérale de réserve et la Banque du Canada ont commencé à assouplir leur politique monétaire vers la fin de 1998 et ont poursuivi ce relâchement pendant presque toute l'année 1999. Le rendement plus élevé en 1998 s'explique aussi par le remboursement anticipé d'un placement pour lequel le montant du règlement comprenait, outre le principal, une somme de 13 millions de dollars représentant les intérêts qui auraient couru si le placement avait été maintenu jusqu'à l'échéance.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs ont augmenté de 154 millions de dollars entre 1998 et 1999. Trois facteurs expliquent ce changement : une hausse du volume général des emprunts, une diminution du niveau général des taux d'intérêt et l'incidence des variations de change sur les soldes libellés en monnaies étrangères.

La hausse est surtout attribuable à un accroissement des emprunts nécessaires pour soutenir l'augmentation des prêts et des placements. Le solde moyen des emprunts à court terme est passé de 2 979 millions de dollars en 1998 à 3 429 millions de dollars en 1999. Le solde moyen des emprunts à long terme s'est accru lui aussi, passant de 7 994 millions de dollars en 1998 à 10 765 millions de dollars en 1999.

Intérêts débiteurs
(Gains/pertes de change exclus)

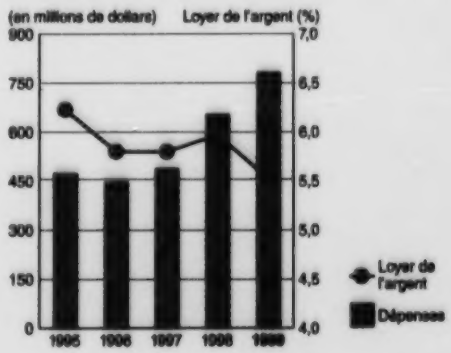

Facteurs de la variation des intérêts débiteurs par rapport à l'année précédente

(en millions de dollars)	
Augmentation du volume	180
Diminution des taux	(49)
Incidence des taux de change sur les intérêts débiteurs	(2)
Variation nette avant perte de change	129
Variation de la perte de change de la Société	25
Variation nette des intérêts débiteurs	154

Les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis ont été moins élevés en 1999 qu'en 1998, ce qui s'est traduit par une baisse du loyer de l'argent, qui est passé de 5,97 p. 100 à 5,52 p. 100 au cours de cette période.

Le raffermissement du dollar canadien en 1999 a également contribué à réduire de 2 millions de dollars les intérêts débiteurs sur les emprunts en monnaies étrangères.

Les intérêts débiteurs, tels que déclarés dans les états financiers, comprennent le gain ou la perte de change de la Société pour l'année. Les intérêts débiteurs en 1999 comprennent une perte de change de 12 millions de dollars (comparativement à un gain de 13 millions de dollars en 1998).

Primes d'assurance et commissions de garantie

Le tableau qui suit présente les revenus moyens des primes d'assurance et des commissions de garantie.

(en millions de dollars)			1998
		$	%
Programme à court terme :			
Volumes assurés		23 990	
Primes et commissions		80	
Taux de prime moyens sur les assurances à court terme			0,33
Programme à moyen terme :			
Nouvelles polices d'assurance en cours		2 160	
Primes et commissions		28	
Taux de prime moyens sur les assurances à moyen terme			1,30
Garanties de prêts			
Moyenne des engagements au titre des garanties de prêts		826	
Commissions de garanties de prêts		6	
Taux moyen des commissions de prêts			0,73

Les primes d'assurance à court terme ont rapporté 93 millions de dollars, soit 72 p. 100 des primes encaissées en 1999 et une hausse de 16 p. 100 par rapport à 1998. Cette augmentation découle directement de la croissance du volume des assurances à court terme, qui ont augmenté de 3 635 millions de dollars, ou 15 p. 100, par rapport à 1998.

Les primes d'assurance à moyen terme se sont chiffrées à 36 millions de dollars, en hausse de 29 p. 100 par rapport à 1998. Les nouvelles polices en cours dans les programmes à moyen terme ont augmenté de 805 millions de dollars, soit 37 p. 100 de plus qu'en 1998. Cette hausse est surtout attribuable à la croissance des programmes de cautions de bonne fin et de cautionnement, qui se sont accrus respectivement de 454 millions de dollars et de 280 millions de dollars par rapport à 1998. La croissance du programme de cautionnement, pour lequel le taux de prime moyen est moins élevé, a été le principal facteur de la diminution du taux de prime moyen dans les programmes à moyen terme en 1999. La diminution du taux moyen des commissions sur les garanties de prêts, malgré l'accroissement des engagements relatifs aux garanties de prêts, qui sont passés à 1 795 millions de dollars, soit 117 p. 100 de plus qu'en 1998, découle principalement de la signature d'une garantie de grande envergure avec une contrepartie jouissant d'une cote de solvabilité élevée.

Facteurs de la variation des intérêts débiteurs par rapport à l'année précédente

(en millions de dollars)	
Augmentation du volume	180
Diminution des taux	(49)
Incidence des taux de change sur les intérêts débiteurs	(2)
Variation nette avant perte de change	129
Variation de la perte de change de la Société	25
Variation nette des intérêts débiteurs	154

Les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis ont été moins élevés en 1999 qu'en 1998, ce qui s'est traduit par une baisse du loyer de l'argent, qui est passé de 5,97 p. 100 à 5,52 p. 100 au cours de cette période.

Le raffermissement du dollar canadien en 1999 a également contribué à réduire de 2 millions de dollars les intérêts débiteurs sur les emprunts en monnaies étrangères.

Les intérêts débiteurs, tels que déclarés dans les états financiers, comprennent le gain ou la perte de change de la Société pour l'année. Les intérêts débiteurs en 1999 comprennent une perte de change de 12 millions de dollars (comparativement à un gain de 13 millions de dollars en 1998).

Primes d'assurance et commissions de garantie

Le tableau qui suit présente les revenus moyens des primes d'assurance et des commissions de garantie.

(en millions de dollars)	**1999**		1998	
	$	**%**	$	%
Programme à court terme :				
Volumes assurés	**27 625**		23 990	
Primes et commissions	**93**		80	
Taux de prime moyens sur les assurances à court terme		**0,34**		0,33
Programme à moyen terme :				
Nouvelles polices d'assurance en cours	**2 985**		2 160	
Primes et commissions	**36**		28	
Taux de prime moyens sur les assurances à moyen terme		**1,21**		1,30
Garanties de prêts				
Moyenne des engagements au titre des garanties de prêts	**1 795**		826	
Commissions de garanties de prêts	**8**		6	
Taux moyen des commissions de prêts		**0,45**		0,73

Les primes d'assurance à court terme ont rapporté 93 millions de dollars, soit 72 p. 100 des primes encaissées en 1999 et une hausse de 16 p. 100 par rapport à 1998. Cette augmentation découle directement de la croissance du volume des assurances à court terme, qui ont augmenté de 3 635 millions de dollars, ou 15 p. 100, par rapport à 1998.

Les primes d'assurance à moyen terme se sont chiffrées à 36 millions de dollars, en hausse de 29 p. 100 par rapport à 1998. Les nouvelles polices en cours dans les programmes à moyen terme ont augmenté de 805 millions de dollars, soit 37 p. 100 de plus qu'en 1998. Cette hausse est surtout attribuable à la croissance des programmes de cautions de bonne fin et de cautionnement, qui se sont accrus respectivement de 454 millions de dollars et de 280 millions de dollars par rapport à 1998. La croissance du programme de cautionnement, pour lequel le taux de prime moyen est moins élevé, a été le principal facteur de la diminution du taux de prime moyen dans les programmes à moyen terme en 1999. La diminution du taux moyen des commissions sur les garanties de prêts, malgré l'accroissement des engagements relatifs aux garanties de prêts, qui sont passés à 1 795 millions de dollars, soit 117 p. 100 de plus qu'en 1998, découle principalement de la signature d'une garantie de grande envergure avec une contrepartie jouissant d'une cote de solvabilité élevée.

Provision pour pertes sur créances

Le tableau qui suit présente les dépenses liées à la provision pour pertes sur créances des cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	1999	1998	1997	1996	1995
Provision pour pertes sur créances au titre des					
Prêts	397	313	184	190	327
Assurances	133	88	59	68	49
Garanties de prêts	(7)	32	52	12	14
Total de la provision pour pertes sur créances	523	433	295	270	390

En 1999, la somme de 397 millions de dollars (contre 313 millions de dollars en 1998) a été portée à la provision pour pertes sur prêts. Une tranche d'environ 286 millions de dollars (contre 276 millions de dollars en 1998), ou 72 p. 100 (contre 88 p. 100 en 1998) est attribuable à la croissance du portefeuille. Le reste s'explique par la détérioration du portefeuille des prêts commerciaux et par un accroissement de la provision liée à des baisses de cotes de crédit. La croissance du portefeuille s'est produite principalement dans le secteur commercial et il y a eu une hausse importante des créances spéculatives.

Durant l'année, une somme de 133 millions de dollars a été portée à la provision pour pertes sur assurances. La hausse de cette provision est attribuable en partie à l'évaluation actuarielle de fin d'exercice de la provision, fondée sur la croissance soutenue du portefeuille d'assurances. Une tranche de 82 millions de dollars de la provision totale pour pertes sur assurances est imputable à la réévaluation des indemnités récupérables qui ont été radiées en 1999 (contre 39 millions de dollars en 1998).

Un recouvrement d'une perte sur créance de 7 millions de dollars pour des garanties de prêts a été réalisé en 1999. Il résulte de réductions des garanties en cours existantes et de la lente croissance des nouvelles transactions.

Frais d'administration

En 1999, les frais d'administration nets se sont établis à 100 millions de dollars, en hausse de 23 p. 100 par rapport à l'année précédente. La hausse des frais d'administration découle principalement de la croissance des effectifs. Par conséquent, les dépenses imputables aux salaires, aux avantages sociaux, à la technologie et aux locaux ont augmenté. Un autre facteur de la hausse a été les coûts liés au passage à l'an 2000. Exprimés en pourcentage du bénéfice d'exploitation, les frais d'administration sont passés à 13,5 p. 100 en 1999, comparativement à 12,5 p. 100 en 1998.

Frais d'administration

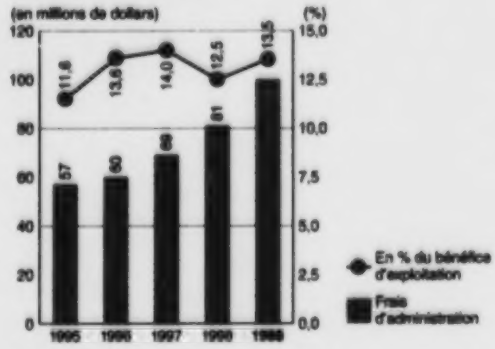

Discussion du Plan de la Société

Comparaison par rapport au Plan de 1999

En 1999, le volume d'activités a atteint un record de 40,1 milliards de dollars, en hausse de 15 p. 100 par rapport au niveau de 34,8 milliards de dollars enregistré en 1998 et plus que le volume de 35,0 milliards de dollars prévu pour 1999. Cette augmentation par rapport au plan est attribuable à chacun des programmes de la Société. Le volume des assurances à moyen terme a dépassé le plan de 3,0 milliards de dollars, celui des assurances à court terme, de 1,5 milliard de dollars, et celui du financement, de 0,6 milliard de dollars.

L'accroissement du volume des prêts signés ces dernières années s'est répercuté sur le bilan de la Société. Il a entraîné une hausse de 12 p. 100 des prêts à recevoir nets et une hausse de 17 p. 100 des emprunts par rapport aux prévisions du Plan. Les emprunts ont augmenté davantage que les prêts, étant donné que l'encaisse et les placements ont été majorés de 28 p. 100 par rapport au Plan afin de disposer de liquidités suffisantes durant la période de transition à l'an 2000.

Le bénéfice net de 118 millions de dollars dégagé en 1999 a été inférieur à celui de 160 millions de dollars prévu dans le Plan de la Société pour 1999. Bien que les intérêts créditeurs nets, les primes d'assurance et les commissions de garantie aient dépassé de 32 millions de dollars les prévisions, en raison d'une hausse plus élevée que prévu du volume d'activités pour 1999, ces augmentations ont été contrebalancées par un accroissement de 77 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances par rapport au Plan. La provision a été accrue d'un montant supérieur aux prévisions à cause de la détérioration accrue du portefeuille des prêts commerciaux en raison principalement des événements qui ont affecté l'Asie, la Russie et l'Amérique latine sur le plan économique. Les frais d'administration ont été inférieurs de 3 millions de dollars aux prévisions du Plan.

Plan de la Société pour l'an 2000

Le Plan de la Société prévoit pour l'an 2000 un volume d'activités de 42,0 milliards de dollars, mais les estimations révisées à la lumière des données disponibles après la publication du Plan laissent supposer que ce montant sera probablement dépassé, et que la somme de 45,0 milliards de dollars représente un objectif plus réaliste. Les soldes des prêts à recevoir et des emprunts devraient s'accroître grâce aux prêts signés en l'an 2000 et au montant significatif des prêts non versés relativement aux prêts signés au cours des exercices précédents.

Les principaux écarts de revenu prévus en l'an 2000 par rapport aux résultats de 1999 sont une augmentation des intérêts créditeurs nets, en raison de l'accroissement prévu des portefeuilles des prêts et des liquidités ainsi qu'une hausse des primes d'assurance et des commissions de garantie en fonction de la croissance prévue des volumes d'assurance. Cette expansion sera contrebalancée par une hausse des provisions pour pertes sur créances et des frais d'administration. L'augmentation attendue des provisions pour l'an 2000 vient des provisions supplémentaires qui reflètent les meilleures estimations de la direction pour tenir compte des répercussions du passage à l'an 2000 sur le portefeuille de la SEE. Les frais d'administration devraient augmenter de 19 millions de dollars en l'an 2000, en raison principalement de la croissance de l'effectif et des investissements dans la technologie.

	2000 Plan de la Société	[illegible]	1999 Plan de la Société
Volume			
(en milliards de dollars)			
Financement	6,0	[illegible]	5,5
Assurance à moyen terme	5,5	[illegible]	3,4
Assurance à court terme	30,5	[illegible]	26,1
Total	42,0	[illegible]	35,0
Bilan			
(en millions de dollars)			
Actif			
Prêts à recevoir	20 461	[illegible]	15 621
Provision pour pertes sur prêts	2 738	[illegible]	2 337
Prêts à recevoir net	17 723	[illegible]	13 284
Encaisse et placements	3 582	[illegible]	2 660
Intérêts courus et autres éléments d'actif	485	[illegible]	379
Total de l'actif	21 790	[illegible]	16 323
Passif et avoir de l'actionnaire			
Emprunts	18 732	[illegible]	13 924
Intérêts courus et autres éléments de passif	480	[illegible]	110
Provision pour sinistres sur assurance et garanties	686	[illegible]	434
Total du passif	19 898	[illegible]	14 468
Capital-actions	983	[illegible]	983
Bénéfices non répartis	909	[illegible]	872
Avoir de l'actionnaire	1 892	[illegible]	1 855
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	21 790	[illegible]	16 323
État des résultats			
(en millions de dollars)			
Intérêts créditeurs			
Prêts	1 521	[illegible]	1 202
Titres négociables et placements	204	[illegible]	146
	1 725	[illegible]	1 348
Intérêts débiteurs	1 038	[illegible]	763
Intérêts créditeurs nets	687	[illegible]	585
Primes d'assurance et commissions de garantie	151	[illegible]	124
Provision pour pertes sur créances	645	[illegible]	446
Revenu après provision pour pertes sur créances	193	[illegible]	263
Frais d'administration	119	[illegible]	103
Bénéfice net	74	[illegible]	160

Provision pour pertes sur créances

Le tableau qui suit présente les dépenses liées à la provision pour pertes sur créances des cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	**1999**	1998	1997	1996	1995
Provision pour pertes sur créances au titre des					
Prêts	**397**	313	184	190	327
Assurances	**133**	88	59	68	49
Garanties de prêts	**(7)**	32	52	12	14
Total de la provision pour pertes sur créances	**523**	433	295	270	390

En 1999, la somme de 397 millions de dollars (contre 313 millions de dollars en 1998) a été portée à la provision pour pertes sur prêts. Une tranche d'environ 286 millions de dollars (contre 276 millions de dollars en 1998), ou 72 p. 100 (contre 88 p. 100 en 1998) est attribuable à la croissance du portefeuille. Le reste s'explique par la détérioration du portefeuille des prêts commerciaux et par un accroissement de la provision liée à des baisses de cotes de crédit. La croissance du portefeuille s'est produite principalement dans le secteur commercial et il y a eu une hausse importante des créances spéculatives.

Durant l'année, une somme de 133 millions de dollars a été portée à la provision pour pertes sur assurances. La hausse de cette provision est attribuable en partie à l'évaluation actuarielle de fin d'exercice de la provision, fondée sur la croissance soutenue du portefeuille d'assurances. Une tranche de 82 millions de dollars de la provision totale pour pertes sur assurances est imputable à la réévaluation des indemnités récupérables qui ont été radiées en 1999 (contre 39 millions de dollars en 1998).

Un recouvrement d'une perte sur créance de 7 millions de dollars pour des garanties de prêts a été réalisé en 1999. Il résulte de réductions des garanties en cours existantes et de la lente croissance des nouvelles transactions.

Frais d'administration

En 1999, les frais d'administration nets se sont établis à 100 millions de dollars, en hausse de 23 p. 100 par rapport à l'année précédente. La hausse des frais d'administration découle principalement de la croissance des effectifs. Par conséquent, les dépenses imputables aux salaires, aux avantages sociaux, à la technologie et aux locaux ont augmenté. Un autre facteur de la hausse a été les coûts liés au passage à l'an 2000. Exprimés en pourcentage du bénéfice d'exploitation, les frais d'administration sont passés à 13,5 p. 100 en 1999, comparativement à 12,5 p. 100 en 1998.

Frais d'administration

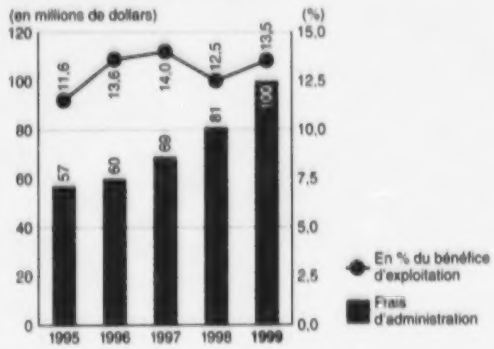

Discussion du Plan de la Société

Comparaison par rapport au Plan de 1999

En 1999, le volume d'activités a atteint un record de 40,1 milliards de dollars, en hausse de 15 p. 100 par rapport au niveau de 34,8 milliards de dollars enregistré en 1998 et plus que le volume de 35,0 milliards de dollars prévu pour 1999. Cette augmentation par rapport au plan est attribuable à chacun des programmes de la Société. Le volume des assurances à moyen terme a dépassé le plan de 3,0 milliards de dollars, celui des assurances à court terme, de 1,5 milliard de dollars, et celui du financement, de 0,6 milliard de dollars.

L'accroissement du volume des prêts signés ces dernières années s'est répercuté sur le bilan de la Société. Il a entraîné une hausse de 12 p. 100 des prêts à recevoir nets et une hausse de 17 p. 100 des emprunts par rapport aux prévisions du Plan. Les emprunts ont augmenté davantage que les prêts, étant donné que l'encaisse et les placements ont été majorés de 28 p. 100 par rapport au Plan afin de disposer de liquidités suffisantes durant la période de transition à l'an 2000.

Le bénéfice net de 118 millions de dollars dégagé en 1999 a été inférieur à celui de 160 millions de dollars prévu dans le Plan de la Société pour 1999. Bien que les intérêts créditeurs nets, les primes d'assurance et les commissions de garantie aient dépassé de 32 millions de dollars les prévisions, en raison d'une hausse plus élevée que prévu du volume d'activités pour 1999, ces augmentations ont été contrebalancées par un accroissement de 77 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances par rapport au Plan. La provision a été accrue d'un montant supérieur aux prévisions à cause de la détérioration accrue du portefeuille des prêts commerciaux en raison principalement des événements qui ont affecté l'Asie, la Russie et l'Amérique latine sur le plan économique. Les frais d'administration ont été inférieurs de 3 millions de dollars aux prévisions du Plan.

Plan de la Société pour l'an 2000

Le Plan de la Société prévoit pour l'an 2000 un volume d'activités de 42,0 milliards de dollars, mais les estimations révisées à la lumière des données disponibles après la publication du Plan laissent supposer que ce montant sera probablement dépassé, et que la somme de 45,0 milliards de dollars représente un objectif plus réaliste. Les soldes des prêts à recevoir et des emprunts devraient s'accroître grâce aux prêts signés en l'an 2000 et au montant significatif des prêts non versés relativement aux prêts signés au cours des exercices précédents.

Les principaux écarts de revenu prévus en l'an 2000 par rapport aux résultats de 1999 sont une augmentation des intérêts créditeurs nets, en raison de l'accroissement prévu des portefeuilles des prêts et des liquidités ainsi qu'une hausse des primes d'assurance et des commissions de garantie en fonction de la croissance prévue des volumes d'assurance. Cette expansion sera contrebalancée par une hausse des provisions pour pertes sur créances et des frais d'administration. L'augmentation attendue des provisions pour l'an 2000 vient des provisions supplémentaires qui reflètent les meilleures estimations de la direction pour tenir compte des répercussions du passage à l'an 2000 sur le portefeuille de la SEE. Les frais d'administration devraient augmenter de 19 millions de dollars en l'an 2000, en raison principalement de la croissance de l'effectif et des investissements dans la technologie.

	2000 Plan de la Société	**1999 Résultats réels**	1999 Plan de la Société
Volume			
(en milliards de dollars)			
Financement	6,0	**6,1**	5,5
Assurance à moyen terme	5,5	**6,4**	3,4
Assurance à court terme	30,5	**27,6**	26,1
Total	42,0	**40,1**	35,0
Bilan			
(en millions de dollars)			
Actif			
Prêts à recevoir	20 461	**17 168**	15 621
Provision pour pertes sur prêts	2 738	**2 324**	2 337
Prêts à recevoir net	17 723	**14 844**	13 284
Encaisse et placements	3 582	**3 398**	2 660
Intérêts courus et autres éléments d'actif	485	**1 181**	379
Total de l'actif	21 790	**19 423**	16 323
Passif et avoir de l'actionnaire			
Emprunts	18 732	**16 248**	13 924
Intérêts courus et autres éléments de passif	480	**923**	110
Provision pour sinistres sur assurance et garanties	686	**454**	434
Total du passif	19 898	**17 625**	14 468
Capital-actions	983	**983**	983
Bénéfices non répartis	909	**815**	872
Avoir de l'actionnaire	1 892	**1 798**	1 855
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	21 790	**19 423**	16 323
État des résultats			
(en millions de dollars)			
Intérêts créditeurs			
Prêts	1 521	**1 258**	1 202
Titres négociables et placements	204	**146**	146
	1 725	**1 404**	1 348
Intérêts débiteurs	1 038	**796**	763
Intérêts créditeurs nets	687	**608**	585
Primes d'assurance et commissions de garantie	151	**133**	124
Provision pour pertes sur créances	645	**523**	446
Revenu après provision pour pertes sur créances	193	**218**	263
Frais d'administration	119	**100**	103
Bénéfice net	74	**118**	160

Gestion des risques

Risques de crédit

Par risques de crédit, on entend les risques de perte subie si une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations financières. La SEE s'expose à des risques de crédit dans le cadre de ses programmes d'assurances et de financement, ainsi que dans l'exercice de ses activités de trésorerie. C'est pourquoi elle a mis en place des politiques de gestion des risques qui l'aident à suivre constamment ces risques.

Risques du marché

Par risques du marché, on entend les risques de perte pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change. La Société gère les risques du marché auxquels sont exposés ses éléments d'actif et de passif par portefeuille. Elle a mis en place des politiques pour limiter son exposition aux mouvements des taux d'intérêt et des taux de change.

La SEE a pour mandat de fournir aux exportateurs des outils pour les aider à gérer les risques auxquels ils sont exposés sur les marchés internationaux. Pour ce faire, elle doit elle-même prendre des risques et les gérer prudemment afin d'assurer sa santé financière à long terme.

Risques liés aux liquidités

Par risques liés aux liquidités, on entend les risques d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations de la Société. La SEE a adopté des politiques en matière de gestion des risques de trésorerie qui lui permettent de disposer de suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de fonctionnement et préserver la stabilité de son programme d'emprunts à court terme.

Risques opérationnels

Par risques opérationnels, on entend les risques potentiels d'une perte attribuable à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes. La SEE dispose de politiques, de procédures et d'un service de vérification interne afin de réduire la possibilité de pertes importantes résultant de risques opérationnels.

Une discussion plus détaillée de chacun des risques ci-dessus paraît dans les pages suivantes.

Risques de crédit

Les risques de crédit constituent les risques de perte financière les plus importants pour la SEE. Au 31 décembre 1999, la SEE s'exposait à des risques de crédit d'une valeur de 40,8 milliards de dollars, tel qu'on peut le voir à la page suivante. La Société examine continuellement ses systèmes et ses processus, afin d'améliorer l'administration et l'évaluation des risques de crédit inhérents à tous les accords conclus dans le cadre d'opérations de financement, d'assurance et de trésorerie. Elle est déterminée à faire en sorte que ses politiques et méthodes d'approbation et de gestion de portefeuille intègrent les pratiques des « premiers de classe » des secteurs privé et public.

La SEE gère les risques liés à ses engagements en fonction des portefeuilles et des opérations.

Gestion des risques de crédit des portefeuilles

En 1999, la SEE a achevé un examen et une amélioration en profondeur de ses pratiques de gestion des risques de crédit, qui ont culminé par l'approbation, par le Conseil d'administration, d'un nouveau cadre de gestion des risques de crédit. Ce cadre établit les responsabilités du Conseil d'administration en matière d'approbation, les responsabilités de surveillance du Comité de gestion des risques du Conseil d'administration, ainsi que les responsabilités de la direction à l'égard du fonctionnement, des approbations et de la présentation de rapports. Le cadre comprend notamment de nouvelles méthodes et des méthodes améliorées pour déterminer les plafonds des risques-pays, des risques liés à l'industrie ainsi qu'au débiteur commercial. Tous ces plafonds sont déterminés en fonction du capital de la SEE et des facteurs de risque liés à l'engagement. Le cadre prévoit également des rapports périodiques au Conseil d'administration sur les approbations de transactions par la direction, les accumulations de risques et la conformité envers le cadre lui-même.

Les risques-pays sont évalués sans cesse par la division de l'Économie, afin de tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou du pays en cause. La division de l'Économie évalue les risques que présentent tous les pays et, toute chose étant égale par ailleurs, plus les risques-pays sont élevés, plus la limite de crédit pour le pays en cause est faible.

Les risques liés au débiteur commercial sont examinés périodiquement par la Société, afin de tenir compte des changements susceptibles d'influer sur les risques de crédit du débiteur. La Société évalue les risques que présentent tous les débiteurs commerciaux et, toute chose étant égale par ailleurs, plus les risques sont élevés, plus la limite de crédit pour le débiteur commercial en cause est faible.

Gestion des risques

La SEE a pour mandat de fournir aux exportateurs des outils pour les aider à gérer les risques auxquels ils sont exposés sur les marchés internationaux. Pour ce faire, elle doit elle-même prendre des risques et les gérer prudemment afin d'assurer sa santé financière à long terme.

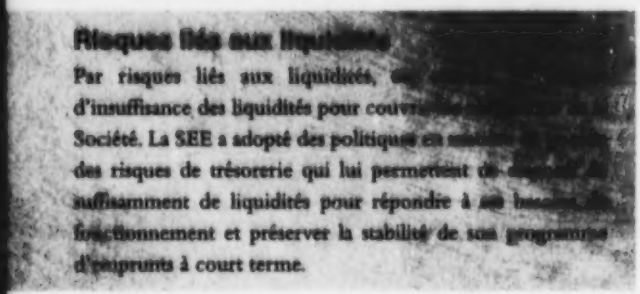

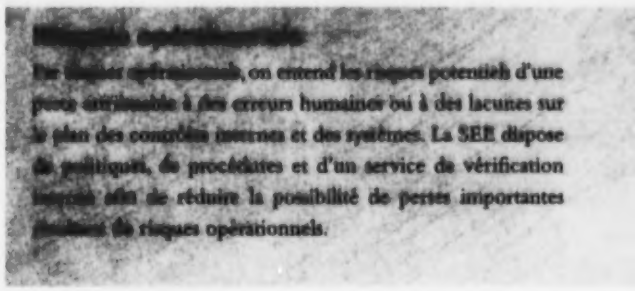

Une discussion plus détaillée de chacun des risques ci-dessus paraît dans les pages suivantes.

Risques de crédit

Les risques de crédit constituent les risques de perte financière les plus importants pour la SEE. Au 31 décembre 1999, la SEE s'exposait à des risques de crédit d'une valeur de 40,8 milliards de dollars, tel qu'on peut le voir à la page suivante. La Société examine continuellement ses systèmes et ses processus, afin d'améliorer l'administration et l'évaluation des risques de crédit inhérents à tous les accords conclus dans le cadre d'opérations de financement, d'assurance et de trésorerie. Elle est déterminée à faire en sorte que ses politiques et méthodes d'approbation et de gestion de portefeuille intègrent les pratiques des « premiers de classe » des secteurs privé et public.

La SEE gère les risques liés à ses engagements en fonction des portefeuilles et des opérations.

Gestion des risques de crédit des portefeuilles

En 1999, la SEE a achevé un examen et une amélioration en profondeur de ses pratiques de gestion des risques de crédit, qui ont culminé par l'approbation, par le Conseil d'administration, d'un nouveau cadre de gestion des risques de crédit. Ce cadre établit les responsabilités du Conseil d'administration en matière d'approbation, les responsabilités de surveillance du Comité de gestion des risques du Conseil d'administration, ainsi que les responsabilités de la direction à l'égard du fonctionnement, des approbations et de la présentation de rapports. Le cadre comprend notamment de nouvelles méthodes et des méthodes améliorées pour déterminer les plafonds des risques-pays, des risques liés à l'industrie ainsi qu'au débiteur commercial. Tous ces plafonds sont déterminés en fonction du capital de la SEE et des facteurs de risque liés à l'engagement. Le cadre prévoit également des rapports périodiques au Conseil d'administration sur les approbations de transactions par la direction, les accumulations de risques et la conformité envers le cadre lui-même.

Les risques-pays sont évalués sans cesse par la division de l'Économie, afin de tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou du pays en cause. La division de l'Économie évalue les risques que présentent tous les pays et, toute chose étant égale par ailleurs, plus les risques-pays sont élevés, plus la limite de crédit pour le pays en cause est faible.

Les risques liés au débiteur commercial sont examinés périodiquement par la Société, afin de tenir compte des changements susceptibles d'influer sur les risques de crédit du débiteur. La Société évalue les risques que présentent tous les débiteurs commerciaux et, toute chose étant égale par ailleurs, plus les risques sont élevés, plus la limite de crédit pour le débiteur commercial en cause est faible.

Il incombe à la direction d'appliquer les engagements de la SEE à l'intérieur des limites fixées par le Conseil d'administration. Toute exception à ces limites doit être approuvée expressément par le Conseil.

Gestion des risques liés aux opérations individuelles

Afin de mieux comprendre les risques de crédit liés à chacun de ses engagements de crédit, la Société s'articule autour d'équipes axées sur les principaux secteurs industriels. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle préalable de chaque engagement de crédit. À l'intérieur de la structure par équipes, des pouvoirs d'approbation sont délégués à chaque membre en fonction de ses compétences et de son expérience. Tous les engagements (sauf ceux de très faible envergure) exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués.

Les opérations éventuelles d'envergure sur le plan du montage et des risques de crédit sont examinées et avalisées par le Bureau de gestion des risques avant d'être approuvées. Le Bureau relève du vice-président, Gestion des risques. Les opérations très importantes sur le plan du montage et des risques de crédit sont aussi examinées et avalisées par le Comité de gestion des risques, qui est composé des six cadres supérieurs suivants : le président, le vice-président directeur des Services financiers à moyen et à long terme, le premier vice-président des Finances et chef de la direction financière, le premier vice-président du Contentieux et Secrétaire, le premier vice-président des Services financiers à court terme, et le vice-président de la Gestion des risques. En outre, le Conseil d'administration doit approuver certaines transactions pour lesquelles le risque de crédit et la structure sont considérables.

La Société surveille activement et gère les risques de crédit liés aux opérations après l'engagement, afin de s'assurer qu'en cas de modification des risques, les conséquences soient évaluées et gérées. En cas d'évolution négative des risques, la cote de l'opération est abaissée, les provisions sont rajustées et des mesures sont prises pour atténuer les pertes éventuelles.

Concentration des engagements

Le tableau ci-dessous montre les principales concentrations des engagements commerciaux et souverains sur les marchés géographiques et dans les pays où la SEE assumait des risques à la fin de 1999.

Engagements selon le marché géographique

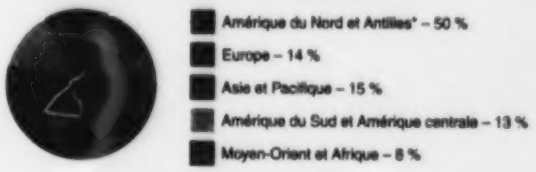

**y compris le Mexique*

Pays	Portefeuille des prêts: Prêts à recevoir bruts	Portefeuille des prêts: Engagements non versés	Polices d'assurance et garanties en cours: Court terme	Polices d'assurance et garanties en cours: Moyen terme	Placements et instruments financiers dérivés*	Engagements en 1999: $	Engagements en 1999: %
(en millions de dollars)							
États-Unis	4 885	1 275	2 821	1 367	813	11 161	27
Canada	1 502**	1 270**	1 036	1 102***	2 805	7 715	19
Chine	1 121	585	217	174	–	2 097	5
Royaume-Uni	872	480	141	182	–	1 675	4
Brésil	738	53	419	281	–	1 491	4
Mexique	713	188	279	21	–	1 201	3
Indonésie	896	53	20	207	–	1 176	3
Pérou	741	242	48	103	–	1 134	3
Venezuela	609	149	43	19	–	820	2
Allemagne	174	33	157	23	341	728	2
Autres****	6 347	1 017	1 966	2 095	164	11 589	28
Total	18 598	5 345	7 147	5 574	4 123	40 787	100

* *Par placements, on entend les montants au titre de l'encaisse, des titres négociables et des placements.*

** *Comprend les répercussions d'une transaction de 1 497 millions de dollars signée en 1997, avec recours contre le Trésor canadien en cas de défaut de paiement du prêt.*

*** *Comprend 1 055 millions de dollars au titre de l'assurance-cautionnement. Les exportations couvertes par cette assurance étaient pour 79 p. 100 destinées aux États-Unis.*

**** *Comprend 122 pays pour lesquels les engagements totaux varient de 1 million de dollars à 709 millions de dollars.*

Concentration des engagements – portefeuille des prêts

Depuis quatre ans, les prêts à recevoir bruts se sont accrus à un taux annuel moyen de 18 p. 100, passant de 9 910 millions de dollars en 1995 à 18 598 millions de dollars en 1999. Cette progression tient à une autre année de croissance record des prêts commerciaux, qui sont passés de 3 002 millions de dollars en 1995 à 11 255 millions de dollars en 1999. Depuis quatre ans, les prêts commerciaux ont augmenté à un taux annuel moyen de 40 p. 100, tandis que les prêts souverains se sont accrus à un taux annuel moyen beaucoup plus bas, soit 1,3 p. 100.

La ventilation des prêts a continué de s'orienter en faveur des prêts commerciaux. En 1995, le rapport entre les prêts commerciaux et les prêts souverains était de 30:70, en 1999, il était de 61:39. En 1999, le volume des nouveaux prêts aux emprunteurs commerciaux a représenté 90 p. 100 de tous les prêts signés.

Prêts à recevoir bruts
(en millions de dollars)

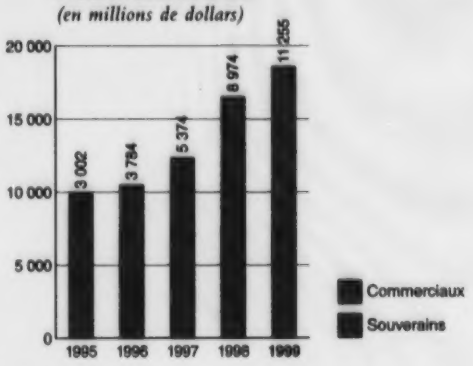

Prêts commerciaux productifs

Tel qu'illustré dans le graphique, les engagements commerciaux selon le secteur industriel sont restés relativement inchangés par rapport à 1998.

Les cinq contreparties dont les soldes des engagements commerciaux sont les plus élevés représentent collectivement 4 259 millions de dollars ou 30 p. 100 des prêts commerciaux productifs. De ce nombre, deux font partie du secteur du transport terrestre et représentent 2 385 millions de dollars, ou 17 p. 100 des prêts commerciaux productifs. Deux autres font partie du secteur du transport aérien et représentent 1 226 millions de dollars, ou 9 p. 100. La dernière appartient au secteur des technologies de l'information et représente 648 millions de dollars, ou 4 p. 100.

Prêts commerciaux productifs
(%)

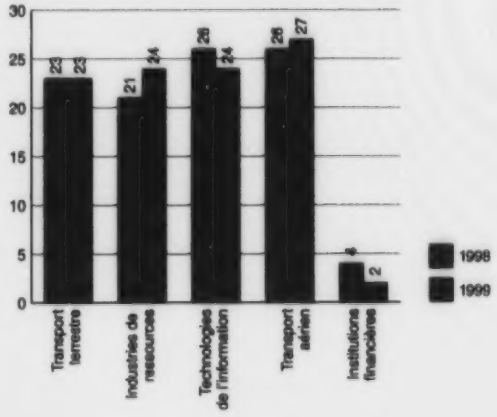

	Prêts à recevoir bruts	Engagements non versés	Engagements	en 1999	Prêts à recevoir bruts	Engagements non versés	Engagements	en 1998
(en millions de dollars)			$	%			$	%
Transport terrestre	2 411	891	3 302	23	1 776	1 000	2 776	23
Industries de ressources	2 368	862	3 230	24	1 554	954	2 508	21
Technologies de l'information	2 888	891	3 288	24	2 242	927	3 169	26
Transport aérien	3 328	926	3 852	27	2 885	226	3 111	26
Institutions financières	307	11	318	2	372	46	418	4
Total	11 607	3 231	14 208	100	8 829	3 153	11 982	100

Prêts souverains productifs

Les concentrations de risques souverains dans le portefeuille de prêts à recevoir bruts productifs de la SEE se présentent comme suit :

(en millions de dollars)						Prêts à recevoir bruts	Engagements non versés	Engagements	en 1998
								$	%
Chine					Chine	1 221	743	1 964	23
Canada					Canada	424	1 130	1 554	18
Pérou					Venezuela	438	282	720	9
Venezuela					Algérie	523	96	619	7
Algérie					Indonésie	488	96	584	7
Autres					Autres	2 672	313	2 985	36
Total					Total	5 766	2 660	8 426	100

Le portefeuille des prêts souverains a diminué de 1 p. 100 par rapport à 1998. Le Pérou se retrouve parmi les cinq principaux pays ayant des engagements souverains à la suite de sa reclassification de la catégorie des prêts douteux à celle des prêts productifs en 1999.

La réorientation globale du financement, qui délaisse le secteur public pour se concentrer dans le secteur privé, est démontrée par la hausse minimale du portefeuille des prêts souverains de la Société. Dix p. 100 de tous les prêts signés en 1999 ont été consentis à des emprunteurs souverains, comparativement à 8 p. 100 en 1998.

Concentration des engagements – portefeuille des assurances

Polices d'assurance et garanties en cours

(en millions de dollars)		1998
Court terme	7 147	6 850
Moyen terme	5 574	4 944
Total	12 721	11 794

Au 31 décembre 1999, la concentration en fonction de la durée des polices est restée relativement inchangée par rapport à 1998.

Polices d'assurance et garanties de prêts en cours selon la durée des polices

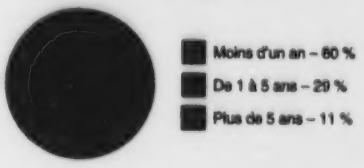

Programme à court terme

Concentration selon la taille

En 1999, le programme à court terme a appuyé 4 142 clients. Du point de vue du volume assuré, les cinq principaux clients représentaient 14 p. 100 du volume total assuré en 1999 (contre 20 p. 100 en 1998). Le plus grand nombre d'acheteurs du point de vue des approbations de crédit globales se situent dans la tranche de 1 000 à 500 000 dollars. Cette proportion est restée relativement inchangée par rapport aux niveaux de concentration globale affichés en 1998.

Le tableau qui suit présente le nombre d'acheteurs et les engagements de l'année, selon la taille du risque, dans le portefeuille des assurances à court terme.

Valeur de l'encours *(en milliers de dollars)*			Nombre d'acheteurs	1998 Engagements (en millions de dollars)
1–500			36 572	4 029
501–2 000			3 700	3 591
2 001–5 000			949	2 978
5 001–10 000			316	2 267
10 001 et plus			258	5 359
Total			43 795	18 224

Concentration des engagements – portefeuille des prêts

Depuis quatre ans, les prêts à recevoir bruts se sont accrus à un taux annuel moyen de 18 p. 100, passant de 9 910 millions de dollars en 1995 à 18 598 millions de dollars en 1999. Cette progression tient à une autre année de croissance record des prêts commerciaux, qui sont passés de 3 002 millions de dollars en 1995 à 11 255 millions de dollars en 1999. Depuis quatre ans, les prêts commerciaux ont augmenté à un taux annuel moyen de 40 p. 100, tandis que les prêts souverains se sont accrus à un taux annuel moyen beaucoup plus bas, soit 1,3 p. 100.

La ventilation des prêts a continué de s'orienter en faveur des prêts commerciaux. En 1995, le rapport entre les prêts commerciaux et les prêts souverains était de 30:70, en 1999, il était de 61:39. En 1999, le volume des nouveaux prêts aux emprunteurs commerciaux a représenté 90 p. 100 de tous les prêts signés.

Prêts à recevoir bruts
(en millions de dollars)

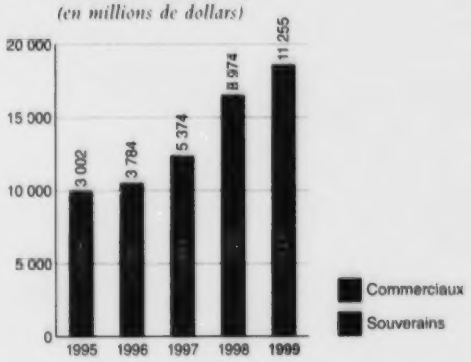

Prêts commerciaux productifs

Tel qu'illustré dans le graphique, les engagements commerciaux selon le secteur industriel sont restés relativement inchangés par rapport à 1998.

Les cinq contreparties dont les soldes des engagements commerciaux sont les plus élevés représentent collectivement 4 259 millions de dollars ou 30 p. 100 des prêts commerciaux productifs. De ce nombre, deux font partie du secteur du transport terrestre et représentent 2 385 millions de dollars, ou 17 p. 100 des prêts commerciaux productifs. Deux autres font partie du secteur du transport aérien et représentent 1 226 millions de dollars, ou 9 p. 100. La dernière appartient au secteur des technologies de l'information et représente 648 millions de dollars, ou 4 p. 100.

Prêts commerciaux productifs
(%)

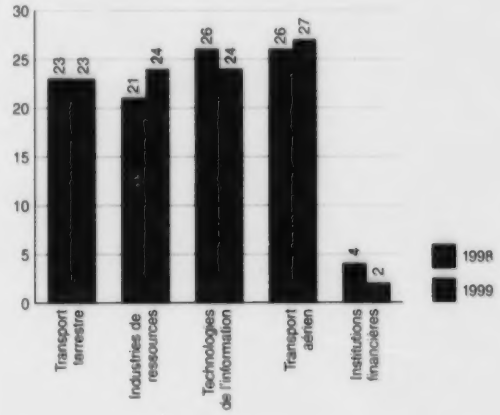

	Prêts à recevoir bruts	Engagements non versés	Engagements	en 1999	Prêts à recevoir bruts	Engagements non versés	Engagements	en 1998
(en millions de dollars)			$	%			$	%
Transport terrestre	**2 411**	**851**	**3 262**	**23**	1 776	1 000	2 776	23
Industries de ressources	**2 398**	**982**	**3 380**	**24**	1 554	954	2 508	21
Technologies de l'information	**2 565**	**831**	**3 396**	**24**	2 242	927	3 169	26
Transport aérien	**3 326**	**526**	**3 852**	**27**	2 885	226	3 111	26
Institutions financières	**307**	**11**	**318**	**2**	372	46	418	4
Total	**11 007**	**3 201**	**14 208**	**100**	8 829	3 153	11 982	100

Prêts souverains productifs

Les concentrations de risques souverains dans le portefeuille de prêts à recevoir bruts productifs de la SEE se présentent comme suit :

	Prêts à recevoir bruts	Engagements non versés	Engagements	en 1999		Prêts à recevoir bruts	Engagements non versés	Engagements	en 1998
(en millions de dollars)			$	%				$	%
Chine	**1 113**	**584**	**1 677**	**20**	Chine	1 221	743	1 964	23
Canada	**655**	**896**	**1 551**	**19**	Canada	424	1 130	1 554	18
Pérou	**625**	**–**	**625**	**7**	Venezuela	438	282	720	9
Venezuela	**473**	**122**	**595**	**7**	Algérie	523	96	619	7
Algérie	**527**	**28**	**555**	**7**	Indonésie	488	96	584	7
Autres	**2 890**	**489**	**3 379**	**40**	Autres	2 672	313	2 985	36
Total	**6 283**	**2 099**	**8 382**	**100**	Total	5 766	2 660	8 426	100

Le portefeuille des prêts souverains a diminué de 1 p. 100 par rapport à 1998. Le Pérou se retrouve parmi les cinq principaux pays ayant des engagements souverains à la suite de sa reclassification de la catégorie des prêts douteux à celle des prêts productifs en 1999.

La réorientation globale du financement, qui délaisse le secteur public pour se concentrer dans le secteur privé, est démontrée par la hausse minimale du portefeuille des prêts souverains de la Société. Dix p. 100 de tous les prêts signés en 1999 ont été consentis à des emprunteurs souverains, comparativement à 8 p. 100 en 1998.

Concentration des engagements – portefeuille des assurances

Polices d'assurance et garanties en cours

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Court terme	**7 147**	6 850
Moyen terme	**5 574**	4 944
Total	**12 721**	11 794

Au 31 décembre 1999, la concentration en fonction de la durée des polices est restée relativement inchangée par rapport à 1998.

Polices d'assurance et garanties de prêts en cours selon la durée des polices

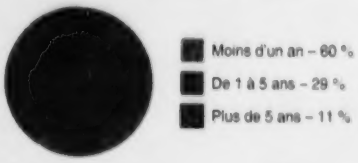

Programme à court terme

Concentration selon la taille

En 1999, le programme à court terme a appuyé 4 142 clients. Du point de vue du volume assuré, les cinq principaux clients représentaient 14 p. 100 du volume total assuré en 1999 (contre 20 p. 100 en 1998). Le plus grand nombre d'acheteurs du point de vue des approbations de crédit globales se situent dans la tranche de 1 000 à 500 000 dollars. Cette proportion est restée relativement inchangée par rapport aux niveaux de concentration globale affichés en 1998.

Le tableau qui suit présente le nombre d'acheteurs et les engagements de l'année, selon la taille du risque, dans le portefeuille des assurances à court terme.

		1999		1998
Valeur de l'encours *(en milliers de dollars)*	**Nombre d'acheteurs**	**Engagements (en millions de dollars)**	Nombre d'acheteurs	Engagements (en millions de dollars)
1–500	**41 050**	**4 624**	38 572	4 029
501–2 000	**3 957**	**3 746**	3 700	3 591
2 001–5 000	**987**	**2 985**	949	2 978
5 001–10 000	**326**	**2 293**	316	2 267
10 001 et plus	**257**	**5 688**	258	5 359
Total	**46 577**	**19 336**	43 795	18 224

Concentration par pays

Le programme d'assurances à court terme est surtout concentré dans les pays suivants :

(en millions de dollars)	1999			1998	
	$	%		$	%
États-Unis	2 821	39	États-Unis	2 538	37
Canada	1 036	15	Canada	1 024	15
Brésil	419	6	Brésil	353	5
Mexique	279	4	Japon	289	4
Iran	243	3	Mexique	278	4
Autres*	2 349	33	Autres*	2 368	35
Total	7 147	100	Total	6 850	100

* *Comprend 140 pays dont les concentrations varient de 0,001 million de dollars à 233 millions de dollars (contre 149 pays dont les concentrations variaient de 0,001 million de dollars à 226 millions de dollars en 1998).*

Concentration par secteur industriel

Les concentrations des polices d'assurance en cours selon le secteur industriel se répartissent comme suit :

Polices d'assurance en cours par secteur industriel
(%)

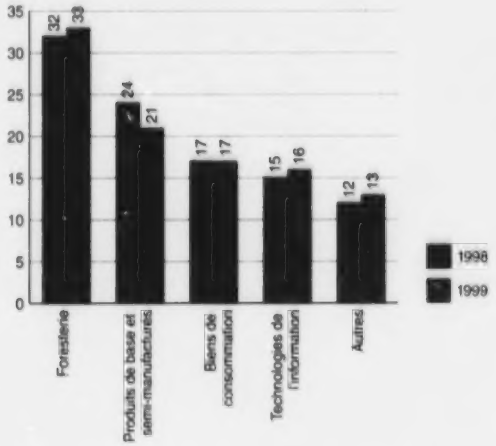

Programmes d'assurances à moyen terme et garanties

Concentration selon la taille

En 1999, 378 clients ont été appuyés par le programme à moyen terme (contre 383 en 1998). Les cinq principaux clients ont représenté 60 p. 100 de toutes les polices d'assurance à moyen terme et garanties en cours en 1999 (contre 62 p. 100 en 1998). L'engagement le plus élevé parmi ces cinq clients se chiffre à 2 276 millions de dollars. Les cinq principales polices et garanties de prêts en cours au 31 décembre 1999 comptent pour 32 p. 100 (contre 38 p. 100 en 1998) de l'ensemble des polices à moyen terme et garanties en cours.

Concentration par pays

Au 31 décembre 1999, le portefeuille des polices à moyen terme et garanties en cours portait sur 1 582 opérations dans 124 pays (contre 1 442 opérations dans 112 pays en 1998). L'engagement moyen était de 3,5 millions de dollars (contre 3,4 millions de dollars en 1998).

Les risques les plus élevés relatifs au portefeuille des polices d'assurance à moyen terme et des garanties en cours se concentrent dans les pays suivants :

(en millions de dollars)	1999			1998	
	$	%		$	%
États-Unis	1 367	24	États-Unis	1 377	28
Canada	1 102	20	Canada	674	14
Brésil	281	5	Colombie	303	6
Colombie	215	4	Brésil	301	6
Israël	214	4	Turquie	256	5
Autres*	2 395	43	Autres	2 033	41
Total	5 574	100	Total	4 944	100

* *Comprend 113 pays, dont les concentrations varient de 0,012 million de dollars à 207 millions de dollars (contre 105 pays, dont les concentrations variaient de 0,002 million de dollars à 223 millions de dollars en 1998).*

Sur l'ensemble de la concentration aux États-Unis, les garanties à l'appui de conventions de prêts représentent 1 298 millions de dollars (soit 95 p. 100). Les engagements au Canada sont constitués principalement (1 055 millions de dollars) d'assurances-cautionnement (contre 659 millions de dollars en 1998), dont 79 p. 100 à l'appui d'exportations aux États-Unis (contre 86 p. 100 en 1998).

Concentration par programme

Les engagements relatifs aux cautions de bonne fin et aux cautionnements se sont accrus de 474 millions de dollars et de 396 millions de dollars par rapport à 1998. Les engagements relatifs au programme d'assurance-risques politiques ont diminué de 8 p. 100, mais le volume d'activités de ce programme a augmenté de 40 p. 100 par rapport à 1998. La baisse des engagements découle d'une hausse des activités chez les réassureurs et les coassureurs.

Concentration par programme

(%)

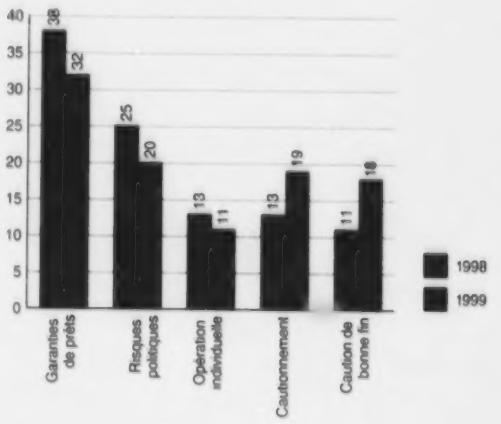

Qualité du crédit

Qualité du crédit – Prêts

Les prêts à recevoir bruts productifs ont augmenté de 18 p. 100 en 1999 pour atteindre 17 290 millions de dollars, comparativement à 14 595 millions de dollars en 1998. Le principal facteur de cette augmentation est la croissance record continue du volume de prêts commerciaux signés, les nouveaux prêts souverains restant près de leurs niveaux de 1998. La concentration des risques reste comparable à celle de 1998, mais les créances spéculatives affichent une croissance supérieure à la moyenne.

Les prêts douteux en pourcentage de l'ensemble des prêts à recevoir bruts ont décliné, passant de 12 p. 100 en 1998 à 7 p. 100 en 1999. En 1999, cinq prêts ont été reclassifiés parmi les prêts douteux : trois prêts commerciaux d'une valeur totale de 105 millions de dollars et deux prêts souverains d'une valeur de 56 millions de dollars. Des prêts souverains au Pérou d'une valeur de 647 millions de dollars ont été reclassifiés parmi les prêts productifs. Aucun prêt n'a été radié en 1998 et 1999.

Prêts à recevoir bruts

(en millions de dollars)

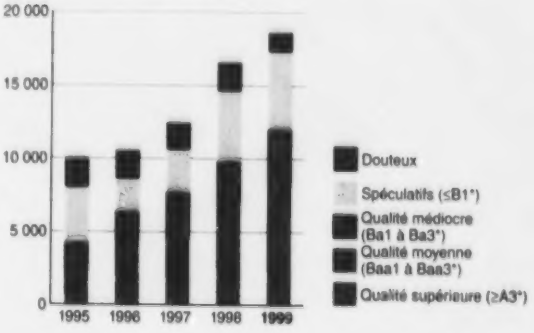

* *Cotes à long terme attribuées par Moody's*

Concentration par pays

Le programme d'assurances à court terme est surtout concentré dans les pays suivants :

(en millions de dollars)	[illegible]			1998	
	$	%		$	%
États-Unis	[illegible]	[illegible]	États-Unis	2 538	37
Canada	[illegible]	[illegible]	Canada	1 024	15
Brésil	[illegible]	[illegible]	Brésil	353	5
Mexique	[illegible]	[illegible]	Japon	289	4
Iran	[illegible]	[illegible]	Mexique	278	4
Autres*	[illegible]	[illegible]	Autres*	2 368	35
Total	7 147	100	Total	6 850	100

* *Comprend 140 pays dont les concentrations varient de 0,001 million de dollars à 233 millions de dollars (contre 149 pays dont les concentrations variaient de 0,001 million de dollars à 226 millions de dollars en 1998).*

Concentration par secteur industriel

Les concentrations des polices d'assurance en cours selon le secteur industriel se répartissent comme suit :

Polices d'assurance en cours par secteur industriel
(%)

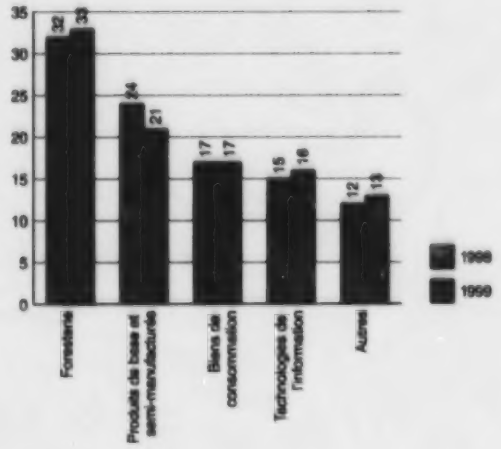

Programmes d'assurances à moyen terme et garanties

Concentration selon la taille

En 1999, 378 clients ont été appuyés par le programme à moyen terme (contre 383 en 1998). Les cinq principaux clients ont représenté 60 p. 100 de toutes les polices d'assurance à moyen terme et garanties en cours en 1999 (contre 62 p. 100 en 1998). L'engagement le plus élevé parmi ces cinq clients se chiffre à 2 276 millions de dollars. Les cinq principales polices et garanties de prêts en cours au 31 décembre 1999 comptent pour 32 p. 100 (contre 38 p. 100 en 1998) de l'ensemble des polices à moyen terme et garanties en cours.

Concentration par pays

Au 31 décembre 1999, le portefeuille des polices à moyen terme et garanties en cours portait sur 1 582 opérations dans 124 pays (contre 1 442 opérations dans 112 pays en 1998). L'engagement moyen était de 3,5 millions de dollars (contre 3,4 millions de dollars en 1998).

Les risques les plus élevés relatifs au portefeuille des polices d'assurance à moyen terme et des garanties en cours se concentrent dans les pays suivants :

(en millions de dollars)				1998	
	$	%		$	%
États-Unis	1 857	32	États-Unis	1 377	28
Canada	1 152	20	Canada	674	14
Brésil	281	5	Colombie	303	6
Colombie	218	4	Brésil	301	6
Israël	214	4	Turquie	256	5
Autres*	2 352	41	Autres	2 033	41
Total	5 674	100	Total	4 944	100

* *Comprend 113 pays, dont les concentrations varient de 0,012 million de dollars à 207 millions de dollars (contre 105 pays, dont les concentrations variaient de 0,002 million de dollars à 223 millions de dollars en 1998).*

Sur l'ensemble de la concentration aux États-Unis, les garanties à l'appui de conventions de prêts représentent 1 298 millions de dollars (soit 95 p. 100). Les engagements au Canada sont constitués principalement (1 055 millions de dollars) d'assurances-cautionnement (contre 659 millions de dollars en 1998), dont 79 p. 100 à l'appui d'exportations aux États-Unis (contre 86 p. 100 en 1998).

Concentration par programme

Les engagements relatifs aux cautions de bonne fin et aux cautionnements se sont accrus de 474 millions de dollars et de 396 millions de dollars par rapport à 1998. Les engagements relatifs au programme d'assurance-risques politiques ont diminué de 8 p. 100, mais le volume d'activités de ce programme a augmenté de 40 p. 100 par rapport à 1998. La baisse des engagements découle d'une hausse des activités chez les réassureurs et les coassureurs.

Concentration par programme
(%)

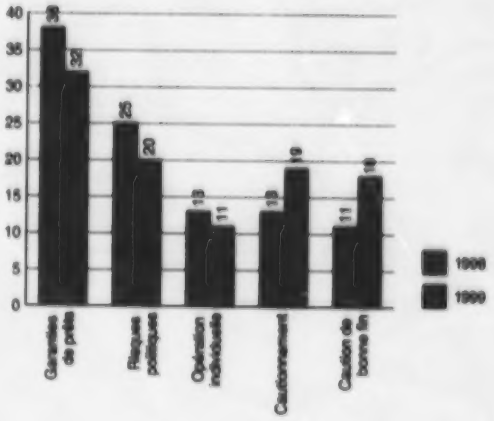

Qualité du crédit

Qualité du crédit – Prêts

Les prêts à recevoir bruts productifs ont augmenté de 18 p. 100 en 1999 pour atteindre 17 290 millions de dollars, comparativement à 14 595 millions de dollars en 1998. Le principal facteur de cette augmentation est la croissance record continue du volume de prêts commerciaux signés, les nouveaux prêts souverains restant près de leurs niveaux de 1998. La concentration des risques reste comparable à celle de 1998, mais les créances spéculatives affichent une croissance supérieure à la moyenne.

Les prêts douteux en pourcentage de l'ensemble des prêts à recevoir bruts ont décliné, passant de 12 p. 100 en 1998 à 7 p. 100 en 1999. En 1999, cinq prêts ont été reclassifiés parmi les prêts douteux : trois prêts commerciaux d'une valeur totale de 105 millions de dollars et deux prêts souverains d'une valeur de 56 millions de dollars. Des prêts souverains au Pérou d'une valeur de 647 millions de dollars ont été reclassifiés parmi les prêts productifs. Aucun prêt n'a été radié en 1998 et 1999.

Prêts à recevoir bruts
(en millions de dollars)

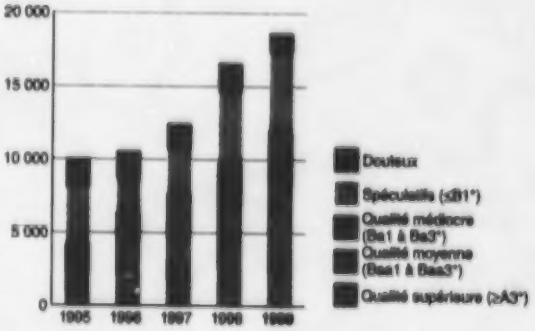

* *Cotes à long terme attribuées par Moody's*

Engagements sur prêts

La catégorie des créances spéculatives (≤B1), qui a représenté 34 p. 100 de tous les engagements sur prêts commerciaux non versés en 1999, s'est accrue par rapport à un taux de 27 p. 100 en 1998. À l'inverse, la catégorie des créances de qualité supérieure (≥A3) a affiché le plus faible solde d'engagements de prêts non versés, soit 509 millions de dollars ou 16 % du total, par rapport à 37 p. 100 en 1998. Cette diminution résulte de la déclassification, de A à Baa, d'une contrepartie pour laquelle des engagements importants n'étaient pas encore versés.

Dans le portefeuille des prêts souverains, la répartition des catégories de créances est inversée. La catégorie des créances spéculatives (≤B1) affiche le solde le plus bas et représente 13 p. 100 des prêts souverains comparativement à 23 p. 100 en 1998. La catégorie des créances de qualité supérieure (≥A3) affiche le solde le plus élevé d'engagements de prêts non versés, soit 904 millions de dollars ou 43 p. 100 du total, soit le même pourcentage qu'en 1998.

Engagements sur prêts
(en millions de dollars)

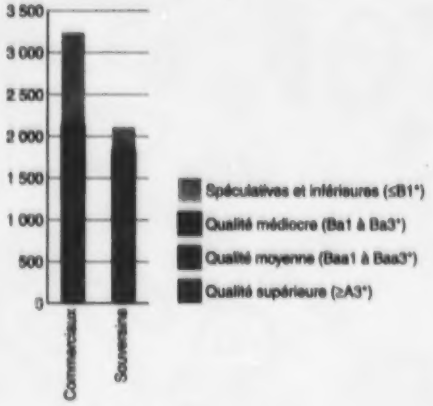

* *Cotes à long terme attribuées par Moody's*

Le tableau qui suit présente les soldes des engagements sur prêts non versés par catégorie de risques.

(en millions de dollars)							1998	
Catégories de risques*	[illegible]	%	Souverain	%	Total	%	Total	%
Créances de qualité supérieure (≥A3)	[illegible]	16	904	43	1 413	28	2 301	40
Créances de qualité moyenne (Baa1 à Baa3)	[illegible]	23	567	27	1 308	25	1 060	18
Créances de qualité médiocre (Ba1 à Ba3)	[illegible]	27	[illegible]	17	1 344	23	988	17
Créances spéculatives et inférieures (≤B1)	1 167	34	275	13	1 382	28	1 464	25
Total	3 339	100	2 106	100	5 345	100	5 813	100

* *Cotes à long terme attribuées par Moody's*

Prêts douteux

En mai 1999, l'encours du portefeuille des prêts souverains au Pérou de 647 millions de dollars a été rétabli en prêts productifs, à cause de la constance des paiements reçus depuis quelques années. En raison de la modification du statut du Pérou, les flux de trésorerie par rapport à la moyenne des prêts bruts douteux ont diminué.

Par ailleurs, trois prêts commerciaux d'une valeur totale de 105 millions de dollars et des prêts au Honduras (28 millions de dollars) et au Pakistan (28 millions de dollars) se sont ajoutés au portefeuille des prêts douteux durant l'année. Les trois prêts commerciaux douteux découlent de la croissance dans le secteur commercial ces dernières années et ont été évalués à leur valeur nette réalisable estimative. Les prêts aux deux emprunteurs souverains ont été évalués à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie prévus, conformément à la politique sur les provisions pour prêts souverains.

Encaissements sur prêts douteux par rapport à la moyenne des prêts à recevoir bruts douteux
(en millions de dollars)

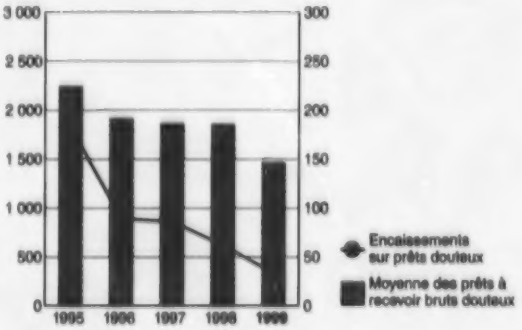

(en millions de dollars)	[illegible]	1998	1997	1996	1995
Moyenne des prêts à recevoir bruts douteux	[illegible]	1 861	1 869	1 919	2 247
Encaissements sur prêts douteux (principal et intérêts)	[illegible]	62	86	89	182
Flux de trésorerie par rapport à la moyenne des prêts (en %)	[illegible]	3,33	4,60	4,64	8,10

Les paiements reçus du gouvernement du Canada en 1999 par suite d'accords d'allégement de la dette consentie à l'égard de prêts souverains douteux se sont élevés à 59 millions de dollars en 1999 (contre 97 millions de dollars en 1998). Ils portaient sur des prêts douteux à la Côte-d'Ivoire (24 millions de dollars), au Cameroun (19 millions de dollars), à la Bosnie-Herzégovine (10 millions de dollars) et au Sénégal (6 millions de dollars). Ces montants ne font pas partie des encaissements sur prêts douteux dans le graphique de la page précédente.

Les flux de trésorerie indiqués ci-après, qui proviennent de débiteurs souverains, attestent dans une large mesure des efforts déployés à long terme dans le cadre des accords de rééchelonnement multilatéral conclus sous les auspices du Club de Paris. Les encaissements les plus importants au titre des remboursements de principal et d'intérêts des prêts douteux s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	1999		1998
Cameroun	13	Pérou	37
Pérou (douteux seulement)	7	Cameroun	12
Venezuela	7	Russie	6
Autres	6	Autres	7
Total	33	Total	62

Qualité du crédit – Assurances

La Société classe les risques-pays sur une échelle de 1 à 4 (de créances de qualité supérieure à créances spéculatives).

Court terme

Au sein des programmes d'assurances à court terme, la ventilation comparative des risques en fonction de la classification des risques-pays est restée relativement inchangée en 1999 par rapport à 1998. Le groupe le plus important de dettes éventuelles à court terme est formé des pays qui se trouvent dans la catégorie 1, qui représentent 5 196 millions de dollars, ou 73 p. 100 des dettes éventuelles à court terme.

Polices d'assurance en cours – Court terme
(%)

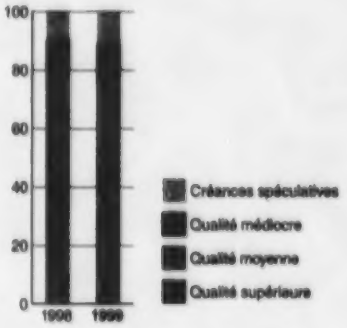

Moyen terme

Pour ce qui est des programmes d'assurance à moyen terme, il y a eu une hausse de 7 p. 100 de la concentration dans la catégorie des créances de qualité supérieure en 1999 par rapport à 1998 ainsi qu'une diminution de 5 p. 100 de la concentration dans la catégorie des créances spéculatives.

L'accroissement de la concentration dans les créances de qualité supérieure en 1999 est attribuable en partie à une hausse globale de 6 p. 100 des engagements au Canada, à cause de l'utilisation accrue de l'assurance-cautionnement. De plus, la concentration des engagements en Israël s'est accrue de 4 p. 100 ou 213 millions de dollars par rapport à 1998.

La diminution de la concentration dans les créances spéculatives en 1999 au sein des programmes à moyen terme découle en grande partie d'une baisse des concentrations au Brésil, en Turquie, au Kyrgyzstan et en Algérie ainsi que la reclassification du Pérou de créance spéculative en 1998 à créance de qualité médiocre en 1999.

Polices d'assurance en cours – Moyen terme
(%)

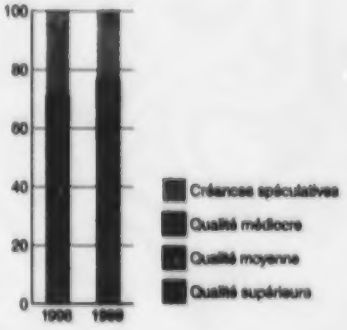

Engagements sur prêts

La catégorie des créances spéculatives (≤B1), qui a représenté 34 p. 100 de tous les engagements sur prêts commerciaux non versés en 1999, s'est accrue par rapport à un taux de 27 p. 100 en 1998. À l'inverse, la catégorie des créances de qualité supérieure (≥A3) a affiché le plus faible solde d'engagements de prêts non versés, soit 509 millions de dollars ou 16 % du total, par rapport à 37 p. 100 en 1998. Cette diminution résulte de la déclassification, de A à Baa, d'une contrepartie pour laquelle des engagements importants n'étaient pas encore versés.

Dans le portefeuille des prêts souverains, la répartition des catégories de créances est inversée. La catégorie des créances spéculatives (≤B1) affiche le solde le plus bas et représente 13 p. 100 des prêts souverains comparativement à 23 p. 100 en 1998. La catégorie des créances de qualité supérieure (≥A3) affiche le solde le plus élevé d'engagements de prêts non versés, soit 904 millions de dollars ou 43 p. 100 du total, soit le même pourcentage qu'en 1998.

Engagements sur prêts
(en millions de dollars)

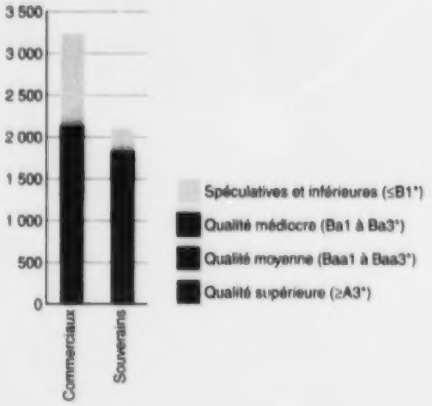

* *Cotes à long terme attribuées par Moody's*

Le tableau qui suit présente les soldes des engagements sur prêts non versés par catégorie de risques.

(en millions de dollars)					**1999**		1998	
Catégories de risques*	**Commercial**	**%**	**Souverain**	**%**	**Total**	**%**	Total	%
Créances de qualité supérieure (≥A3)	**509**	**16**	**904**	**43**	**1 413**	**26**	2 301	40
Créances de qualité moyenne (Baa1 à Baa3)	**739**	**23**	**567**	**27**	**1 306**	**25**	1 060	18
Créances de qualité médiocre (Ba1 à Ba3)	**884**	**27**	**360**	**17**	**1 244**	**23**	988	17
Créances spéculatives et inférieures (≤B1)	**1 107**	**34**	**275**	**13**	**1 382**	**26**	1 464	25
Total	**3 239**	**100**	**2 106**	**100**	**5 345**	**100**	5 813	100

* *Cotes à long terme attribuées par Moody's*

Prêts douteux

En mai 1999, l'encours du portefeuille des prêts souverains au Pérou de 647 millions de dollars a été rétabli en prêts productifs, à cause de la constance des paiements reçus depuis quelques années. En raison de la modification du statut du Pérou, les flux de trésorerie par rapport à la moyenne des prêts bruts douteux ont diminué.

Par ailleurs, trois prêts commerciaux d'une valeur totale de 105 millions de dollars et des prêts au Honduras (28 millions de dollars) et au Pakistan (28 millions de dollars) se sont ajoutés au portefeuille des prêts douteux durant l'année. Les trois prêts commerciaux douteux découlent de la croissance dans le secteur commercial ces dernières années et ont été évalués à leur valeur nette réalisable estimative. Les prêts aux deux emprunteurs souverains ont été évalués à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie prévus, conformément à la politique sur les provisions pour prêts souverains.

Encaissements sur prêts douteux par rapport à la moyenne des prêts à recevoir bruts douteux
(en millions de dollars)

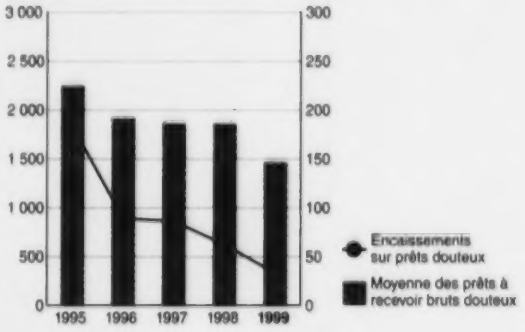

(en millions de dollars)	**1999**	1998	1997	1996	1995
Moyenne des prêts à recevoir bruts douteux	**1 468**	1 861	1 869	1 919	2 247
Encaissements sur prêts douteux (principal et intérêts)	**33**	62	86	89	182
Flux de trésorerie par rapport à la moyenne des prêts (en %)	**2,25**	3,33	4,60	4,64	8,10

Les paiements reçus du gouvernement du Canada en 1999 par suite d'accords d'allégement de la dette consentie à l'égard de prêts souverains douteux se sont élevés à 59 millions de dollars en 1999 (contre 97 millions de dollars en 1998). Ils portaient sur des prêts douteux à la Côte-d'Ivoire (24 millions de dollars), au Cameroun (19 millions de dollars), à la Bosnie-Herzégovine (10 millions de dollars) et au Sénégal (6 millions de dollars). Ces montants ne font pas partie des encaissements sur prêts douteux dans le graphique de la page précédente.

Les flux de trésorerie indiqués ci-après, qui proviennent de débiteurs souverains, attestent dans une large mesure des efforts déployés à long terme dans le cadre des accords de rééchelonnement multilatéral conclus sous les auspices du Club de Paris. Les encaissements les plus importants au titre des remboursements de principal et d'intérêts des prêts douteux s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	**1999**		1998
Cameroun	**13**	Pérou	37
Pérou (douteux seulement)	**7**	Cameroun	12
Venezuela	**7**	Russie	6
Autres	**6**	Autres	7
Total	**33**	Total	82

Qualité du crédit – Assurances

La Société classe les risques-pays sur une échelle de 1 à 4 (de créances de qualité supérieure à créances spéculatives).

Court terme

Au sein des programmes d'assurances à court terme, la ventilation comparative des risques en fonction de la classification des risques-pays est restée relativement inchangée en 1999 par rapport à 1998. Le groupe le plus important de dettes éventuelles à court terme est formé des pays qui se trouvent dans la catégorie 1, qui représentent 5 196 millions de dollars, ou 73 p. 100 des dettes éventuelles à court terme.

Polices d'assurance en cours – Court terme

(%)

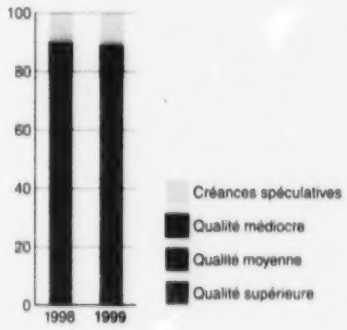

Moyen terme

Pour ce qui est des programmes d'assurance à moyen terme, il y a eu une hausse de 7 p. 100 de la concentration dans la catégorie des créances de qualité supérieure en 1999 par rapport à 1998 ainsi qu'une diminution de 5 p. 100 de la concentration dans la catégorie des créances spéculatives.

L'accroissement de la concentration dans les créances de qualité supérieure en 1999 est attribuable en partie à une hausse globale de 6 p. 100 des engagements au Canada, à cause de l'utilisation accrue de l'assurance-cautionnement. De plus, la concentration des engagements en Israël s'est accrue de 4 p. 100 ou 213 millions de dollars par rapport à 1998.

La diminution de la concentration dans les créances spéculatives en 1999 au sein des programmes à moyen terme découle en grande partie d'une baisse des concentrations au Brésil, en Turquie, au Kyrgyzstan et en Algérie ainsi que la reclassification du Pérou de créance spéculative en 1998 à créance de qualité médiocre en 1999.

Polices d'assurance en cours – Moyen terme

(%)

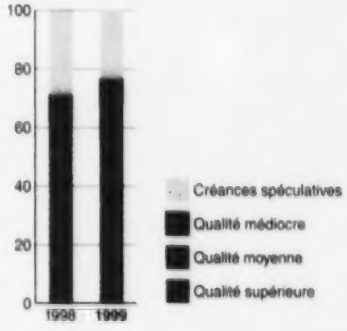

Antécédents en matière d'indemnisations

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Indemnités réglées	**134**	72
Indemnités recouvrées	**17**	19
Indemnités nettes	**117**	53

En 1999, la Société a réglé 1 622 indemnités dans 66 pays. En 1998, elle en avait réglé 1 357 dans 60 pays.

Cette augmentation vient surtout de l'impact qu'ont entraîné une série de crises sur le marché, telles que le défaut de la Russie en 1998 et la dévaluation de la monnaie au Brésil au début de 1999. La nature de ces indemnités est expliquée de manière plus détaillée dans la section qui suit.

Il y a eu une augmentation de 86 p. 100 de la valeur des indemnités réglées, qui ont atteint 134 millions de dollars en 1999, et une hausse de 20 p. 100 du nombre d'indemnités réglées par rapport à 1998.

Les indemnités réglées ont représenté en moyenne 0,72 p. 100 des polices d'assurance et garanties en cours depuis cinq ans.

Indemnités réglées

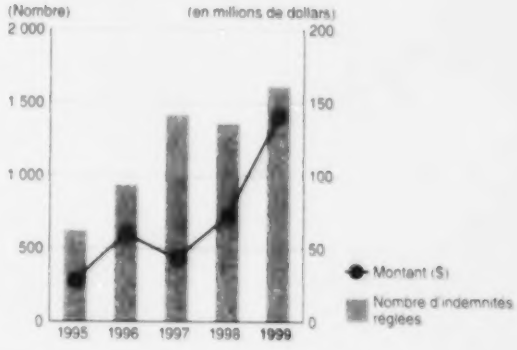

Concentration selon la taille

(en millions de dollars)	**1999**			1998		
	Indemnités réglées	**Nombre d'indemnités réglées**	**Indemnités recouvrées**	Indemnités réglées	Nombre d'indemnités réglées	Indemnités recouvrées
0 $ – 100 000 $	**20**	**1 472**	**11**	15	1 272	10
100 001 $ – 1 million de dollars	**34**	**124**	**2**	20	72	2
Plus de 1 million de dollars	**80**	**26**	**4**	37	13	7
Total	**134**	**1 622**	**17**	72	1 357	19

L'augmentation du montant moyen des indemnités réglées (83 milles $ en 1999 contre 53 milles $ en 1998) s'explique principalement par une augmentation du nombre des indemnités supérieures à 1 million de dollars.

Indemnités réglées selon le marché géographique

(en millions de dollars)	**1999**					1998				
Marché géographique	**Défaut**	**Insolvabilité**	**Transfert**	**Autres**	**Total**	Défaut	Insolvabilité	Transfert	Autres	Total
Afrique et Moyen-Orient	**1**	**1**	**–**	**1**	**3**	3	–	–	1	4
Asie et Pacifique	**2**	**22**	**–**	**5**	**29**	10	6	–	1	17
Europe	**8**	**4**	**22**	**7**	**41**	2	10	–	–	12
Amérique du Sud et Amérique centrale	**10**	**7**	**–**	**–**	**17**	5	–	–	–	5
Amérique du Nord et Antilles*	**23**	**17**	**–**	**4**	**44**	21	8	–	5	34
Total	**44**	**51**	**22**	**17**	**134**	41	24	–	7	72

* *comprend le Mexique*

Risque de défaut de paiement

Par risque de défaut de paiement, on entend le non-paiement par un acheteur à la date d'échéance de l'ensemble ou d'une partie de la valeur brute facturée des marchandises livrées et acceptées par l'acheteur.

La diminution des indemnités versées dans la région de l'Asie et du Pacifique pour cause de défaut de paiement est attribuable principalement à une diminution des indemnités versées à l'égard de sinistres en Inde (5 millions de dollars).

Antécédents en matière d'indemnisations

(en millions de dollars)	[illegible]	1998
Indemnités réglées	[illegible]	72
Indemnités recouvrées	17	19
Indemnités nettes	117	53

En 1999, la Société a réglé 1 622 indemnités dans 66 pays. En 1998, elle en avait réglé 1 357 dans 60 pays.

Cette augmentation vient surtout de l'impact qu'ont entraîné une série de crises sur le marché, telles que le défaut de la Russie en 1998 et la dévaluation de la monnaie au Brésil au début de 1999. La nature de ces indemnités est expliquée de manière plus détaillée dans la section qui suit.

Il y a eu une augmentation de 86 p. 100 de la valeur des indemnités réglées, qui ont atteint 134 millions de dollars en 1999, et une hausse de 20 p. 100 du nombre d'indemnités réglées par rapport à 1998.

Les indemnités réglées ont représenté en moyenne 0,72 p. 100 des polices d'assurance et garanties en cours depuis cinq ans.

Indemnités réglées

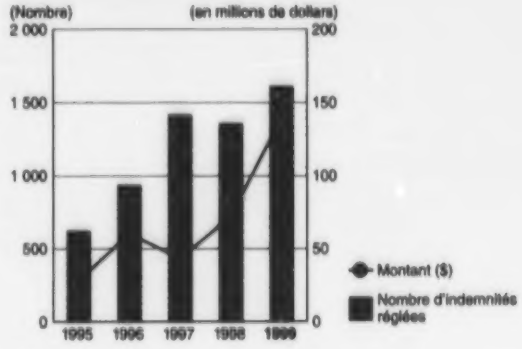

Concentration selon la taille

(en millions de dollars)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1998		
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Indemnités réglées	Nombre d'indemnités réglées	Indemnités recouvrées
0 $ – 100 000 $	[illegible]	1 472	11	15	1 272	10
100 001 $ – 1 million de dollars	[illegible]	124	2	20	72	2
Plus de 1 million de dollars	[illegible]	26	4	37	13	7
Total	134	1 622	17	72	1 357	19

L'augmentation du montant moyen des indemnités réglées (83 milles $ en 1999 contre 53 milles $ en 1998) s'explique principalement par une augmentation du nombre des indemnités supérieures à 1 million de dollars.

Indemnités réglées selon le marché géographique

(en millions de dollars)	[illegible]					1998				
Marché géographique	[illegible]	[illegible]	Transfert	[illegible]	[illegible]	Défaut	Insolvabilité	Transfert	Autres	Total
Afrique et Moyen-Orient	1	1	–	1	3	3	–	–	1	4
Asie et Pacifique	[illegible]	[illegible]	–	[illegible]	[illegible]	10	6	–	1	17
Europe	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2	10	–	–	12
Amérique du Sud et Amérique centrale	[illegible]	[illegible]	–	–	[illegible]	5	–	–	–	5
Amérique du Nord et Antilles*	[illegible]	[illegible]	–	[illegible]	[illegible]	21	8	–	5	34
Total	[illegible]	[illegible]	[illegible]	17	[illegible]	41	24	–	7	72

* *comprend le Mexique*

Risque de défaut de paiement

Par risque de défaut de paiement, on entend le non-paiement par un acheteur à la date d'échéance de l'ensemble ou d'une partie de la valeur brute facturée des marchandises livrées et acceptées par l'acheteur.

La diminution des indemnités versées dans la région de l'Asie et du Pacifique pour cause de défaut de paiement est attribuable principalement à une diminution des indemnités versées à l'égard de sinistres en Inde (5 millions de dollars).

Risque d'insolvabilité

Le client devient insolvable lorsqu'il a réorganisé ses affaires en vertu des lois sur la faillite et l'insolvabilité de son pays.

La hausse de 16 millions de dollars, par rapport à 1998, des indemnités versées par suite d'insolvabilité dans la région de l'Asie et du Pacifique est surtout attribuable à un accroissement des sinistres à Hong Kong (18 millions de dollars) et en Chine (5 millions de dollars), compensé par une diminution des sinistres à Taïwan (3 millions de dollars) et au Japon (2 millions de dollars).

Risque de non-transfert

Par risque de non-transfert, on entend des restrictions imposées par une loi ou une directive gouvernementale dans le pays du client qui limitent ou empêchent le transfert de devises, et qui, par conséquent, empêchent le client d'effectuer le paiement à l'exportateur.

Les indemnités pour risque de non-transfert de 22 millions de dollars versées en Europe sont attribuables à l'incapacité des banques russes de remplir leurs obligations.

Les indemnités pour cause de défaut et d'insolvabilité relatives à des sinistres au Brésil (5 millions de dollars), en Argentine (3 millions de dollars), en Colombie et au Venezuela (2 millions de dollars chacun) regroupent presque toute la hausse de ce type d'indemnités en Amérique du Sud et Amérique centrale.

L'augmentation globale des indemnités pour cause de défaut et d'insolvabilité en Amérique du Nord et dans les Antilles est surtout imputable à des hausses aux États-Unis (15 millions de dollars), compensées par une diminution au Mexique (5 millions de dollars).

Concentration par secteur industriel

Dans le secteur des institutions financières, 35 indemnités d'une valeur totale de 57 millions de dollars ont été réglées en 1999, contre 10 indemnités d'une valeur totale de 6 millions de dollars en 1998. La plupart de ces indemnités touchaient à des sinistres en Russie (22 millions de dollars) et à Hong Kong (18 millions de dollars).

Indemnités réglées par secteur industriel
(en millions de dollars)

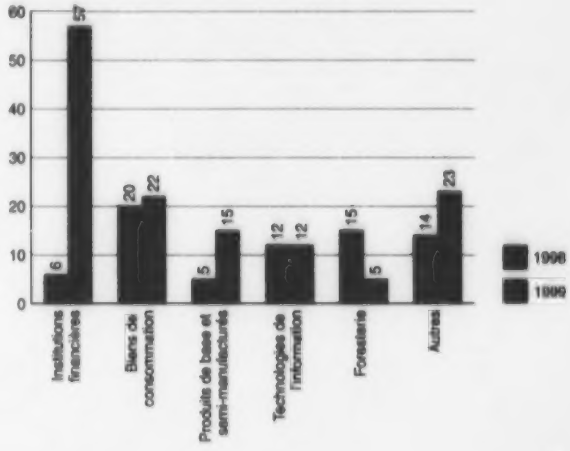

Demandes d'indemnisation présentées

À la fin de 1999, la valeur des demandes d'indemnisation à l'étude atteignait 38 millions de dollars (contre 62 millions de dollars en 1998). Les cinq plus fortes concentrations concernaient des sinistres au Pakistan (14 millions de dollars), aux États-Unis (9 millions de dollars), au Brésil (3 millions de dollars), au Japon (3 millions de dollars) et au Royaume-Uni (2 millions de dollars).

La valeur des demandes présentées est passée de 147 millions de dollars en 1998 à 187 millions de dollars en 1999. Les cinq pays où les demandes ont été les plus élevées en 1999 sont les États-Unis (56 millions de dollars), la Russie (32 millions de dollars), Hong Kong (20 millions de dollars), le Brésil (12 millions de dollars) et le Canada (8 millions de dollars).

Demandes d'indemnisation présentées et à l'étude
(en millions de dollars)

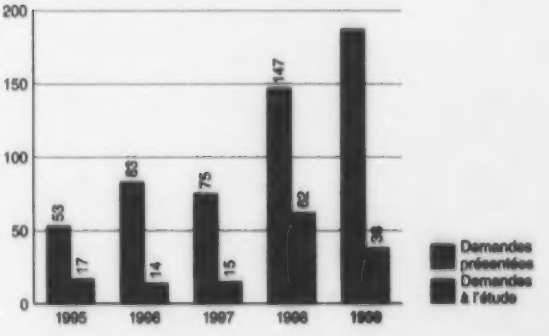

Qualité du crédit – Placements et instruments financiers dérivés

Par risques de crédit inhérents aux opérations de trésorerie, on entend les risques de crédit associés aux dépôts portant intérêt, aux titres négociables, aux placements et aux instruments financiers dérivés que détient la Société. La SEE utilise les instruments financiers dérivés pour convertir les risques du marché en risques de crédit. Dans le cas des dépôts portant intérêt, des titres négociables et des placements, le risque potentiel est représenté par la valeur comptable des instruments financiers. La perte éventuelle sur les instruments financiers dérivés correspond quant à elle au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive. La section sur les risques du marché décrit de façon plus détaillée les activités de la SEE relative aux instruments financiers dérivés. Les politiques adoptées par la SEE en matière de gestion des risques limitent les risques de crédit que peut prendre la Société à l'égard de contreparties en fonction de la cote de solvabilité et de la durée du crédit. Les risques de crédit font l'objet d'une évaluation continue. Les changements notés dans la solvabilité de contreparties et les variations du marché peuvent entraîner un dépassement des limites établies, auquel cas la direction détermine les mesures à prendre.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de solvabilité, des risques de crédit inhérents aux opérations de trésorerie de la SEE.

(en millions de dollars)

	Terme jusqu'à l'échéance				
Cote de solvabilité*	Moins d'un an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Aaa	786	74	2	14	876
Aa1	899	193	72	60	1 224
Aa2	231	24	23	30	308
Aa3	830	225	61	79	1 195
A1	397	27	–	–	424
A2	81	15	–	–	96
Total	3 224	558	158	183	4 123

* *Cotes à long terme attribuées par Moody's*

Provisions

Provision pour pertes sur prêts

La SEE classe ses prêts en cinq catégories. Les quatre premières représentent les groupes de prêts productifs qui ont la même cote de crédit. Elle classifie ses prêts commerciaux et souverains selon un système de notation de 1 à 4 (de créances de qualité supérieure à créances spéculatives) avant d'établir une provision générale pour chaque catégorie de risques liés aux prêts productifs. La cinquième catégorie représente les prêts qualifiés de douteux après une évaluation individuelle et elle fait l'objet d'une provision particulière, qui est établie en fonction des flux de trésorerie actualisés.

La provision pour pertes sur prêts de la SEE est restée stable en 1999, à 12,5 p. 100. Cette stabilité est le résultat net d'un accroissement de la provision relative aux prêts commerciaux attribuable à une proportion accrue de créances de qualité médiocre. La hausse de la provision relative aux prêts commerciaux a été compensée par une baisse de la provision relative aux prêts souverains, en raison de la stabilité des remboursements des emprunteurs souverains douteux.

Provision pour pertes sur prêts en pourcentage des prêts à recevoir bruts

(%)

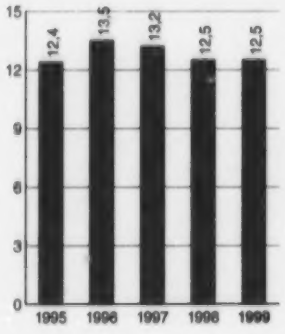

Prêts commerciaux

La Société se sert de cotes externes sur ses emprunteurs commerciaux afin de classer les prêts commerciaux à recevoir selon différentes catégories de risques. Lorsque de telles cotes ne sont pas disponibles, les évaluations de prêts et un système de notation interne permettent de déterminer la catégorie d'un prêt donné. Un taux de provision générale est établi, pour chaque catégorie de risques, d'après les taux d'impayés publiés par les agences extérieures d'évaluation du crédit et les antécédents de perte de la Société.

Provision pour pertes sur prêts commerciaux par catégorie de risques

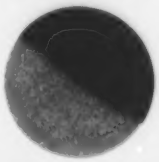

Créances de qualité supérieure – 2 %
Créances de qualité moyenne – 11 %
Créances de qualité médiocre – 21 %
Créances spéculatives – 52 %

Le tableau qui suit présente la provision de 1999 pour pertes sur prêts sur le portefeuille des prêts commerciaux en pourcentage des engagements.

(en millions de dollars)			1999			1998
Catégorie de risques*	Provision	Engagements**	%	Provision	Engagements**	%
Créances de qualité supérieure (≥A3)	28	1 675	2	42	2 350	2
Créances de qualité moyenne (Baa1 à Baa3)	167	4 285	4	88	2 298	4
Créances de qualité médiocre (Ba1 à Baa3)	311	2 223	14	248	1 789	14
Créances spéculatives (≤B1)	764	2 944	26	604	2 392	25
Prêts douteux	211	242	87	125	142	88
Total	1 478	11 249	13	1 107	8 971	12

* *Cotes à long terme attribuées par Moody's*

** *Les engagements comprennent les prêts à recevoir bruts, déduction faite des intérêts capitalisés non courus.*

La provision pour pertes sur prêts commerciaux s'est élevée à 1 478 millions de dollars, comparativement à 1 107 millions de dollars l'année précédente. Cet accroissement est attribuable à la forte croissance du portefeuille des prêts commerciaux, en particulier des prêts de qualité médiocre. Les prêts de qualité médiocre ont une plus grande incidence sur le montant de la provision établie en fonction des flux de trésorerie futurs estimatifs.

La provision exigée pour les prêts douteux s'est élevée à 211 millions de dollars en 1999, comparativement à 125 millions de dollars en 1998. Cette hausse est surtout attribuable à trois prêts commerciaux douteux d'une valeur de 105 millions de dollars, qui ont fait monter la provision de 79 millions de dollars.

Le tableau qui suit présente les changements apportés à la provision pour pertes sur prêts commerciaux.

(en millions de dollars)	1999	1998
Solde au début de l'exercice	1 107	698
Croissance du portefeuille	288	275
Déplacement du crédit	70	36
Augmentation attribuable à des prêts douteux supplémentaires	81	23
Opérations de change	(68)	75
Solde à la fin de l'exercice	1 478	1 107

Prêts souverains

La Société classifie les contreparties souveraines selon des caractéristiques communes par catégorie ou groupe de risques, en fonction des cotes d'agences extérieures d'évaluation du crédit. La Société a recours à une évaluation fondée sur des données repères internes et externes pour classer les pays qui n'ont pas de cote de crédit particulière par rapport à ceux qui en ont une. Elle applique aux engagements un taux de provision générale en tenant compte des taux d'impayés publiés par les agences extérieures d'évaluation du crédit et de ses propres antécédents de perte.

Provision pour pertes sur prêts souverains par catégorie de risques

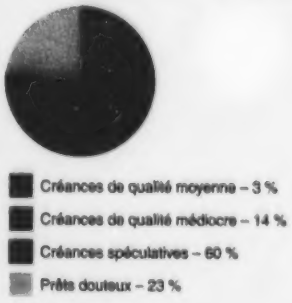

Le tableau qui suit présente la provision de 1999 pour pertes sur prêts sur le portefeuille des prêts commerciaux en pourcentage des engagements.

(en millions de dollars)			1999			1998
Catégorie de risques*	**Provision**	**Engagements****	**%**	Provision	Engagements**	%
Créances de qualité supérieure (≥A3)	**25**	**1 575**	**2**	42	2 350	2
Créances de qualité moyenne (Baa1 à Baa3)	**167**	**4 265**	**4**	88	2 298	4
Créances de qualité médiocre (Ba1 à Baa3)	**311**	**2 223**	**14**	248	1 789	14
Créances spéculatives (≤B1)	**764**	**2 944**	**26**	604	2 392	25
Prêts douteux	**211**	**242**	**87**	125	142	88
Total	**1 478**	**11 249**	**13**	1 107	8 971	12

* *Cotes à long terme attribuées par Moody's*

** *Les engagements comprennent les prêts à recevoir bruts, déduction faite des intérêts capitalisés non courus.*

La provision pour pertes sur prêts commerciaux s'est élevée à 1 478 millions de dollars, comparativement à 1 107 millions de dollars l'année précédente. Cet accroissement est attribuable à la forte croissance du portefeuille des prêts commerciaux, en particulier des prêts de qualité médiocre. Les prêts de qualité médiocre ont une plus grande incidence sur le montant de la provision établie en fonction des flux de trésorerie futurs estimatifs.

La provision exigée pour les prêts douteux s'est élevée à 211 millions de dollars en 1999, comparativement à 125 millions de dollars en 1998. Cette hausse est surtout attribuable à trois prêts commerciaux douteux d'une valeur de 105 millions de dollars, qui ont fait monter la provision de 79 millions de dollars.

Le tableau qui suit présente les changements apportés à la provision pour pertes sur prêts commerciaux.

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Solde au début de l'exercice	**1 107**	698
Croissance du portefeuille	**288**	275
Déplacement du crédit	**70**	36
Augmentation attribuable à des prêts douteux supplémentaires	**81**	23
Opérations de change	**(68)**	75
Solde à la fin de l'exercice	**1 478**	1 107

Prêts souverains

La Société classifie les contreparties souveraines selon des caractéristiques communes par catégorie ou groupe de risques, en fonction des cotes d'agences extérieures d'évaluation du crédit. La Société a recours à une évaluation fondée sur des données repères internes et externes pour classer les pays qui n'ont pas de cote de crédit particulière par rapport à ceux qui en ont une. Elle applique aux engagements un taux de provision générale en tenant compte des taux d'impayés publiés par les agences extérieures d'évaluation du crédit et de ses propres antécédents de perte.

Provision pour pertes sur prêts souverains par catégorie de risques

Créances de qualité moyenne – 3 %
Créances de qualité médiocre – 14 %
Créances spéculatives – 60 %
Prêts douteux – 23 %

Le tableau qui suit présente la provision de 1999 pour pertes sur prêts sur le portefeuille des prêts souverains en pourcentage des engagements.

(en millions de dollars)			1999			1998
Catégorie de risques*	**Provision**	**Engagements****	**%**	Provision	Engagements**	%
Créances de qualité supérieure (≥A3)	**1**	**747**	**–**	1	531	–
Créances de qualité moyenne (Baa1 à Baa3)	**29**	**1 454**	**2**	32	1 598	2
Créances de qualité médiocre (Ba1 à Baa3)	**116**	**1 158**	**10**	107	1 069	10
Créances spéculatives (≤B1)	**509**	**2 315**	**22**	517	2 354	22
Prêts douteux	**191**	**493**	**39**	296	746	40
Total	**846**	**6 167**	**14**	953	6 298	15

* *Cotes à long terme attribuées par Moody's*

** *Les engagements comprennent les prêts à recevoir bruts, déduction faite des intérêts capitalisés non courus.*

La provision pour pertes sur prêts souverains a diminué de 105 millions de dollars, en raison principalement d'une réévaluation des prêts douteux au Cameroun et en Côte-d'Ivoire. Des remboursements stables ont permis à la Société de réduire sa provision en fonction des flux de trésorerie futurs estimatifs. De plus, un gain de change de 65 millions de dollars a aussi permis de réduire la provision.

Le tableau qui suit présente les effets de ces changements sur la provision pour pertes sur prêts souverains.

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Solde au début de l'exercice	**953**	930
Croissance du portefeuille	**(2)**	1
Déplacement du crédit	**20**	72
Réévaluation des prêts douteux	**(60)**	(94)
Opérations de change	**(65)**	44
Solde à la fin de l'exercice	**846**	953

Provision pour sinistres sur assurances et garanties

Au 31 décembre 1999, la provision pour pertes sur assurances et garanties s'élevait à 454 millions de dollars, en hausse de 18 millions de dollars (ou 4 p. 100) par rapport à la provision de 436 millions de dollars établie en 1998. Cette augmentation est surtout attribuable à l'expansion soutenue du portefeuille des assurances à court terme ainsi que de celui des assurances à moyen terme. En 1999, la somme de 126 millions de dollars a été portée à l'état des résultats pour la provision pour pertes sur créances relatives aux sinistres sur assurances et garanties. En contrepartie, la provision pour pertes sur assurances et garanties a été réduite de 82 millions de dollars en raison de la réévaluation des indemnités récupérables et de 26 millions de dollars en raison des fluctuations de change.

Du montant total des indemnités réglées irrécupérables, 83 p. 100 visaient le programme à court terme.

Portion non récupérable des indemnités réglées selon la région géographique – 1999

Amérique du Nord et Antilles* – 34 %

Europe – 28 %

Asie et Pacifique – 23 %

Amérique du Sud et Amérique centrale – 11 %

Moyen-Orient et Afrique – 4 %

* *y compris le Mexique*

La provision en pourcentage des polices d'assurances et des garanties de prêts en cours est restée dans une fourchette de 3,2 à 3,9 p. 100 et s'est située en moyenne à 3,5 p. 100 depuis cinq ans. La provision est établie en fonction de la valeur actuarielle de la dette éventuelle au titre des polices d'assurance et des indemnités. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et se fonde sur des hypothèses (fréquence des sinistres et gravité des sinistres) pertinentes pour chaque programme d'assurances et est dérivée des antécédents de la Société en la matière. De plus, la provision tient compte d'une déviation négative, pour qu'elle puisse couvrir toutes les pertes prévues 19 fois sur 20. L'accroissement de la provision cette année s'explique par l'expansion de la plupart des programmes d'assurances ainsi que par une croissance correspondante des sinistres à l'étude et des sinistres non déclarés.

Provision en pourcentage des polices d'assurance et des garanties en cours

(%)

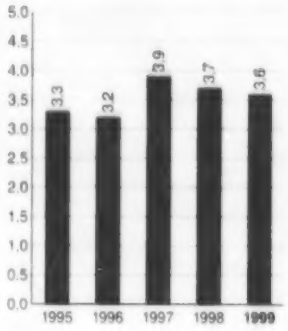

Capitalisation

La Société a un actif brut de 23,2 milliards de dollars (contre 19,0 milliards de dollars en 1998), appuyé par l'avoir de l'actionnaire et par des provisions totalisant 4,6 milliards de dollars (contre 4,2 milliards de dollars en 1998). Grâce à cette capitalisation, la Société n'a pas à contracter d'emprunts pour 20 p. 100 de son actif (contre 22 p. 100 en 1998).

Le tableau qui suit présente la capitalisation de la SEE pour les cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	**1999**	1998	1997	1996	1995
Avoir de l'actionnaire :					
Capital	**983**	983	983	983	851
Bénéfices non répartis	**815**	697	562	434	322
Total partiel	**1 798**	1 680	1 545	1 417	1 173
Provisions	**2 798**	2 516	1 984	1 683	1 457
Total de la capitalisation	**4 596**	4 196	3 529	3 100	2 630

Risques du marché

Par risques du marché, on entend les risques de perte pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change. La Société gère les risques du marché auxquels elle s'expose en se fondant sur les plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par le Comité de vérification du Conseil d'administration de la Société. Toutes les semaines, des représentants de la division de la Trésorerie se réunissent et, de son côté, le Groupe des finances de la Société se réunit toutes les deux semaines pour examiner les risques du marché et les risques de crédit, de même que pour déterminer les besoins de trésorerie de la Société. Ces activités et les positions de l'actif et du passif sont communiquées chaque trimestre (ou plus souvent, si nécessaire) au Comité de la Société chargé de la gestion de l'actif et du passif, au Comité de vérification du Conseil d'administration et au Conseil d'administration lui-même.

Gestion de l'actif et du passif

Le tableau qui suit présente la ventilation des portefeuilles d'éléments d'actif de la SEE.

(en millions de dollars)	Total (équiv. en CAD)	%	CAD	USD	Autres devises (équiv. en CAD)
Portefeuille à taux variable	11 001	50	1 001	6 069	1 241
Portefeuille à taux fixe	7 597	35	230	4 905	288
Placements	3 289	15	947	1 565	84

La Société établit la durée de ses éléments d'actif de manière à répondre aux besoins des parties externes et celle de ses éléments de passif en conséquence, mais elle doit tenir compte de la nécessité de lier ses éléments d'actif et de passif aux possibilités d'obtenir du financement à un taux inférieur au LIBOR. Ce faisant, elle peut s'exposer à des risques liés aux taux d'intérêt et à des risques de change. Ces écarts entre l'actif et le passif sont mesurés par rapport au plafond de la politique et sont signalés à la haute direction tous les mois.

Le tableau qui suit présente la provision de 1999 pour pertes sur prêts sur le portefeuille des prêts souverains en pourcentage des engagements.

(en millions de dollars)			1999			1998
Catégorie de risques*	Provision	Engagements**	%	Provision	Engagements**	%
Créances de qualité supérieure (≥A3)	1	747	–	1	531	–
Créances de qualité moyenne (Baa1 à Baa3)	29	1 464	2	32	1 598	2
Créances de qualité médiocre (Ba1 à Baa3)	116	1 159	10	107	1 069	10
Créances spéculatives (≤B1)	509	2 315	22	517	2 354	22
Prêts douteux	191	483	39	296	746	40
Total	846	6 167	14	953	6 298	15

* *Cotes à long terme attribuées par Moody's*

** *Les engagements comprennent les prêts à recevoir bruts, déduction faite des intérêts capitalisés non courus.*

La provision pour pertes sur prêts souverains a diminué de 105 millions de dollars, en raison principalement d'une réévaluation des prêts douteux au Cameroun et en Côte-d'Ivoire. Des remboursements stables ont permis à la Société de réduire sa provision en fonction des flux de trésorerie futurs estimatifs. De plus, un gain de change de 65 millions de dollars a aussi permis de réduire la provision.

Le tableau qui suit présente les effets de ces changements sur la provision pour pertes sur prêts souverains.

(en millions de dollars)	1999	1998
Solde au début de l'exercice	953	930
Croissance du portefeuille	(2)	1
Déplacement du crédit	20	72
Réévaluation des prêts douteux	(60)	(94)
Opérations de change	(65)	44
Solde à la fin de l'exercice	846	953

Provision pour sinistres sur assurances et garanties

Au 31 décembre 1999, la provision pour pertes sur assurances et garanties s'élevait à 454 millions de dollars, en hausse de 18 millions de dollars (ou 4 p. 100) par rapport à la provision de 436 millions de dollars établie en 1998. Cette augmentation est surtout attribuable à l'expansion soutenue du portefeuille des assurances à court terme ainsi que de celui des assurances à moyen terme. En 1999, la somme de 126 millions de dollars a été portée à l'état des résultats pour la provision pour pertes sur créances relatives aux sinistres sur assurances et garanties. En contrepartie, la provision pour pertes sur assurances et garanties a été réduite de 82 millions de dollars en raison de la réévaluation des indemnités récupérables et de 26 millions de dollars en raison des fluctuations de change.

Du montant total des indemnités réglées irrécupérables, 83 p. 100 visaient le programme à court terme.

Portion non récupérable des indemnités réglées selon la région géographique – 1999

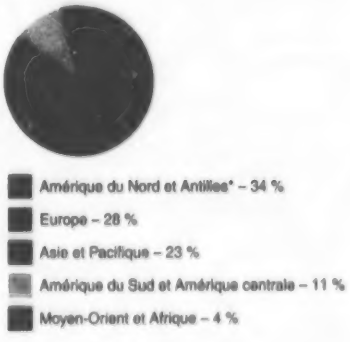

**y compris le Mexique*

La provision en pourcentage des polices d'assurances et des garanties de prêts en cours est restée dans une fourchette de 3,2 à 3,9 p. 100 et s'est située en moyenne à 3,5 p. 100 depuis cinq ans. La provision est établie en fonction de la valeur actuarielle de la dette éventuelle au titre des polices d'assurance et des indemnités. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et se fonde sur des hypothèses (fréquence des sinistres et gravité des sinistres) pertinentes pour chaque programme d'assurances et est dérivée des antécédents de la Société en la matière. De plus, la provision tient compte d'une déviation négative, pour qu'elle puisse couvrir toutes les pertes prévues 19 fois sur 20. L'accroissement de la provision cette année s'explique par l'expansion de la plupart des programmes d'assurances ainsi que par une croissance correspondante des sinistres à l'étude et des sinistres non déclarés.

Provision en pourcentage des polices d'assurance et des garanties en cours
(%)

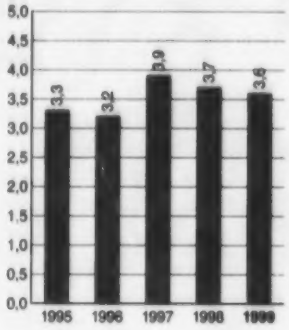

Capitalisation

La Société a un actif brut de 23,2 milliards de dollars (contre 19,0 milliards de dollars en 1998), appuyé par l'avoir de l'actionnaire et par des provisions totalisant 4,6 milliards de dollars (contre 4,2 milliards de dollars en 1998). Grâce à cette capitalisation, la Société n'a pas à contracter d'emprunts pour 20 p. 100 de son actif (contre 22 p. 100 en 1998).

Le tableau qui suit présente la capitalisation de la SEE pour les cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	1999	1998	1997	1996	1995
Avoir de l'actionnaire :					
Capital	983	983	983	983	851
Bénéfices non répartis	815	697	562	434	322
Total partiel	1 798	1 680	1 545	1 417	1 173
Provisions	2 798	2 516	1 984	1 683	1 457
Total de la capitalisation	4 596	4 196	3 529	3 100	2 630

Risques du marché

Par risques du marché, on entend les risques de perte pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change. La Société gère les risques du marché auxquels elle s'expose en se fondant sur les plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par le Comité de vérification du Conseil d'administration de la Société. Toutes les semaines, des représentants de la division de la Trésorerie se réunissent et, de son côté, le Groupe des finances de la Société se réunit toutes les deux semaines pour examiner les risques du marché et les risques de crédit, de même que pour déterminer les besoins de trésorerie de la Société. Ces activités et les positions de l'actif et du passif sont communiquées chaque trimestre (ou plus souvent, si nécessaire) au Comité de la Société chargé de la gestion de l'actif et du passif, au Comité de vérification du Conseil d'administration et au Conseil d'administration lui-même.

Gestion de l'actif et du passif

Le tableau qui suit présente la ventilation des portefeuilles d'éléments d'actif de la SEE.

(en millions de dollars)	Total (équiv. en CAD)	%	CAD	USD	Autres devises (équiv. en CAD)
Portefeuille à taux variable	11 001	50	1 001	6 069	1 241
Portefeuille à taux fixe	7 597	35	230	4 905	288
Placements	3 289	15	947	1 565	84

La Société établit la durée de ses éléments d'actif de manière à répondre aux besoins des parties externes et celle de ses éléments de passif en conséquence, mais elle doit tenir compte de la nécessité de lier ses éléments d'actif et de passif aux possibilités d'obtenir du financement à un taux inférieur au LIBOR. Ce faisant, elle peut s'exposer à des risques liés aux taux d'intérêt et à des risques de change. Ces écarts entre l'actif et le passif sont mesurés par rapport au plafond de la politique et sont signalés à la haute direction tous les mois.

Risques liés aux taux d'intérêt

Par risques liés aux taux d'intérêt, on entend les fluctuations défavorables des taux d'intérêt auxquelles sont exposés la valeur marchande et les intérêts créditeurs nets de la Société. Ces risques se concrétisent lorsque les portefeuilles de l'actif et du passif ne concordent pas quant aux dates d'échéance ou dates de révision des taux d'intérêt.

Risques de change

Par risques de change, on entend les mouvements défavorables des taux de change auxquels les intérêts créditeurs nets et la valeur marchande de la Société sont exposés. Il y a risque de change lorsque les dates d'échéance des portefeuilles de l'actif et du passif ne concordent pas, peu importe la devise. Ces risques sont mesurés en fonction de la conversion.

Les risques de perte pour la SEE en raison de fluctuations possibles des taux de change et des taux d'intérêt sont mesurés et gérés dans le cadre des politiques approuvées par le Conseil d'administration et des lignes directrices concernant les opérations de la Société. Les risques du marché sont regroupés et gérés de façon intégrée. Des plafonds ont été établis à l'égard des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt par rapport aux intérêts créditeurs nets projetés. Les risques sont ainsi classés, calculés et limités en fonction d'un équivalent consolidé en dollars canadiens, et couvrent les transactions de la SEE portant sur des prêts, des placements, du financement et des instruments financiers dérivés.

Les risques liés aux taux d'intérêt et les risques de change auxquels la SEE s'expose se situent actuellement dans les limites de ses lignes directrices et de ses politiques en matière de gestion des risques.

La SEE continue d'améliorer ses techniques d'analyse, ses systèmes d'information et ses rapports afin de pouvoir toujours mieux évaluer et gérer les risques auxquels elle s'expose. Les politiques de gestion des risques inhérents aux opérations de trésorerie font l'objet d'un examen annuel par le Conseil d'administration de la SEE.

Instruments financiers dérivés

La SEE se sert de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à ses opérations de financement, de placement et de gestion des risques. Parmi les instruments financiers auxquels elle a recours, notons les swaps de devises et de taux d'intérêt, les contrats de change et de garantie de taux d'intérêt, les swaps d'indice boursier, les contrats à terme et les options.

La Société ne s'engage pas dans des transactions concernant des instruments dérivés dont elle ne peut pas mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. Le service de Gestion des risques de trésorerie procède à un examen en bonne et due forme des transactions conclues par la Société en matière d'instruments financiers dérivés, à leur conclusion et de façon constante, afin d'assurer une vérification et un contrôle indépendants de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

L'utilisation des nouveaux instruments dérivés fait l'objet d'un examen de la part du service de Gestion des risques de trésorerie, ainsi que d'un rapport distinct au trésorier et au premier vice-président et chef de la direction financière. Les risques financiers inhérents aux instruments dérivés font quant à eux l'objet d'un examen et de rapports conformément aux politiques de gestion des risques inhérents aux opérations de trésorerie. La Société a recours aux instruments dérivés surtout dans le cadre des trois grands types d'opérations suivantes :

Opérations de trésorerie

Les instruments dérivés permettent d'obtenir des coûts réduits de financement à taux fixe ou à taux variable inférieur au LIBOR. Par exemple, la Société lance une émission d'obligations à taux fixe dans une devise donnée, et procède à un swap de devises et de taux d'intérêt avec une contrepartie solvable pour obtenir, à faible coût, un emprunt en dollars américains à taux variable, ce qui permet de remplacer des obligations remboursables dans la devise en question par des obligations en dollars américains. La combinaison de l'émission d'obligations et du swap permet à la Société d'obtenir des coûts de financement plus favorables qu'en procédant directement à une émission d'obligations à taux variable en dollars américains.

Placements

Les instruments dérivés servent à maximiser le rendement des placements. Par exemple, plutôt que d'investir directement dans un bon du Trésor en dollars américains sur trois mois, la Société peut obtenir un rendement plus élevé en effectuant un troc-dépôt en yens. Elle convertit alors des dollars américains en yens, fait un dépôt en yens sur trois mois puis procède, à l'échéance, à un swap en dollars américains du dépôt et des intérêts. Pour améliorer le rendement du placement, on a recours à un contrat de change à terme.

Gestion des risques

Les instruments dérivés permettent à la Société de couvrir les risques grâce à une diversification des concentrations des risques auxquels elle s'expose. Par exemple, la Société peut rééquilibrer la proportion d'éléments d'actif à taux fixe par rapport aux éléments d'actif à taux variable de son portefeuille de placements, en se servant de swaps de taux d'intérêt, pour diversifier les risques liés aux taux d'intérêt.

Risques liés aux liquidités

Par risques liés aux liquidités, on entend les risques d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations de la Société. Conformément à ses politiques de gestion des risques, la SEE doit disposer de suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de fonctionnement nets au cours des six prochains moins sans devoir faire appel aux marchés financiers (c.-à-d. émettre des obligations). Pour ce faire, elle mesure tous les mois sa situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal et en fait rapport à la haute direction.

La SEE obtient des liquidités en utilisant plusieurs mécanismes :

Accès aux marchés du papier commercial : Dans le cours normal de ses activités, la SEE se sert de ses programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont elle a besoin afin de répondre à ses besoins quotidiens de trésorerie. En 1999, le solde moyen de la dette à court terme était de 3 429 millions de dollars (contre 2 979 millions de dollars en 1998), à un taux de rotation de 21 fois (contre 26 fois en 1998).

Encaisse et titres négociables : La SEE détient une encaisse et des titres négociables pour s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes, au besoin, pour répondre aux besoins de trésorerie prévus. En 1999, le solde moyen de l'encaisse et des titres négociables s'est établi à 2 758 millions de dollars (contre 1 908 millions de dollars en 1998).

Mécanisme de crédit de soutien : À titre préventif, la SEE maintient également un mécanisme de crédit de soutien renouvelable de 2 milliards USD afin d'assurer sa liquidité. Elle n'a jamais eu besoin d'y recourir jusqu'à maintenant.

Cotes de crédit

La SEE agit à tous égards à titre de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Toutes les obligations qu'elle émet à titre d'instruments d'emprunt sont des obligations du Canada. Les titres qu'elle émet portent une cote de risque pondérée nulle, d'après les lignes directrices sur la suffisance du capital établies par les organismes nord-américains de réglementation bancaire.

La SEE a les cotes de solvabilité suivantes :

	Titres en CAD		Titres en devises	
	À long terme	À court terme	À long terme	À court terme
Moody's	Aa1	P1	Aa2	P-1
Standard & Poors	AAA	A-1+	AA+	A-1+
Agence japonaise d'évaluation du crédit	AAA	–	AAA	–

Risques opérationnels

Par risques opérationnels, on entend les risques potentiels d'une perte attribuable à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes. La SEE dispose de politiques et de procédures qui établissent clairement la répartition des responsabilités et qui prévoient la préparation en temps opportun de rapports internes à l'intention de la direction.

L'an 2000

Le problème de l'an 2000 découlait du fait que de nombreux systèmes informatiques enregistraient et représentaient les années par deux chiffres, plutôt que quatre. Le 1er janvier 2000, s'ils n'avaient pas été corrigés, ces systèmes auraient représenté l'année par les deux chiffres « 00 ». Bon nombre d'ordinateurs et d'équipements électroniques auraient pu ne pas reconnaître la transition à l'an 2000. Si le problème n'avait pas été réglé, des applications informatiques auraient pu tomber en panne ou produire des résultats incorrects, nuisant potentiellement à la viabilité et à la rentabilité des entreprises.

Les efforts déployés par la SEE pour assurer le passage à l'an 2000 ont été fructueux. La transition à l'année 2000 s'est faite sans heurts, en raison des importants préparatifs, qui ont compris l'évaluation de la technologie, des examens des systèmes informatiques et des mesures correctives, la vérification de toute la technologie, la planification d'urgence, l'évaluation de l'état de préparation des partenaires et la compréhension des conséquences financières éventuelles du passage à l'an 2000 sur la Société. D'autre part, la SEE a suivi les lignes directrices sur les meilleures pratiques établies par des groupes d'experts, ainsi que les initiatives des organisations financières.

Rien n'a permis jusqu'à maintenant à la Société de déterminer des risques externes en raison de la non-conformité possible de clients, fournisseurs, partenaires en affaires et contreparties de la SEE, mais le risque existe toujours, même s'il ne peut être quantifié pour l'instant. Nous continuerons à surveiller les risques externes pendant toute l'année 2000.

Responsabilité à l'égard des rapports financiers

Les présents états financiers consolidés ont été établis par la direction conformément aux principes comptables pertinents généralement reconnus et appliqués de façon uniforme. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données contenues dans ces états financiers consolidés soient présentées de façon intègre et objective. Les états financiers consolidés comprennent certains montants, tels les provisions pour pertes sur prêts et pour sinistres, qui sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. La direction veille également à l'exactitude de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel et, le cas échéant, à la concordance entre ces renseignements et les renseignements et données contenus dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces charges, la direction recourt à des mécanismes de contrôle financier et administratif, à des systèmes d'information et à des pratiques de gestion qui lui permettent d'assurer, dans une large mesure, la fiabilité des renseignements financiers, la sauvegarde de l'actif et l'efficacité des opérations. La Société s'est dotée d'un service de vérification interne qui se charge, notamment, de l'examen suivi des contrôles internes et de leur mise en œuvre.

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion des opérations et activités de la Société et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Le Comité de vérification rencontre régulièrement les membres de la direction, les vérificateurs internes et les représentants du vérificateur général du Canada.

Les contrats qui, de l'avis de la SEE, comportent des risques dépassant ce à quoi la Société s'engagerait normalement peuvent être autorisés par le ministre du Commerce international et le ministre des Finances, si le ministre du Commerce international les considère dans l'intérêt national. Le ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à la Société pour lui permettre d'appuyer ces contrats, et les fonds recouvrés sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les frais d'administration s'y rapportant. Ces transactions, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 19 afférente aux états financiers consolidés de la Société. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion et de l'administration des transactions que la Société effectue sur le Compte du Canada.

Le vérificateur général du Canada effectue une vérification indépendante, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et formule une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

Le Président et
Chef de la direction,

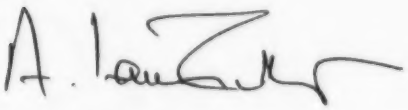

A. Ian Gillespie

Le Premier vice-président et
Chef de la direction financière,

Peter Allen

AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Au ministre du Commerce international

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société pour l'expansion des exportations au 31 décembre 1999 et les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent à tous les égards importants une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 1999 ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur l'expansion des exportations* et ses règlements et aux règlements administratifs de la Société et de sa filiale en propriété exclusive.

Le vérificateur général du Canada,

L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada
le 3 février 2000

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Bilan consolidé

au 31 décembre 1999

(en millions de dollars)	1999	1998
Actif		
Encaisse et placements		
Espèces et quasi-espèces	778	81
Titres négociables (note 3)	2 452	1 318
Placements (note 4)	168	331
Intérêts courus	21	13
	3 419	1 743
Prêts à recevoir		
Prêts à recevoir nets (notes 5, 6 et 7)	14 944	12 989
Intérêts et honoraires courus	291	222
	15 135	13 211
Autres		
Indemnités recouvrables sur assurances (note 10)	77	44
Montants liés aux instruments dérivés	739	438
Autres éléments d'actif	53	44
	869	526
Total de l'actif	19 423	15 480
Passif et avoir de l'actionnaire		
Emprunts (notes 12 et 13)		
Emprunts	16 248	12 636
Intérêts courus	697	465
	16 945	13 101
Autres éléments de passif et revenus reportés		
Comptes fournisseurs et autres crédits	92	133
Primes d'assurance reportées	24	19
Montants liés aux instruments dérivés	110	111
Provision pour sinistres sur assurances et garanties (note 10)	454	436
	680	699
Engagements sur prêts et dettes éventuelles (notes 8 et 9)		
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions (note 14)	983	983
Bénéfices non répartis	815	697
	1 798	1 680
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	19 423	15 480

Voir notes complémentaires.

Approuvé par le Conseil d'administration,

J. Pattillo
Administrateur

A. Ian Gillespie
Administrateur

État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999

(en millions de dollars)	[illegible]	1998
Intérêts créditeurs		
Prêts	[illegible]	1 055
Titres négociables et placements	[illegible]	126
	[illegible]	1 181
Intérêts débiteurs	[illegible]	642
Intérêts créditeurs nets	[illegible]	539
Primes d'assurance et commissions de garantie	133	110
Provision pour pertes sur créances (note 11)	[illegible]	433
Bénéfice après provision pour pertes sur créances	218	216
Frais d'administration	100	81
Bénéfice net	118	135
Bénéfices non répartis		
Au début de l'exercice	697	562
À la fin de l'exercice	815	697

Voir notes complémentaires.

Bilan consolidé

au 31 décembre 1999

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Actif		
Encaisse et placements		
Espèces et quasi-espèces	**778**	81
Titres négociables (note 3)	**2 452**	1 318
Placements (note 4)	**168**	331
Intérêts courus	**21**	13
	3 419	1 743
Prêts à recevoir		
Prêts à recevoir nets (notes 5, 6 et 7)	**14 844**	12 989
Intérêts et honoraires courus	**291**	222
	15 135	13 211
Autres		
Indemnités recouvrables sur assurances (note 10)	**77**	44
Montants liés aux instruments dérivés	**739**	438
Autres éléments d'actif	**53**	44
	869	526
Total de l'actif	**19 423**	15 480
Passif et avoir de l'actionnaire		
Emprunts (notes 12 et 13)		
Emprunts	**16 248**	12 636
Intérêts courus	**697**	465
	16 945	13 101
Autres éléments de passif et revenus reportés		
Comptes fournisseurs et autres crédits	**92**	133
Primes d'assurance reportées	**24**	19
Montants liés aux instruments dérivés	**110**	111
Provision pour sinistres sur assurances et garanties (note 10)	**454**	436
	680	699
Engagements sur prêts et dettes éventuelles (notes 8 et 9)		
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions (note 14)	**983**	983
Bénéfices non répartis	**815**	697
	1 798	1 680
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	**19 423**	15 480

Les notes complémentaires

Approuvé par le Conseil d'administration,

J. Pattillo
Administrateur

A. Ian Gillespie
Administrateur

État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Intérêts créditeurs		
Prêts	**1 258**	1 055
Titres négociables et placements	**146**	126
	1 404	1 181
Intérêts débiteurs	**796**	642
Intérêts créditeurs nets	**608**	539
Primes d'assurance et commissions de garantie	**133**	110
Provision pour pertes sur créances (note 11)	**523**	433
Bénéfice après provision pour pertes sur créances	**218**	216
Frais d'administration	**100**	81
Bénéfice net	**118**	135
Bénéfices non répartis		
Au début de l'exercice	**697**	562
À la fin de l'exercice	**815**	697

Les notes complémentaires

État consolidé des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Exploitation		
Bénéfice net	**118**	135
Éléments sans incidence sur l'encaisse et les quasi-espèces		
Provision pour pertes sur créances	**523**	433
Augmentation nette des intérêts courus et des honoraires à recevoir	**(253)**	(114)
Augmentation nette des intérêts courus et des honoraires à payer	**84**	88
Autres variations	**(147)**	(20)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**325**	522
Placements		
Versements de prêts	**(6 374)**	(5 822)
Remboursements de prêts	**3 380**	2 806
(Augmentation) diminution des titres négociables	**(1 208)**	221
Diminution des placements	**163**	77
Flux de trésorerie affectés aux placements	**(4 039)**	(2 718)
Financement		
Émissions d'emprunts à long terme	**6 755**	3 455
Remboursements d'emprunts à long terme	**(2 267)**	(2 931)
Augmentation (diminution) des emprunts à court terme	**(57)**	1 726
Flux de trésorerie provenant du financement	**4 431**	2 250
Effet des fluctuations du taux de change sur les espèces et les quasi-espèces	**(20)**	3
Augmentation nette des espèces et des quasi-espèces	**697**	57
Espèces et quasi-espèces		
Au début de l'exercice	**81**	24
À la fin de l'exercice	**778**	81
Représentées par		
Espèces	**18**	81
Bons du Trésor	**760**	–
	778	81
Renseignements complémentaires		
Espèces payées en intérêts	**708**	572

Les notes complémentaires

État consolidé des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999

(en millions de dollars)	1999	1998
Exploitation		
Bénéfice net	118	135
Éléments sans incidence sur l'encaisse et les quasi-espèces		
Provision pour pertes sur créances	523	433
Augmentation nette des intérêts courus et des honoraires à recevoir	(283)	(114)
Augmentation nette des intérêts courus et des honoraires à payer	84	88
Autres variations	(147)	(20)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	295	522
Placements		
Versements de prêts	(6 374)	(5 822)
Remboursements de prêts	3 380	2 806
(Augmentation) diminution des titres négociables	(1 206)	221
Diminution des placements	163	77
Flux de trésorerie affectés aux placements	(4 037)	(2 718)
Financement		
Émissions d'emprunts à long terme	6 755	3 455
Remboursements d'emprunts à long terme	(2 397)	(2 931)
Augmentation (diminution) des emprunts à court terme	(67)	1 726
Flux de trésorerie provenant du financement	4 491	2 250
Effet des fluctuations du taux de change sur les espèces et les quasi-espèces	(30)	3
Augmentation nette des espèces et des quasi-espèces	697	57
Espèces et quasi-espèces		
Au début de l'exercice	81	24
À la fin de l'exercice	778	81
Représentées par		
Espèces	18	81
Bons du Trésor	760	–
	778	81
Renseignements complémentaires		
Espèces payées en intérêts	706	572

Voir notes complémentaires.

Notes aux états financiers consolidés

1. Mandat et activités de la Société

La Société pour l'expansion des exportations (« la Société » ou « la SEE ») a été créée le 1er octobre 1969 par une loi du Parlement canadien, la *Loi sur l'expansion des exportations* (« la Loi »), dont la dernière modification a pris effet le 10 juin 1993. Mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, la Société a pour mission de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international. La Loi révisée de 1993 donne à la SEE la souplesse nécessaire pour envisager une gamme d'options plus vaste afin de répondre aux besoins des entreprises canadiennes qui exportent ou qui investissent à l'étranger. La Loi prévoit que ses dispositions et la portée de son application soient réexaminées à intervalles réguliers. Le premier examen a eu lieu en 1999, et le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce en étudie le rapport. La Société relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international.

En 1995, la SEE a constitué en société Exinvest Inc. (« la filiale ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les états financiers de la filiale ont été consolidés à ceux de la SEE.

Ni la Société ni la filiale ne sont assujetties à la *Loi de l'impôt sur le revenu* en ce qui concerne leurs bénéfices.

La Loi impose un plafond à la Société sur ses programmes de dettes éventuelles. Elle précise que la Société peut assumer, en vertu des montants de principal dus à l'égard des accords en cours, une dette éventuelle qui, à aucun moment, ne peut dépasser un montant égal à 10 fois son capital autorisé, ou un montant plus important accordé aux termes d'une loi de crédits. En 1999, le plafond est passé de 15 à 17,5 milliards de dollars aux termes d'une telle loi. Au 31 décembre 1999, les dettes éventuelles s'établissaient à 12,7 milliards de dollars (contre 11,8 milliards en 1998).

La SEE agit à tous égards à titre de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Toutes les obligations qu'elle émet à titre d'instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. Aux termes de la Loi, le montant global des emprunts en cours de la Société ne doit pas dépasser 15 fois la somme de son capital versé et de ses bénéfices non répartis, déterminés conformément aux états financiers vérifiés de l'exercice précédent. La limite d'emprunt au 31 décembre 1999 était de 25,2 milliards de dollars (contre 23,2 milliards en 1998), et les emprunts effectivement contractés par la Société se sont élevés à 16,0 milliards de dollars (contre 12,6 milliards en 1998).

2. Résumé des principales conventions comptables

État consolidé des flux de trésorerie

En 1999, la SEE a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement à la présentation des renseignements sur les flux de trésorerie.

Aux termes de ces recommandations, les quasi-espèces représentent des placements à court terme hautement liquides, facilement convertibles en montants d'espèces déclarés et exposés à des risques de changement de valeur négligeables. Les espèces et les quasi-espèces qui figurent au bilan de la SEE comprennent les espèces et les bons du Trésor. Les flux de trésorerie découlant de transactions libellées en devises sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. D'autre part, les transactions de placement et de financement qui ne requièrent pas d'espèces ou de quasi-espèces sont exclues de l'état des flux de trésorerie et sont déclarées ailleurs dans les états financiers.

Titres négociables

Les placements détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés à leur coût. Les gains et les pertes sur ces placements ne sont portés au revenu qu'au moment où ils sont réalisés, et l'actif correspondant est alors supprimé du bilan. Dans le cas d'une perte importante et autre que temporaire subie à l'égard d'un titre comptabilisé à son coût, le titre est dévalué au moment de l'établissement de la moins-value. Les placements temporaires sont comptabilisés à la valeur du marché. Les gains et les pertes sur les placements comptabilisés à la valeur du marché sont inclus dans les intérêts créditeurs sur les titres négociables et les placements.

Prêts à recevoir nets

Les prêts à recevoir nets sont déclarés déduction faite des intérêts capitalisés non courus, des revenus reportés au titre des prêts et de la provision pour pertes sur prêts. Les intérêts capitalisés non courus représentent les intérêts capitalisés conformément aux accords de rééchelonnement conclus avec des emprunteurs souverains dans le cas des prêts considérés comme douteux. Les prêts rééchelonnés sont considérés comme prêts productifs, sauf s'ils répondent aux critères des prêts douteux.

Les intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice jusqu'à ce que la direction estime qu'un prêt devrait être classé comme prêt douteux. Un prêt est considéré comme douteux lorsqu'en raison des circonstances, la Société n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du principal et des intérêts selon les modalités du prêt. Les montants reçus à l'égard du prêt sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt. Aucune portion de l'encaisse reçue à l'égard du prêt, une fois considéré comme douteux, n'est inscrite comme intérêts créditeurs tant qu'il n'y a pas d'écriture de contrepassation à une provision spécifique et qu'il n'est pas établi que le principal est entièrement recouvrable selon les modalités du prêt. Lorsqu'on a pu établir que les montants exigibles font l'objet de remboursements réguliers, normalement après trois ans, le prêt est de nouveau considéré comme productif, et on reprend la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts capitalisés non courus antérieurement sont alors constatés sur la durée non écoulée du prêt.

Les revenus reportés au titre des prêts, qui comprennent les commissions d'encours et les frais d'administration, sont constatés comme des intérêts créditeurs et amortis comme une augmentation du rendement pendant la durée des prêts correspondants.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit se servir d'hypothèses et d'estimations fondées sur les chiffres disponibles à la date des états financiers, les plus importantes étant la provision pour pertes sur prêts (note 7) et la provision pour sinistres sur assurances et garanties (note 10). La direction établit ces provisions à partir de diverses hypothèses, fondées sur son évaluation de l'incidence d'événements et de changements récents dans la conjoncture et les tendances économiques. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice, au besoin, et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers. Il peut cependant arriver que les pertes réelles sur prêts et les dettes pour éventualités concrétisées varient considérablement des estimations de la direction. L'incertitude de ces estimations provient, en partie, de l'utilisation de données historiques pour déterminer et quantifier la détérioration du crédit. Même si les données historiques constituent peut-être le fondement le plus sûr pour calculer ces montants, certains événements économiques survenant à court terme peuvent invalider les hypothèses retenues et, ainsi, entraîner d'importants changements aux estimations de la direction.

La provision générale pour pertes sur prêts est estimée à partir des taux antérieurs d'impayés et de recouvrement des prêts. Dans le cas des prêts spécifiquement considérés comme douteux, les montants recouvrables sont calculés en fonction des meilleures estimations du montant des flux monétaires futurs provenant de chaque emprunteur et du moment de leur réception.

La provision pour sinistres sur assurances et garanties compte deux volets, le premier se rapportant aux programmes d'assurances et le second, aux garanties de prêts. La provision pour les programmes d'assurances est calculée à partir de l'actualisation des indemnités futures nettes estimées, déduction faite des primes futures nettes, d'après des hypothèses conformes aux antécédents de la Société. D'autres montants sont prévus pour tenir compte des écarts défavorables éventuels par rapport aux hypothèses les plus probables. Même si ces montants varient selon l'incertitude inhérente à chaque programme et selon l'homogénéité des polices (taille et durée) de chaque portefeuille, l'établissement des estimations est conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires. La provision pour sinistres sur garanties de prêts est établie quant à elle à partir des mêmes hypothèses que la provision générale pour pertes sur prêts.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts est établie après examen de la possibilité de recouvrement de tous les prêts consentis à des emprunteurs commerciaux et souverains, et représente les pertes probables sur les prêts à recevoir, fondées sur les meilleures estimations de la direction.

Des ***provisions spécifiques*** sont établies, au cas par cas, pour constater les pertes sur créances. Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, la valeur comptable du prêt est amenée à sa valeur de réalisation estimative, qui est mesurée par l'actualisation des flux monétaires prévus aux taux inhérents au prêt. Le montant de la moins-value initiale et tout changement subséquent découlant de la réévaluation des flux monétaires futurs prévus sont inscrits à la provision pour pertes sur créances comme rajustements à la provision spécifique pour prêt douteux.

La ***provision générale*** comprend toutes les provisions pour pertes sur prêts accumulées comme mesure de prudence et à l'égard desquelles la moins-value n'a pas été déterminée de façon spécifique. Pour l'établissement de cette provision, la direction décompose son portefeuille en regroupant les risques de crédit. Pour déterminer la provision pour pertes sur prêts, elle se sert des données fournies par les agences extérieures d'évaluation du crédit et de ses propres antécédents sur les taux d'impayés et sur les pourcentages de perte. Ces provisions permettent d'absorber les pertes sur créances subies dans le portefeuille lorsque, de l'avis de la direction, les conditions et les tendances économiques du moment observées dans des industries données, dans des régions données ou pour d'autres types de concentrations de prêts donnent manifestement lieu à une moins-value, ce qui peut se produire dès le versement.

Indemnités recouvrables sur assurances

Les indemnités recouvrables sur assurances sont comptabilisées à leur valeur de recouvrement estimative. Les gains ou les pertes nets qui découlent des recouvrements sont portés au crédit ou au débit de la provision pour sinistres sur assurances et garanties, après réévaluation de leur valeur de recouvrement.

Provision pour sinistres sur assurances et garanties

La provision pour sinistres sur assurances est établie à partir de l'examen actuariel des sinistres nets subis et des sinistres éventuels nets, et représente la valeur actualisée nette du passif, fondée sur les meilleures estimations de la direction, en vertu des polices en vigueur. La provision pour sinistres sur garanties de prêts est établie de la même manière que la provision générale pour pertes sur prêts. La provision correspondante est enregistrée dans la provision pour pertes sur créances.

Primes d'assurance

Pour les polices d'assurance à court terme, les primes sont portées aux résultats dès que la protection entre en vigueur. En ce qui concerne les autres polices d'assurance à l'exportation, les primes sont portées aux résultats selon des méthodes qui reflètent généralement la part des risques assumés pendant la durée des polices. Les primes des accords de réassurance et les montants recouvrés sur les sinistres subis sont comptabilisés comme réductions des postes respectifs de l'état des résultats et du bilan. Les primes non gagnées sur les polices d'assurance transférées aux réassureurs et les estimations des montants recouvrables auprès des réassureurs à l'égard des indemnités non versées sont déduites respectivement des primes reportées et des indemnités recouvrables.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise une vaste gamme d'instruments financiers dérivés afin de gérer les risques liés notamment aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Ces instruments tiennent lieu d'instruments de couverture. Les accords sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les primes payées ou les escomptes reçus sont reportés et amortis sur la durée de l'accord. Les rentrées ou les paiements nets sont portés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour la même période et au même poste que l'accord. Lorsqu'il existe des conventions de positionnement, les intérêts courus sur les accords couvrant des emprunts à long terme sont regroupés par contrepartie. Les soldes à recevoir qui en découlent sont portés aux autres actifs, et les soldes à payer, aux autres éléments de passif et revenus reportés. Le principal et les intérêts courus sur les instruments financiers dérivés couvrant les titres négociables sont inclus dans les titres négociables. Le principal et les intérêts courus sur les instruments dérivés couvrant les emprunts à court terme sonts inclus dans les emprunts.

Conversion des devises

Tous les éléments monétaires d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change mensuels moyens en vigueur pendant l'exercice. Les gains et les pertes découlant de la conversion des soldes et des opérations en devises sont portés aux intérêts débiteurs.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs comprennent les dépenses liées aux effets de commerce, aux créances comptables sur le marché monétaire enregistré, aux obligations et aux instruments financiers dérivés, l'amortissement de l'escompte à la souscription et des frais d'émission d'emprunt, ainsi que les gains et pertes de change. Les gains ou les pertes sur les obligations rachetées par la Société et sur le dégagement de swaps connexes sont soit portés aux résultats au moment de l'opération, soit reportés et amortis sur la durée de l'émission d'emprunt de remplacement, le cas échéant.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

3. *Titres négociables*

La Société maintient suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de ses besoins de fonctionnement, assurer la stabilité de son programme d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse pour atteindre ses objectifs. Elle conserve à cette fin les titres négociables dans le portefeuille des placements ou dans celui des placements temporaires.

Les titres du portefeuille des placements comprennent les titres détenus pour fins de liquidités et les placements à long terme. Les placements temporaires ne sont détenus que pour une courte période de temps. Les accords de swaps sont des conventions par lesquelles deux parties acceptent d'échanger des obligations comme des paiements d'intérêts sur une période convenue, ces paiements étant calculés à des taux d'intérêt différents et libellés dans la même devise ou dans des devises différentes.

(en millions de dollars)					1998
				Total	Total
Portefeuille des placements					
Titres à taux fixe					
Gouvernement canadien**			72	516	431
Entreprises			17	94	40
Institutions financières			–	62	80
Autres titres souverains	–	–	14	14	37
Total des titres à taux fixe					588
Accords de swaps					(162)
Titres nets à taux fixe					426
*Rendement à l'échéance (en %)**					*6,06*
Titres à taux variable					
Gouvernement canadien**	–	–	–	–	13
Entreprises		–	–		107
Institutions financières			–		299
Autres titres souverains	–	–	–	–	11
Total des titres à taux variable		–	–		430
Accords de swaps					155
Titres nets à taux variable					585
*Rendement à l'échéance de révision (en %)**					*5,04*
Total du portefeuille des placements			151		1 011
Placements temporaires					
Titres à taux variable					
Gouvernement canadien**	12	–	–	12	–
Entreprises		–	–		269
Institutions financières		–	–		38
Total des placements temporaires		–	–	471	307
Rendement ponctuel (en %)					*5,08*
Valeur à l'achat					*306*
Total des titres négociables			151		1 318

* *Rendement à l'échéance et durée des placements à taux fixe, ainsi que rendement à l'échéance et durée de révision des placements à taux variable.*
** *Comprend les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ainsi que les sociétés d'État.*

Les risques de crédit assumés découlent de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. Les risques de crédit assumés à l'égard des titres détenus dans le portefeuille des placements et le portefeuille des placements temporaires représentent leur valeur comptable. Dans le cas des accords de swaps, il s'agit d'une fraction du montant théorique des titres indiqués ci-dessus, représentée par la valeur de remplacement des accords ayant une juste valeur positive (c'est-à-dire les accords qui se solderaient par un gain au règlement). Les risques de crédit assumés dans le cas des accords de swaps détenus dans le portefeuille des placements sont exposés à la note 16.

4. Placements

Les placements comprennent l'encaisse et les titres affectés d'une valeur de 115 millions de dollars (contre 110 millions en 1998) détenus par la filiale de la SEE, Eximvest Inc., ainsi que des billets d'une valeur totale de 53 millions (contre 221 millions en 1998) émis par l'Administration du port de Vancouver (anciennement la Société du port de Vancouver) et une société d'État, la Monnaie royale canadienne, apparentée à la Société en raison d'une propriété commune. La Société compte conserver ces billets jusqu'à l'échéance. Le placement auprès de la Société d'État a été effectué à une juste valeur selon les mêmes modalités que celles établies avec les tierces parties comptant des risques de crédit similaires, et est comptabilisé à son coût.

(en millions de dollars)					1998
	Terme jusqu'à l'échéance*				
	Moins d'un an	De un à trois ans	Plus de trois ans	Total	Total
Placements à taux fixe	4	8	41	53	56
Placements à taux variable	115	–	–	115	275
Total des placements	119	8	41	168	331
Rendement (en %)*	*5,13*	*6,50*	*6,46*	*6,33*	*6,23*

* *Rendement à l'échéance et durée des placements à taux fixe, ainsi que rendement à l'échéance et durée de révision des placements à taux variable.*

5. Prêts à recevoir nets

Le tableau qui suit montre les échéances et les rendements réels des accords de prêts pour les prêts à recevoir bruts. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Les rendements à taux variable sont exprimés en écarts par rapport aux taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le taux préférentiel pour le dollar canadien.

(en millions de dollars)										1998
						À taux fixe	Rendement à l'échéance	À taux variable	Écart	Total
						$	%	$	%	$
Prêts productifs :										
En souffrance						40	9,27	14	2,11	54
1999						827	8,74	1 719	2,58	2 546
2000						703	8,73	947	1,94	1 650
2001						802	8,85	1 030	1,89	1 832
2002						634	8,59	844	1,77	1 478
2003						519	8,35	765	1,48	1 284
2004						478	8,08	545	1,56	1 023
2005 à 2009						1 606	7,81	1 686	1,29	3 292
2010 et au-delà						1 004	7,83	432	0,86	1 436
Prêts productifs						6 613	8,01	7 982	1,83	14 595
Prêts douteux (note 6)						155		1 774		1 929
Prêts à recevoir bruts						6 768		9 756		16 524
Moins : intérêts capitalisés non courus sur les										
– prêts douteux (note 6)										1 041
– prêts productifs *										214
Prêts à recevoir										15 269
Moins : provision pour pertes sur prêts (note 7)										2 060
revenus reportés au titre des prêts										220
Prêts à recevoir nets										12 989

* *Représente le solde non amorti couru pendant que le prêt était douteux.*

Au 31 décembre 1999, les prêts à recevoir bruts productifs à taux variable avaient un rendement de 7,52 p. 100 (contre 7,19 p. 100 en 1998) et étaient assortis d'une durée moyenne de révision de 108 jours (contre 106 jours en 1998).

3. Titres négociables

La Société maintient suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de ses besoins de fonctionnement, assurer la stabilité de son programme d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse pour atteindre ses objectifs. Elle conserve à cette fin les titres négociables dans le portefeuille des placements ou dans celui des placements temporaires.

Les titres du portefeuille des placements comprennent les titres détenus pour fins de liquidités et les placements à long terme. Les placements temporaires ne sont détenus que pour une courte période de temps. Les accords de swaps sont des conventions par lesquelles deux parties acceptent d'échanger des obligations comme des paiements d'intérêts sur une période convenue, ces paiements étant calculés à des taux d'intérêt différents et libellés dans la même devise ou dans des devises différentes.

(en millions de dollars)				1999	1998
	Terme jusqu'à l'échéance*				
	Moins d'un an	De un à trois ans	Plus de trois ans	Total	Total
Portefeuille des placements					
Titres à taux fixe					
Gouvernement canadien**	**147**	**297**	**72**	**516**	431
Entreprises	**25**	**52**	**17**	**94**	40
Institutions financières	**11**	**51**	**–**	**62**	80
Autres titres souverains	**–**	**–**	**14**	**14**	37
Total des titres à taux fixe	**183**	**400**	**103**	**686**	588
Accords de swaps	**(41)**	**(144)**	**(17)**	**(202)**	(162)
Titres nets à taux fixe	**142**	**256**	**86**	**484**	426
*Rendement à l'échéance (en %)**	***5,61***	***6,38***	***5,98***	***5,93***	*6,06*
Titres à taux variable					
Gouvernement canadien**	**–**	**–**	**–**	**–**	13
Entreprises	**228**	**–**	**–**	**228**	107
Institutions financières	**1 086**	**–**	**–**	**1 086**	299
Autres titres souverains	**–**	**–**	**–**	**–**	11
Total des titres à taux variable	**1 314**	**–**	**–**	**1 314**	430
Accords de swaps	**32**	**136**	**15**	**183**	155
Titres nets à taux variable	**1 346**	**136**	**15**	**1 497**	585
*Rendement à l'échéance de révision (en %)**				***5,55***	*5,04*
Total du portefeuille des placements	**1 488**	**392**	**101**	**1 981**	1 011
Placements temporaires					
Titres à taux variable					
Gouvernement canadien**	**12**	**–**	**–**	**12**	–
Entreprises	**127**	**–**	**–**	**127**	269
Institutions financières	**332**	**–**	**–**	**332**	38
Total des placements temporaires	**471**	**–**	**–**	**471**	307
Rendement ponctuel (en %)				***5,18***	*5,08*
Valeur à l'achat				***468***	*306*
Total des titres négociables	**1 959**	**392**	**101**	**2 452**	1 318

* *Rendement à l'échéance et durée des placements à taux fixe, ainsi que rendement à l'échéance et durée de révision des placements à taux variable.*
** *Compend les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ainsi que les sociétés d'État.*

Les risques de crédit assumés découlent de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. Les risques de crédit assumés à l'égard des titres détenus dans le portefeuille des placements et le portefeuille des placements temporaires représentent leur valeur comptable. Dans le cas des accords de swaps, il s'agit d'une fraction du montant théorique des titres indiqués ci-dessus, représentée par la valeur de remplacement des accords ayant une juste valeur positive (c'est-à-dire les accords qui se solderaient par un gain au règlement). Les risques de crédit assumés dans le cas des accords de swaps détenus dans le portefeuille des placements sont exposés à la note 16.

4. Placements

Les placements comprennent l'encaisse et les titres affectés d'une valeur de 115 millions de dollars (contre 110 millions en 1998) détenus par la filiale de la SEE, Exinvest Inc., ainsi que des billets d'une valeur totale de 53 millions (contre 221 millions en 1998) émis par l'Administration du port de Vancouver (anciennement la Société du port de Vancouver) et une société d'État, la Monnaie royale canadienne, apparentée à la Société en raison d'une propriété commune. La Société compte conserver ces billets jusqu'à l'échéance. Le placement auprès de la Société d'État a été effectué à une juste valeur selon les mêmes modalités que celles établies avec les tierces parties comptant des risques de crédit similaires, et est comptabilisé à son coût.

(en millions de dollars)				**1999**	1998
	Terme jusqu'à l'échéance*				
	Moins d'un an	**De un à trois ans**	**Plus de trois ans**	**Total**	Total
Placements à taux fixe	**4**	**8**	**41**	**53**	56
Placements à taux variable	**115**	**–**	**–**	**115**	275
Total des placements	**119**	**8**	**41**	**168**	331
Rendement (en %)*	***5,13***	***6,33***	***6,46***	***6,33***	*6,23*

* *Rendement à l'échéance et durée des placements à taux fixe, ainsi que rendement à l'échéance et durée de révision des placements à taux variable.*

5. Prêts à recevoir nets

Le tableau qui suit montre les échéances et les rendements réels des accords de prêts pour les prêts à recevoir bruts. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Les rendements à taux variable sont exprimés en écarts par rapport aux taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le taux préférentiel pour le dollar canadien.

(en millions de dollars)					**1999**					1998
	À taux fixe $	**Rendement à l'échéance %**	**À taux variable $**	**Écart %**	**Total $**	À taux fixe $	Rendement à l'échéance %	À taux variable $	Écart %	Total $
Prêts productifs :										
En souffrance	**108**	**9,11**	**8**	**3,21**	**116**	40	9.27	14	2.11	54
1999	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	827	8.74	1 719	2.58	2 546
2000	**855**	**8,34**	**2 155**	**1,58**	**3 010**	703	8.73	947	1.94	1 650
2001	**926**	**8,56**	**1 683**	**2,33**	**2 609**	802	8.85	1 030	1.89	1 832
2002	**675**	**8,47**	**1 091**	**1,83**	**1 766**	634	8.59	844	1.77	1 478
2003	**582**	**8,23**	**910**	**1,55**	**1 492**	519	8.35	765	1.48	1 284
2004	**566**	**8,00**	**747**	**1,60**	**1 313**	478	8.08	545	1.56	1 023
2005 à 2009	**2 040**	**7,76**	**2 368**	**1,37**	**4 408**	1 606	7.81	1 686	1.29	3 292
2010 et au-delà	**1 669**	**7,68**	**907**	**0,88**	**2 576**	1 004	7.83	432	0.86	1 436
Prêts productifs	**7 421**	**7,81**	**9 869**	**1,58**	**17 290**	6 613	8.01	7 982	1.83	14 595
Prêts douteux (note 6)	**176**		**1 132**		**1 308**	155		1 774		1 929
Prêts à recevoir bruts	**7 597**		**11 001**		**18 598**	6 768		9 756		16 524
Moins : intérêts capitalisés non courus sur les										
– prêts douteux (note 6)					**573**					1 041
– prêts productifs *					**609**					214
Prêts à recevoir					**17 416**					15 269
Moins : provision pour pertes sur prêts (note 7)					**2 324**					2 060
revenus reportés au titre des prêts					**248**					220
Prêts à recevoir nets					**14 844**					12 989

* *Représente le solde non amorti couru pendant que le prêt était douteux.*

Au 31 décembre 1999, les prêts à recevoir bruts productifs à taux variable avaient un rendement de 7,52 p. 100 (contre 7,19 p. 100 en 1998) et étaient assortis d'une durée moyenne de révision de 108 jours (contre 106 jours en 1998).

Les prêts à recevoir productifs bruts de la Société se répartissent entre prêts souverains et prêts commerciaux, comme suit :

(en millions de dollars)	**1999**					1998				
	À taux fixe	**Rendement à l'échéance %**	**À taux variable**	**Écart %**	**Total**	À taux fixe	Rendement à l'échéance %	À taux variable	Écart %	Total
Prêts souverains	**3 256**	**8,45**	**3 027**	**1,23**	**6 283**	3 279	8.57	2 487	1.33	5 766
Prêts commerciaux	**4 165**	**7,45**	**6 842**	**1,75**	**11 007**	3 334	7.63	5 495	2.03	8 829
Total	**7 421**	**7,81**	**9 869**	**1,58**	**17 290**	6 613	8.01	7 982	1.83	14 595

Le tableau qui suit montre les mouvements des intérêts capitalisés non courus au cours de l'exercice.

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Solde au début de l'exercice	**1 255**	1 082
Intérêts capitalisés	**68**	155
Amortissement	**(69)**	(49)
Recettes en espèces	**(2)**	0
Opérations de change	**(70)**	67
Solde à la fin de l'exercice	**1 182**	1 255

6. Prêts à recevoir douteux

La Société a des prêts à recevoir bruts douteux de 1 308 millions de dollars (contre 1 929 millions en 1998), dont 1 060 millions en prêts souverains (contre 1 784 millions en 1998) et 248 millions en prêts commerciaux (contre 145 millions en 1998). Le tableau qui suit montre les mouvements du portefeuille des prêts douteux au cours de l'exercice :

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Solde au début de l'exercice	**1 929**	1 785
Prêts considérés comme douteux	**161**	40
Prêts rétablis comme prêts productifs	**(647)**	–
Intérêts capitalisés	**39**	112
Remboursements de principal	**(15)**	(18)
Montant reçu du gouvernement du Canada au titre de l'allégement de la dette souveraine	**(59)**	(97)
Opérations de change	**(100)**	107
Solde à la fin de l'exercice	**1 308**	1 929

Les concentrations les plus importantes de prêts à recevoir bruts douteux sont données dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars)	**1999**				1998		
	Prêts à recevoir bruts	**Intérêts capitalisés non courus**	**Prêts à recevoir**		Prêts à recevoir bruts	Intérêts capitalisés non courus	Prêts à recevoir
Souverains							
Cameroun	**379**	**234**	**145**	Pérou	673	491	182
Côte d'Ivoire	**235**	**169**	**66**	Cameroun	433	233	200
Russie	**117**	**46**	**71**	Côte d'Ivoire	259	162	97
Congo	**52**	**40**	**12**	Russie	120	47	73
Gabon	**50**	**25**	**25**	Congo	55	43	12
Autres	**227**	**53**	**174**	Autres	244	62	182
Total partiel	**1 060**	**567**	**493**		1 784	1 038	746
Commerciaux	**248**	**6**	**242**		145	3	142
Total des prêts douteux	**1 308**	**573**	**735**		1 929	1 041	888
Moins : Provision spécifique			**402**				421
Prêts à recevoir douteux nets			**333**				467

En 1999, les paiements de principal et d'intérêts reçus des emprunteurs à l'égard des prêts douteux se sont élevés à 33 millions de dollars (contre 62 millions en 1998). Ces montants ont été appliqués à la valeur comptable des prêts douteux et ne touchent pas les intérêts créditeurs.

7. *Provision pour pertes sur prêts*

La provision pour pertes sur prêts se répartit comme suit :

(en millions de dollars)			1999			1998
	Prêts souverains	**Prêts commerciaux**	**Total**	Prêts souverains	Prêts commerciaux	Total
Provision spécifique pour prêts douteux	**191**	**211**	**402**	296	125	421
Provision générale	**655**	**1 267**	**1 922**	657	982	1 639
Total	**846**	**1 478**	**2 324**	953	1 107	2 060

La provision spécifique pour prêts douteux ramène la valeur comptable de ces prêts à la valeur actualisée nette des flux monétaires prévus. Les flux monétaires estimatifs sont établis en fonction des antécédents de paiement des emprunteurs souverains, antécédents qui indiquent, dans une large mesure, la volonté et la capacité de chaque emprunteur d'effectuer les paiements futurs. Les antécédents sont modifiés, au besoin, pour permettre d'établir les flux monétaires futurs estimatifs, qui sont alors escomptés selon les taux inhérents aux accords de prêts.

La Société a d'importantes concentrations de prêts dans des pays qui, selon les agences extérieures d'évaluation du crédit, présentent un risque de qualité médiocre. En effet, 27 p. 100 du portefeuille des prêts à recevoir productifs de la SEE est concentré dans les sept pays ci-dessous, pour un total de 4 675 millions de dollars.

(en millions de dollars)			1999			1998
Pays	**Prêts à recevoir productifs bruts**	**% des prêts productifs**	Pays	Prêts à recevoir productifs bruts	% des prêts productifs
Indonésie	**896**	**5**	Indonésie	845	6
Pérou	**741**	**4**	Brésil	707	5
Brésil	**738**	**4**	Mexique	625	4
Mexique	**713**	**4**	Algérie	523	4
Venezuela	**609**	**4**	Venezuela	495	3
Algérie	**527**	**3**	Argentine	290	2
Colombie	**451**	**3**	Turquie	286	2
Total	**4 675**	**27**	Total	3 771	26

En outre, la Société a un prêt à recevoir de 1 151 millions de dollars pour une transaction contractée auprès d'une seule contrepartie spécialisée dans le transport de surface aux États-Unis.

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour pertes sur prêts :

(en millions de dollars)			1999			1998
	Spécifique	**Générale**	**Total**	Spécifique	Générale	Total
Solde au début de l'exercice	**421**	**1 639**	**2 060**	488	1 140	1 628
Croissance du portefeuille	**(4)**	**290**	**286**	–	276	276
Déplacement du crédit	**–**	**90**	**90**	–	108	108
Augmentation (diminution) nette des prêts douteux	**21**	**–**	**21**	(71)	–	(71)
Opérations de change	**(36)**	**(97)**	**(133)**	4	115	119
Solde à la fin de l'exercice	**402**	**1 922**	**2 324**	421	1 639	2 060

Les prêts à recevoir productifs bruts de la Société se répartissent entre prêts souverains et prêts commerciaux, comme suit :

(en millions de dollars)						1998				
	À taux fixe	Rendement à l'échéance %	À taux variable	Écart %	Total	À taux fixe	Rendement à l'échéance %	À taux variable	Écart %	Total
Prêts souverains	[illegible]	[illegible]	3 027	1,23	[illegible]	3 279	6,57	2 487	1,33	5 766
Prêts commerciaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	3 334	7,63	5 495	2,03	8 829
Total	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	6 613	8,01	7 982	1,83	14 595

Le tableau qui suit montre les mouvements des intérêts capitalisés non courus au cours de l'exercice.

(en millions de dollars)	[illegible]	1998
Solde au début de l'exercice	[illegible]	1 082
Intérêts capitalisés	[illegible]	155
Amortissement	[illegible]	(49)
Recettes en espèces	[illegible]	0
Opérations de change	[illegible]	67
Solde à la fin de l'exercice	[illegible]	1 255

6. *Prêts à recevoir douteux*

La Société a des prêts à recevoir bruts douteux de 1 308 millions de dollars (contre 1 929 millions en 1998), dont 1 060 millions en prêts souverains (contre 1 784 millions en 1998) et 248 millions en prêts commerciaux (contre 145 millions en 1998). Le tableau qui suit montre les mouvements du portefeuille des prêts douteux au cours de l'exercice :

(en millions de dollars)	[illegible]	1998
Solde au début de l'exercice	[illegible]	1 785
Prêts considérés comme douteux	[illegible]	40
Prêts rétablis comme prêts productifs	[illegible]	–
Intérêts capitalisés	[illegible]	112
Remboursements de principal	[illegible]	(18)
Montant reçu du gouvernement du Canada au titre de l'allégement de la dette souveraine	[illegible]	(97)
Opérations de change	[illegible]	107
Solde à la fin de l'exercice	[illegible]	1 929

Les concentrations les plus importantes de prêts à recevoir bruts douteux sont données dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars)	[illegible]	1998				
	[illegible]			Prêts à recevoir bruts	Intérêts capitalisés non courus	Prêts à recevoir
Souverains						
Cameroun	[illegible]	[illegible]	Pérou	673	491	182
Côte d'Ivoire	[illegible]	[illegible]	Cameroun	433	233	200
Russie	[illegible]	[illegible]	Côte d'Ivoire	259	162	97
Congo	[illegible]	[illegible]	Russie	120	47	73
Gabon	[illegible]	[illegible]	Congo	55	43	12
Autres	[illegible]	[illegible]	Autres	244	62	182
Total partiel	[illegible]	[illegible]		1 784	1 038	746
Commerciaux	[illegible]	[illegible]		145	3	142
Total des prêts douteux	[illegible]	[illegible]		1 929	1 041	888
Moins : Provision spécifique		[illegible]				421
Prêts à recevoir douteux nets		[illegible]				467

En 1999, les paiements de principal et d'intérêts reçus des emprunteurs à l'égard des prêts douteux se sont élevés à 33 millions de dollars (contre 62 millions en 1998). Ces montants ont été appliqués à la valeur comptable des prêts douteux et ne touchent pas les intérêts créditeurs.

7. *Provision pour pertes sur prêts*

La provision pour pertes sur prêts se répartit comme suit :

(en millions de dollars)			1999			1998
	Prêts souverains	Prêts commerciaux	Total	Prêts souverains	Prêts commerciaux	Total
Provision spécifique pour prêts douteux	191	211	402	296	125	421
Provision générale	656	1 267	1 922	657	982	1 639
Total	848	1 478	2 324	953	1 107	2 060

La provision spécifique pour prêts douteux ramène la valeur comptable de ces prêts à la valeur actualisée nette des flux monétaires prévus. Les flux monétaires estimatifs sont établis en fonction des antécédents de paiement des emprunteurs souverains, antécédents qui indiquent, dans une large mesure, la volonté et la capacité de chaque emprunteur d'effectuer les paiements futurs. Les antécédents sont modifiés, au besoin, pour permettre d'établir les flux monétaires futurs estimatifs, qui sont alors escomptés selon les taux inhérents aux accords de prêts.

La Société a d'importantes concentrations de prêts dans des pays qui, selon les agences extérieures d'évaluation du crédit, présentent un risque de qualité médiocre. En effet, 27 p. 100 du portefeuille des prêts à recevoir productifs de la SEE est concentré dans les sept pays ci-dessous, pour un total de 4 675 millions de dollars.

(en millions de dollars)		1999			1998
Pays	Prêts à recevoir productifs bruts	% des prêts productifs	Pays	Prêts à recevoir productifs bruts	% des prêts productifs
Indonésie	898	5	Indonésie	845	6
Pérou	741	4	Brésil	707	5
Brésil	736	4	Mexique	625	4
Mexique	713	4	Algérie	523	4
Venezuela	699	4	Venezuela	495	3
Algérie	527	3	Argentine	290	2
Colombie	461	3	Turquie	286	2
Total	4 675	27	Total	3 771	26

En outre, la Société a un prêt à recevoir de 1 151 millions de dollars pour une transaction contractée auprès d'une seule contrepartie spécialisée dans le transport de surface aux États-Unis.

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour pertes sur prêts :

(en millions de dollars)			1999			1998
	Spécifique	Générale	Total	Spécifique	Générale	Total
Solde au début de l'exercice	421	1 639	2 060	488	1 140	1 628
Croissance du portefeuille	(4)	280	276	–	276	276
Déplacement du crédit	–	90	90	–	108	108
Augmentation (diminution) nette des prêts douteux	21	–	21	(71)	–	(71)
Opérations de change	(36)	(97)	(133)	4	115	119
Solde à la fin de l'exercice	402	1 922	2 324	421	1 639	2 060

8. Engagements sur prêts

Les engagements non versés relatifs à des accords de prêts s'élèvent à 5 345 millions de dollars (contre 5 813 millions en 1998). Au cours des deux prochains exercices, la direction s'attend à ce que la Société verse 65 p. 100 des soldes encore non versés.

Les versements prévus au titre des engagements sur prêts s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)			1998	
Exercice	Versements prévus	%	Versements prévus	%
1999	–	–	2 734	47
2000	2 798	52	1 033	18
2001	706	13	353	6
2002 et au-delà	1 841	35	1 693	29
Total	5 345	100	5 813	100

Le tableau qui suit donne les engagements non versés et leur rendement réel immobilisé. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et l'écart par rapport aux taux d'intérêt variables est représenté surtout par le LIBOR pour le dollar américain.

(en millions de dollars)						1998		
	À taux fixe	Rendement ponctuel %	À taux variable	Écart %	À taux fixe	Rendement ponctuel %	À taux variable	Écart %
Prêts souverains	1 861	8,36	215	2,72	2 158	8,47	502	2,54
Prêts commerciaux	71	8,83	3 188	1,83	63	8,28	3 090	2,03
Total	1 932	8,39	3 363	1,88	2 221	8,47	3 592	2,10

9. Dettes éventuelles

Au 31 décembre, les polices d'assurance et les garanties en cours de la Société s'élevaient à 12 721 millions de dollars (contre 11 794 millions en 1998). Les échéances de ces polices et de ces garanties se présentent comme suit :

(en millions de dollars)		1998
Assurances à court terme	7 147	6 850
Assurances à moyen terme		
1999	–	589
2000	1 050	872
2001	983	744
2002	299	242
2003	1 721	1 373
2004	283	91
2005 à 2009	798	531
2010 et au-delà	458	502
Total	12 721	11 794

La répartition géographique des engagements les plus élevés au titre des risques ultimes s'établit comme suit :

(en millions de dollars)						1998	
	À court terme	À moyen terme	Total		À court terme	À moyen terme	Total
É.-U.	2 021	1 367	4 185	É.-U.	2 538	1 377	3 915
Canada	1 008	1 102	2 136	Canada	1 024	674	1 698
Brésil	419	281	700	Brésil	353	301	654
Chine	217	174	391	Chine	226	153	379
R.-U.	141	182	323	R.-U.	155	224	379
Autres	2 513	2 468	4 981	Autres	2 554	2 215	4 769
Total	7 147	5 574	12 721	Total	6 850	4 944	11 794

Un montant de réassurance de 520 millions de dollars (contre 179 millions en 1998) a été déduit des polices d'assurance en cours.

10. Indemnités recouvrables sur assurances et provision pour sinistres sur assurances et garanties

Au cours de l'exercice, les changements suivants se sont produits au titre des indemnités recouvrables sur assurances :

(en millions de dollars)	1999	1998
Solde au début de l'exercice	44	28
Indemnités réglées	134	72
Indemnités recouvrées	(17)	(19)
Réévaluation des indemnités recouvrables	(82)	(39)
Opérations de change	(2)	2
Solde à la fin de l'exercice	77	44

Du montant total de 134 millions de dollars versé en indemnités en 1999, 78 p. 100 visaient le programme des assurances à court terme. La répartition géographique des indemnités et des recouvrements les plus élevés s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	1999			1998	
	Indemnités réglées	Indemnités recouvrées		Indemnités réglées	Indemnités recouvrées
É.-U.	34	7	É.-U.	21	5
Russie	27	–	Italie	10	8
Hong Kong	18	–	Mexique	9	2
Chine	10	–	Inde	5	–
Brésil	6	1	Canada	4	1
Autres	39	9	Autres	23	3
Total	134	17	Total	72	19

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour sinistres sur assurances et garanties :

(en millions de dollars)	1999	1998
Solde au début de l'exercice	436	336
Provision pour sinistres sur assurances	133	88
Provision pour sinistres sur garanties de prêts	(7)	32
Réévaluation des indemnités recouvrables	(82)	(39)
Opérations de change	(20)	19
Solde à la fin de l'exercice	454	436

11. Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances se compose comme suit :

(en millions de dollars)	1999	1998
Provision pour pertes sur prêts	397	313
Provision pour sinistres sur assurances	133	88
Provision pour sinistres sur garanties de prêts	(7)	32
Provision pour pertes sur créances	523	433

8. Engagements sur prêts

Les engagements non versés relatifs à des accords de prêts s'élèvent à 5 345 millions de dollars (contre 5 813 millions en 1998). Au cours des deux prochains exercices, la direction s'attend à ce que la Société verse 65 p. 100 des soldes encore non versés.

Les versements prévus au titre des engagements sur prêts s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	**1999**		1998	
Exercice	**Versements prévus**	**%**	Versements prévus	%
1999	**–**	**–**	2 734	47
2000	**2 798**	**52**	1 033	18
2001	**706**	**13**	353	6
2002 et au-delà	**1 841**	**35**	1 693	29
Total	**5 345**	**100**	5 813	100

Le tableau qui suit donne les engagements non versés et leur rendement réel immobilisé. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et l'écart par rapport aux taux d'intérêt variables est représenté surtout par le LIBOR pour le dollar américain.

(en millions de dollars)	**1999**				1998			
	À taux fixe	**Rendement ponctuel %**	**À taux variable**	**Écart %**	À taux fixe	Rendement ponctuel %	À taux variable	Écart %
Prêts souverains	**1 891**	**8,35**	**215**	**2,72**	2 158	8.47	502	2.54
Prêts commerciaux	**71**	**6,83**	**3 168**	**1,83**	63	8.28	3 090	2.03
Total	**1 962**	**8,29**	**3 383**	**1,88**	2 221	8.47	3 592	2.10

9. Dettes éventuelles

Au 31 décembre, les polices d'assurance et les garanties en cours de la Société s'élevaient à 12 721 millions de dollars (contre 11 794 millions en 1998). Les échéances de ces polices et de ces garanties se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Assurances à court terme	**7 147**	6 850
Assurances à moyen terme		
1999	**–**	589
2000	**1 058**	872
2001	**963**	744
2002	**299**	242
2003	**1 721**	1 373
2004	**283**	91
2005 à 2009	**795**	531
2010 et au-delà	**455**	502
Total	**12 721**	11 794

La répartition géographique des engagements les plus élevés au titre des risques ultimes s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	**1999**				1998		
	À court terme	**À moyen terme**	**Total**		À court terme	À moyen terme	Total
É.-U.	**2 821**	**1 367**	**4 188**	É.-U.	2 538	1 377	3 915
Canada	**1 036**	**1 102**	**2 138**	Canada	1 024	674	1 698
Brésil	**419**	**281**	**700**	Brésil	353	301	654
Chine	**217**	**174**	**391**	Chine	226	153	379
R.-U.	**141**	**182**	**323**	R.-U.	155	224	379
Autres	**2 513**	**2 468**	**4 981**	Autres	2 554	2 215	4 769
Total	**7 147**	**5 574**	**12 721**	Total	6 850	4 944	11 794

Un montant de réassurance de 520 millions de dollars (contre 179 millions en 1998) a été déduit des polices d'assurance en cours.

10. *Indemnités recouvrables sur assurances et provision pour sinistres sur assurances et garanties*

Au cours de l'exercice, les changements suivants se sont produits au titre des indemnités recouvrables sur assurances :

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Solde au début de l'exercice	**44**	28
Indemnités réglées	**134**	72
Indemnités recouvrées	**(17)**	(19)
Réévaluation des indemnités recouvrables	**(82)**	(39)
Opérations de change	**(2)**	2
Solde à la fin de l'exercice	**77**	44

Du montant total de 134 millions de dollars versé en indemnités en 1999, 78 p. 100 visaient le programme des assurances à court terme. La répartition géographique des indemnités et des recouvrements les plus élevés s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	**1999**			1998	
	Indemnités réglées	**Indemnités recouvrées**		Indemnités réglées	Indemnités recouvrées
É.-U.	**34**	**7**	É.-U.	21	5
Russie	**27**	**–**	Italie	10	8
Hong Kong	**18**	**–**	Mexique	9	2
Chine	**10**	**–**	Inde	5	–
Brésil	**6**	**1**	Canada	4	1
Autres	**39**	**9**	Autres	23	3
Total	**134**	**17**	Total	72	19

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour sinistres sur assurances et garanties :

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Solde au début de l'exercice	**436**	336
Provision pour sinistres sur assurances	**133**	88
Provision pour sinistres sur garanties de prêts	**(7)**	32
Réévaluation des indemnités recouvrables	**(82)**	(39)
Opérations de change	**(26)**	19
Solde à la fin de l'exercice	**454**	436

11. *Provision pour pertes sur créances*

La provision pour pertes sur créances se compose comme suit :

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Provision pour pertes sur prêts	**397**	313
Provision pour sinistres sur assurances	**133**	88
Provision pour sinistres sur garanties de prêts	**(7)**	32
Provision pour pertes sur créances	**523**	433

12. Emprunts

La Société émet des titres d'emprunt sur les marchés de capitaux du monde entier. Ses emprunts à court terme consistent en billets de trésorerie et en d'autres titres d'emprunt connexes à court terme portant une échéance d'au plus un an. Ses emprunts à long terme représentent des obligations et d'autres titres à long terme libellés en dollars canadiens, en dollars américains et dans d'autres devises. La Société a recours aux swaps de devises pour convertir les billets à taux fixe libellés en monnaie étrangère, principalement en dollars américains. Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés surtout pour convertir les titres à taux fixe en titres à taux variable, liés principalement au LIBOR. Les accords d'instruments dérivés et les billets structurés servent à minimiser le coût du capital, et ils sont également utilisés dans le cadre de la gestion de l'actif et du passif.

Emprunts

Les échéances des emprunts se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Emprunts à court terme	**3 705**	4 072
Emprunts à long terme arrivant à échéance		
– à moins d'un an	**2 992**	2 269
– à plus d'un an	**9 531**	6 256
Total des emprunts à long terme	**12 523**	8 525
Total partiel	**16 228**	12 597
Plus : escomptes et primes non amortis	**5**	13
reports	**15**	26
Total des emprunts	**16 248**	12 636

Les escomptes et les primes non amortis se rapportent à l'émission des titres d'emprunt à long terme et des swaps. Le montant comptabilisé d'un escompte ou d'une prime représente la différence entre la valeur nominale d'un titre et les flux monétaires réels au moment du règlement. Les reports comprennent les gains réalisés au moment de rachats d'emprunts et de dégagements de swaps. Ces montants sont portés à l'actif ou au passif à la date de règlement, et sont amortis pendant la durée du titre (pour les escomptes et les primes) ou pendant la durée de l'instrument de remplacement (pour les titres reportés).

Intérêts courus

Les intérêts courus, qui reflètent les obligations et les droits de la Société à l'égard de l'encaisse, sont ventilés comme suit :

(en millions de dollars)	**1999**	1998
À court terme	**53**	31
À long terme	**644**	434
Total des intérêts courus à payer	**697**	465

Billets structurés

La Société a émis un certain nombre de billets structurés dans le cadre de son programme d'emprunt. Ces billets sont des titres hybrides combinant des instruments à taux fixe et des instruments dérivés.

Les billets structurés en cours, qui sont compris dans les emprunts, se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Billets liés à l'indice boursier	**788**	621
Deux devises	**984**	1 600
Billets remboursables par anticipation/prorogeables	**1 448**	654
Barrière	**240**	580
Autres	**180**	424
Total	**3 638**	3 879

La Société a signé des accords de swaps pour réduire les risques du marché à l'égard de ses emprunts structurés. Ces accords lui permettent de retirer un produit du swap pour répondre aux exigences du règlement des obligations d'emprunt et assurer le service de ces obligations. Elle a créé essentiellement un emprunt à taux variable en émettant des obligations à taux fixe et en concluant des accords de swaps par lesquels elle reçoit des intérêts à taux fixe et paie des intérêts à taux variable. Le swap des obligations sous-jacentes émises lui a permis de convertir le risque potentiel du marché en risque de crédit. Or, elle gère les risques de crédit en traitant avec des contreparties jugées solvables, au moyen des limites et des lignes directrices établies par la Trésorerie et approuvées par le Conseil d'administration. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments financiers dérivés sont exposés à la note 16.

13. Échéances des emprunts

Les emprunts et les swaps théoriques connexes viennent à échéance comme suit :

(en millions de dollars)

			1999		1998
Échéance	Émissions	Accords de swaps	Montant net	Rendement* (%)	Montant net	Rendement* (%)
Émissions à taux fixe						
1999	–	–	–	–	842	7,37
2000	2 267	(1 978)	289	8,63	306	8,63
2001	793	(360)	433	6,25	–	–
2002	1 940	(1 074)	866	6,40	153	7,75
2003	1 073	(203)	870	6,81	923	6,81
2004	1 590	(1 590)	–	–	–	–
2005 à 2009	2 084	(2 084)	–	–	–	–
2010 et au-delà	744	(487)	257	8,55	272	8,55
Total partiel	10 491	(7 776)	2 715	7,49	2 496	7,71
Émissions à taux variable						
1999	–	–	–		5 474	
2000	4 431	1 920	6 351		1 416	
2001	808	361	1 169		792	
2002	–	1 077	1 077		575	
2003	159	207	366		219	
2004	24	1 580	1 604		90	
2005 à 2009	226	1 999	2 225		1 078	
2010 et au-delà	89	430	519		394	
Total partiel	5 737	7 574	13 311	5,63	10 038	4,75
Total	16 228	(202)	16 026		12 534	

** Rendement à l'échéance des émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de version des émissions à taux variable.*

Les risques de crédit et d'autres aspects des accords de swaps sont expliqués dans la note 16.

14. Capital-actions

Le capital-actions autorisé est de 1,5 milliard de dollars, soit 15 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune. Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 9,8 millions (soit le même nombre qu'en 1998). Au cours de l'exercice, la Société n'a émis aucune action, et n'en avait pas émis non plus en 1998.

15. Soldes en devises

La Société possède un actif et un passif considérables en dollars américains et dans d'autres devises, ainsi que des instruments financiers dérivés libellés dans diverses devises. Ces instruments servent à minimiser le coût du capital et à optimiser le rendement pour la Société, à l'intérieur des limites et des lignes directrices établies par la Trésorerie et approuvées par le Conseil d'administration.

12. *Emprunts*

La Société émet des titres d'emprunt sur les marchés de capitaux du monde entier. Ses emprunts à court terme consistent en billets de trésorerie et en d'autres titres d'emprunt connexes à court terme portant une échéance d'au plus un an. Ses emprunts à long terme représentent des obligations et d'autres titres à long terme libellés en dollars canadiens, en dollars américains et dans d'autres devises. La Société a recours aux swaps de devises pour convertir les billets à taux fixe libellés en monnaie étrangère, principalement en dollars américains. Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés surtout pour convertir les titres à taux fixe en titres à taux variable, liés principalement au LIBOR. Les accords d'instruments dérivés et les billets structurés servent à minimiser le coût du capital, et ils sont également utilisés dans le cadre de la gestion de l'actif et du passif.

Emprunts

Les échéances des emprunts se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	[illegible]	1998
Emprunts à court terme	[illegible]	4 072
Emprunts à long terme arrivant à échéance		
– à moins d'un an	[illegible]	2 269
– à plus d'un an	[illegible]	6 256
Total des emprunts à long terme	[illegible]	8 525
Total partiel	[illegible]	12 597
Plus : escomptes et primes non amortis	[illegible]	13
reports	[illegible]	26
Total des emprunts	[illegible]	12 636

Les escomptes et les primes non amortis se rapportent à l'émission des titres d'emprunt à long terme et des swaps. Le montant comptabilisé d'un escompte ou d'une prime représente la différence entre la valeur nominale d'un titre et les flux monétaires réels au moment du règlement. Les reports comprennent les gains réalisés au moment de rachats d'emprunts et de dégagements de swaps. Ces montants sont portés à l'actif ou au passif à la date de règlement, et sont amortis pendant la durée du titre (pour les escomptes et les primes) ou pendant la durée de l'instrument de remplacement (pour les titres reportés).

Intérêts courus

Les intérêts courus, qui reflètent les obligations et les droits de la Société à l'égard de l'encaisse, sont ventilés comme suit :

(en millions de dollars)	[illegible]	1998
À court terme	[illegible]	31
À long terme	[illegible]	434
Total des intérêts courus à payer	[illegible]	465

Billets structurés

La Société a émis un certain nombre de billets structurés dans le cadre de son programme d'emprunt. Ces billets sont des titres hybrides combinant des instruments à taux fixe et des instruments dérivés.

Les billets structurés en cours, qui sont compris dans les emprunts, se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	[illegible]	1998
Billets liés à l'indice boursier	[illegible]	621
Deux devises	[illegible]	1 600
Billets remboursables par anticipation/prorogeables	[illegible]	654
Barrière	[illegible]	580
Autres	[illegible]	424
Total	[illegible]	3 879

La Société a signé des accords de swaps pour réduire les risques du marché à l'égard de ses emprunts structurés. Ces accords lui permettent de retirer un produit du swap pour répondre aux exigences du règlement des obligations d'emprunt et assurer le service de ces obligations. Elle a créé essentiellement un emprunt à taux variable en émettant des obligations à taux fixe et en concluant des accords de swaps par lesquels elle reçoit des intérêts à taux fixe et paie des intérêts à taux variable. Le swap des obligations sous-jacentes émises lui a permis de convertir le risque potentiel du marché en risque de crédit. Or, elle gère les risques de crédit en traitant avec des contreparties jugées solvables, au moyen des limites et des lignes directrices établies par la Trésorerie et approuvées par le Conseil d'administration. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments financiers dérivés sont exposés à la note 16.

13. Échéances des emprunts

Les emprunts et les swaps théoriques connexes viennent à échéance comme suit :

(en millions de dollars)					1998	
Échéance					Montant net	Rendement* (%)
Émissions à taux fixe						
1999					842	7,37
2000					306	8,63
2001					–	–
2002					153	7,75
2003					923	6,81
2004					–	–
2005 à 2009					–	–
2010 et au-delà					272	8,55
Total partiel					2 496	7,71
Émissions à taux variable						
1999					5 474	
2000					1 416	
2001					792	
2002					575	
2003					219	
2004					90	
2005 à 2009					1 078	
2010 et au-delà					394	
Total partiel					10 038	4,75
Total					12 534	

** Rendement à l'échéance des émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de révision des émissions à taux variable.*

Les risques de crédit et d'autres aspects des accords de swaps sont expliqués dans la note 16.

14. Capital-actions

Le capital-actions autorisé est de 1,5 milliard de dollars, soit 15 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune. Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 9,8 millions (soit le même nombre qu'en 1998). Au cours de l'exercice, la Société n'a émis aucune action, et n'en avait pas émis non plus en 1998.

15. Soldes en devises

La Société possède un actif et un passif considérables en dollars américains et dans d'autres devises, ainsi que des instruments financiers dérivés libellés dans diverses devises. Ces instruments servent à minimiser le coût du capital et à optimiser le rendement pour la Société, à l'intérieur des limites et des lignes directrices établies par la Trésorerie et approuvées par le Conseil d'administration.

Le tableau qui suit établit la ventilation des instruments financiers dérivés que la Société a utilisés pour gérer les engagements en devises de ses positions au titre de l'actif et du passif. Les engagements nets en devises (exprimés en dollars canadiens) qui en découlaient au 31 décembre s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)								1998	
								Engag. net en devises	Taux
Dollars américains								3	1,5305
Livres sterling								30	2,5448
Euros								s/o	s/o
Marks allemands**								31	0,9184
Unités de compte européennes**								3	1,7959
Florins néerlandais**								1	0,8155
Lires italiennes**								(1)	0,0009
Dollars australiens								–	0,9387
Francs suisses								–	1,1143
Dollars de Hong Kong								–	0,1976
Yens japonais								–	0,0136
Couronnes norvégiennes								–	0,2026
Dollars néo-zélandais								–	0,8060
Rands sud-africains								–	0,2600

* *Les instruments financiers dérivés comprennent les swaps de devises et les contrats de change (se reporter à la note 16).*
** *Au 1er janvier 1999, ces engagements ont été compris dans les engagements en euros.*

La Société a accusé une perte de change de 11,9 millions de dollars en 1999 (contre un gain de 12,9 millions en 1998). Ce montant a été porté aux intérêts débiteurs. Pendant l'exercice, les engagements au titre de l'actif net de la SEE ont été libellés principalement en dollars américains, en livres sterling et en euros. En 1999, la partie de la perte de change découlant de titres en dollars américains s'est élevée à 4 millions de dollars (contre des gains de 9,9 millions en 1998), celle découlant de titres en livres sterling s'est élevée à 2,5 millions de dollars (contre des gains de 1,9 million en 1998) et celle découlant de titres en euros s'est élevée à 5 millions de dollars (ne s'appliquait pas en 1998).

16. *Instruments financiers dérivés*

La Société, qui gère activement ses engagements par rapport aux risques du marché, a recours à des instruments financiers dérivés, qu'elle utilise à des fins autres que de spéculation dans les limites fixées par la politique et les lignes directrices de la Trésorerie. La Société utilise une vaste gamme de ces instruments pour gérer les coûts de son financement ainsi que les rendements de ses placements, et pour mettre en œuvre ses stratégies de gestion de ses éléments d'actif et de passif, afin de minimiser les risques du marché pour ses portefeuilles. Les risques de crédit inhérents à ces instruments sont gérés conformément aux lignes directrices établies par le service de la Gestion des risques de trésorerie et approuvées par le Conseil d'administration.

À l'heure actuelle, la Société se sert notamment des instruments suivants :

Swaps de taux d'intérêt – opérations en vertu desquelles deux parties échangent des flux d'intérêt à l'égard d'un montant théorique donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants théoriques auxquels les intérêts payés ou reçus s'appliquent ne sont pas échangés.

Swaps de devises - opérations en vertu desquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt à l'égard des montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps d'indice boursier - opérations conclues pour supprimer les risques inhérents aux mouvements relatifs à un indice boursier lorsque la Société lance une émission obligataire. Deux contreparties conviennent d'échanger des paiements, dont un représente le changement en pourcentage de titres convenus et l'autre, des titres assortis d'un taux d'intérêt à court terme. Le principal peut ressembler soit à un swap de taux d'intérêt, sans qu'il y ait échange de montants théoriques, soit à un swap de devises, des devises étant dans ce cas échangées à l'origine et à l'échéance.

Contrats de change - engagements d'acheter ou de vendre des devises dont le règlement doit se faire à une date ultérieure précise et à un taux fixe.

Contrats de garantie de taux d'intérêt - accords à court terme en vertu desquels deux parties conviennent d'immobiliser un taux d'intérêt pendant une période préétablie, sur un montant théorique et compte tenu de l'indice du taux d'intérêt, à partir d'une date ultérieure donnée.

Contrats à terme - engagements d'acheter ou de remettre des instruments du marché monétaire à une date ultérieure donnée, à un prix donné. Les instruments sont des obligations entre la Société et le marché organisé sur lequel le contrat est négocié.

Options - accords qui confèrent le droit, mais non l'obligation, d'acheter un élément d'actif financier à un prix donné pendant une période donnée.

Toute opération comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques du marché, liés aux fluctuations des taux de change ou des taux d'intérêt.

La Société limite ses risques de crédit en ne traitant qu'avec des institutions financières bénéficiant d'une cote initiale de solvabilité A pour les crédits sur trois ans ou moins, et de AA pour les crédits supérieurs à trois ans. Elle a en outre mis en place des politiques et des mécanismes internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle. La Société ne prévoit pas de contre-performance majeure de la part des institutions avec lesquelles elle traite.

La Société gère les risques du marché (taux d'intérêt et opérations de change) en se conformant aux limites établies en consultation avec le ministère des Finances et approuvées par le Comité de vérification du Conseil d'administration.

La détérioration du crédit liée aux instruments financiers dérivés, aux titres négociables et aux placements ne devrait pas dépasser 20 millions de dollars. En conséquence, la Société a établi une provision pour risques de crédit de 20 millions de dollars (contre 20 millions de dollars en 1998), montant qui est compris dans les comptes créditeurs.

Le tableau qui suit donne les taux d'intérêt, les swaps de devises et les contrats de change conclus par la Société, pour lesquels il y avait des montants de principal contractuels ou théoriques en cours au 31 décembre.

(en millions de dollars)						1998
						Total
Swaps de devises						4 630
Swaps de taux d'intérêt						1 902
Contrats de change						1 662
Total des instruments financiers dérivés						8 194
Juste valeur des instruments financiers dérivés						
Positive		197		116		589
Négative						(187)

Par « swaps ayant une juste valeur positive », on entend les accords dont la liquidation immédiate donnerait lieu à des gains pour la Société. À l'inverse, les swaps ayant une juste valeur négative entraîneraient une perte s'ils étaient liquidés immédiatement.

17. *Juste valeur des instruments financiers*

Le tableau qui suit donne la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de la Société. Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur des instruments financiers de la Société, l'incertitude est accrue par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et la vaste gamme des techniques acceptables d'évaluation. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné, et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, l'estimation de la valeur des instruments financiers décrits ci-dessous ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché. La Société n'a pas l'intention de vendre ces instruments sur le marché avant leur échéance.

Le tableau qui suit établit la ventilation des instruments financiers dérivés que la Société a utilisés pour gérer les engagements en devises de ses positions au titre de l'actif et du passif. Les engagements nets en devises (exprimés en dollars canadiens) qui en découlaient au 31 décembre s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)								1999		1998
	Actif			Passif			Engag. net en devises	Taux	Engag. net en devises	Taux
	Brut	IFD*	Net	Brut	IFD*	Net				
Dollars américains	14 913	483	15 396	(8 561)	(6 852)	(15 413)	(17)	1,4433	3	1.5305
Livres sterling	891	(11)	880	(760)	(118)	(878)	2	2,3314	30	2.5448
Euros	608	(15)	593	(1 125)	533	(592)	1	1,4525	s/o	s/o
Marks allemands**									31	0.9184
Unités de compte européennes**									3	1.7959
Florins néerlandais**									1	0.8155
Lires italiennes**									(1)	0.0009
Dollars australiens	9	(9)	–	(95)	95	–	–	0,9482	–	0.9387
Francs suisses	–	–	–	(24)	24	–	–	0,9084	–	1.1143
Dollars de Hong Kong	–	–	–	(93)	93	–	–	0,1857	–	0.1976
Yens japonais	38	(38)	–	(838)	838	–	–	0,0141	–	0.0136
Couronnes norvégiennes	4	–	4	–	(4)	(4)	–	0,1801	–	0.2026
Dollars néo-zélandais	14	–	14	(189)	175	(14)	–	0,7547	–	0.8060
Rands sud-africains	–	–	–	(39)	39	–	–	0,2347	–	0.2600

* *Les instruments financiers dérivés comprennent les swaps de devises et les contrats de change (se reporter à la note 16).*
** *Au 1er janvier 1999, ces engagements ont été compris dans les engagements en euros.*

La Société a accusé une perte de change de 11,9 millions de dollars en 1999 (contre un gain de 12,9 millions en 1998). Ce montant a été porté aux intérêts débiteurs. Pendant l'exercice, les engagements au titre de l'actif net de la SEE ont été libellés principalement en dollars américains, en livres sterling et en euros. En 1999, la partie de la perte de change découlant de titres en dollars américains s'est élevée à 4 millions de dollars (contre des gains de 9,9 millions en 1998), celle découlant de titres en livres sterling s'est élevée à 2,5 millions de dollars (contre des gains de 1,9 million en 1998) et celle découlant de titres en euros s'est élevée à 5 millions de dollars (ne s'appliquant pas en 1998).

16. *Instruments financiers dérivés*

La Société, qui gère activement ses engagements par rapport aux risques du marché, a recours à des instruments financiers dérivés, qu'elle utilise à des fins autres que de spéculation dans les limites fixées par la politique et les lignes directrices de la Trésorerie. La Société utilise une vaste gamme de ces instruments pour gérer les coûts de son financement ainsi que les rendements de ses placements, et pour mettre en œuvre ses stratégies de gestion de ses éléments d'actif et de passif, afin de minimiser les risques du marché pour ses portefeuilles. Les risques de crédit inhérents à ces instruments sont gérés conformément aux lignes directrices établies par le service de la Gestion des risques de trésorerie et approuvées par le Conseil d'administration.

À l'heure actuelle, la Société se sert notamment des instruments suivants :

Swaps de taux d'intérêt – opérations en vertu desquelles deux parties échangent des flux d'intérêt à l'égard d'un montant théorique donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants théoriques auxquels les intérêts payés ou reçus s'appliquent ne sont pas échangés.

Swaps de devises – opérations en vertu desquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt à l'égard des montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps d'indice boursier – opérations conclues pour supprimer les risques inhérents aux mouvements relatifs à un indice boursier lorsque la Société lance une émission obligataire. Deux contreparties conviennent d'échanger des paiements, dont un représente le changement en pourcentage de titres convenus et l'autre, des titres assortis d'un taux d'intérêt à court terme. Le principal peut ressembler soit à un swap de taux d'intérêt, sans qu'il y ait échange de montants théoriques, soit à un swap de devises, des devises étant dans ce cas échangées à l'origine et à l'échéance.

Contrats de change - engagements d'acheter ou de vendre des devises dont le règlement doit se faire à une date ultérieure précise et à un taux fixe.

Contrats de garantie de taux d'intérêt - accords à court terme en vertu desquels deux parties conviennent d'immobiliser un taux d'intérêt pendant une période préétablie, sur un montant théorique et compte tenu de l'indice du taux d'intérêt, à partir d'une date ultérieure donnée.

Contrats à terme - engagements d'acheter ou de remettre des instruments du marché monétaire à une date ultérieure donnée, à un prix donné. Les instruments sont des obligations entre la Société et le marché organisé sur lequel le contrat est négocié.

Options - accords qui confèrent le droit, mais non l'obligation, d'acheter un élément d'actif financier à un prix donné pendant une période donnée.

Toute opération comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques du marché, liés aux fluctuations des taux de change ou des taux d'intérêt.

La Société limite ses risques de crédit en ne traitant qu'avec des institutions financières bénéficiant d'une cote initiale de solvabilité A pour les crédits sur trois ans ou moins, et de AA pour les crédits supérieurs à trois ans. Elle a en outre mis en place des politiques et des mécanismes internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle. La Société ne prévoit pas de contre-performance majeure de la part des institutions avec lesquelles elle traite.

La Société gère les risques du marché (taux d'intérêt et opérations de change) en se conformant aux limites établies en consultation avec le ministère des Finances et approuvées par le Comité de vérification du Conseil d'administration.

La détérioration du crédit liée aux instruments financiers dérivés, aux titres négociables et aux placements ne devrait pas dépasser 20 millions de dollars. En conséquence, la Société a établi une provision pour risques de crédit de 20 millions de dollars (contre 20 millions de dollars en 1998), montant qui est compris dans les comptes créditeurs.

Le tableau qui suit donne les taux d'intérêt, les swaps de devises et les contrats de change conclus par la Société, pour lesquels il y avait des montants de principal contractuels ou théoriques en cours au 31 décembre.

(en millions de dollars)					**1999**	1998
	Terme jusqu'à l'échéance					
	Moins d'un an	**De un à trois ans**	**De trois à cinq ans**	**Plus de cinq ans**	**Total**	Total
Swaps de devises	**2 240**	**1 739**	**1 159**	**2 492**	**7 630**	4 630
Swaps de taux d'intérêt	**688**	**1 646**	**635**	**155**	**3 124**	1 902
Contrats de change	**3 153**	**–**	**–**	**–**	**3 153**	1 662
Total des instruments financiers dérivés	**6 081**	**3 385**	**1 794**	**2 647**	**13 907**	8 194
Juste valeur des instruments financiers dérivés						
Positive	**364**	**157**	**69**	**116**	**706**	589
Négative	**(90)**	**(25)**	**(63)**	**(76)**	**(254)**	(187)

Par « swaps ayant une juste valeur positive », on entend les accords dont la liquidation immédiate donnerait lieu à des gains pour la Société. À l'inverse, les swaps ayant une juste valeur négative entraîneraient une perte s'ils étaient liquidés immédiatement.

17. *Juste valeur des instruments financiers*

Le tableau qui suit donne la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de la Société. Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur des instruments financiers de la Société, l'incertitude est accrue par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et la vaste gamme des techniques acceptables d'évaluation. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné, et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, l'estimation de la valeur des instruments financiers décrits ci-dessous ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché. La Société n'a pas l'intention de vendre ces instruments sur le marché avant leur échéance.

L'estimation totale de la juste valeur des instruments financiers présentés dans le tableau qui suit n'équivaut pas à l'estimation de la valeur sous-jacente de la Société.

(en millions de dollars)		**1999**		1998
Instruments financiers portés au bilan	**Valeur comptable**	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
Encaisse et titres négociables :				
Titres à taux fixe	**495**	**495**	436	444
Titres à taux variable	**2 756**	**2 756**	975	975
Placements	**168**	**155**	332	342
Prêts à recevoir :				
Prêts productifs à taux fixe	**6 912**	**7 362**	6 432	6 862
Prêts productifs à taux variable	**8 138**	**9 475**	6 532	7 678
Prêts douteux	**333**	**333**	467	467
Total	**18 802**	**20 576**	15 174	16 768
Comptes fournisseurs	**92**	**92**	133	133
Emprunts :				
Emprunts à taux fixe	**11 188**	**11 274**	8 650	9 033
Emprunts à taux variable	**5 737**	**5 737**	4 412	4 412
Total	**17 017**	**17 103**	13 195	13 578

Nota : La valeur comptable des éléments d'actif et de passif exposés ci-dessus diffère légèrement des soldes des états financiers, car il n'est pas tenu compte d'éléments tels que les reports, qui n'ont pas de juste valeur.

(en millions de dollars)	**1999**	1998
Instruments financiers hors bilan	**Juste valeur**	Juste valeur
Swaps de devises	**351**	272
Swaps de taux d'intérêt	**21**	124
Contrats de change	**80**	6
Engagements sur prêts non versés		
– à taux fixe	**67**	175
– à taux variable	**(68)**	(113)

La juste valeur des titres dont l'échéance initiale est à plus d'un an est déterminée d'après les cours du marché. Celle des titres venant à échéance initialement à moins d'un an est déterminée d'après la valeur nominale.

Afin d'estimer la juste valeur de ses prêts à recevoir productifs, la Société sépare ses prêts selon les catégories de risques qu'ils présentent, et elle calcule la valeur actualisée nette des flux monétaires du principal et des intérêts. Dans le cas du portefeuille des prêts à taux fixe, elle obtient le taux d'escompte en prenant le taux de base, par exemple celui des bons du Trésor des États-Unis pour les flux monétaires à taux fixe en dollars américains, auquel elle ajoute un écart pour les risques de crédit à l'égard de chaque catégorie de crédit. La Société détermine le taux d'escompte du portefeuille des prêts à taux variable de la même façon, en ajoutant au taux de base un écart pour les risques de crédit selon la qualité du crédit. Pour estimer la juste valeur des engagements sur prêts non versés, elle applique la même méthode que pour évaluer les prêts à recevoir productifs.

L'estimation de la juste valeur des placements et des emprunts à taux fixe fait appel à la méthode d'actualisation des flux monétaires et aux cours du marché. Comme le cours des placements et des emprunts à taux variable change souvent, leur valeur comptable sert à estimer leur juste valeur.

Les comptes fournisseurs ont, par nature, une durée assez courte. C'est pourquoi leur juste valeur est considérée comme égale à leur valeur comptable.

La juste valeur des contrats de change est estimée à partir des taux ponctuels du marché et des taux de change au 31 décembre. Pour ce qui est des swaps de devises et de taux d'intérêt, la Société utilise une méthode d'actualisation des flux monétaires. Le taux d'escompte qui sert à estimer la juste valeur des accords de swaps est établi en fonction des taux des swaps que donne le Telerate au 31 décembre. Ces taux permettent de calculer la valeur actualisée des paiements d'intérêts futurs et des flux monétaires sur le principal liés aux accords de swaps.

L'estimation totale de la juste valeur des instruments financiers présentés dans le tableau qui suit n'équivaut pas à l'estimation de la valeur sous-jacente de la Société.

(en millions de dollars)			1998	
Instruments financiers portés au bilan			Valeur comptable	Juste valeur
Encaisse et titres négociables :				
Titres à taux fixe			436	444
Titres à taux variable			975	975
Placements			332	342
Prêts à recevoir :				
Prêts productifs à taux fixe			6 432	6 862
Prêts productifs à taux variable			6 532	7 678
Prêts douteux			467	467
Total			15 174	16 768
Comptes fournisseurs			133	133
Emprunts :				
Emprunts à taux fixe			8 650	9 033
Emprunts à taux variable			4 412	4 412
Total			13 195	13 578

Nota : La valeur comptable des éléments d'actif et de passif exposés ci-dessus diffère légèrement des soldes des états financiers, car il n'est pas tenu compte d'éléments tels que les reports, qui n'ont pas de juste valeur.

(en millions de dollars)		1998
Instruments financiers hors bilan		Juste valeur
Swaps de devises		272
Swaps de taux d'intérêt		124
Contrats de change		6
Engagements sur prêts non versés		
– à taux fixe		175
– à taux variable		(113)

La juste valeur des titres dont l'échéance initiale est à plus d'un an est déterminée d'après les cours du marché. Celle des titres venant à échéance initialement à moins d'un an est déterminée d'après la valeur nominale.

Afin d'estimer la juste valeur de ses prêts à recevoir productifs, la Société sépare ses prêts selon les catégories de risques qu'ils présentent, et elle calcule la valeur actualisée nette des flux monétaires du principal et des intérêts. Dans le cas du portefeuille des prêts à taux fixe, elle obtient le taux d'escompte en prenant le taux de base, par exemple celui des bons du Trésor des États-Unis pour les flux monétaires à taux fixe en dollars américains, auquel elle ajoute un écart pour les risques de crédit à l'égard de chaque catégorie de crédit. La Société détermine le taux d'escompte du portefeuille des prêts à taux variable de la même façon, en ajoutant au taux de base un écart pour les risques de crédit selon la qualité du crédit. Pour estimer la juste valeur des engagements sur prêts non versés, elle applique la même méthode que pour évaluer les prêts à recevoir productifs.

L'estimation de la juste valeur des placements et des emprunts à taux fixe fait appel à la méthode d'actualisation des flux monétaires et aux cours du marché. Comme le cours des placements et des emprunts à taux variable change souvent, leur valeur comptable sert à estimer leur juste valeur.

Les comptes fournisseurs ont, par nature, une durée assez courte. C'est pourquoi leur juste valeur est considérée comme égale à leur valeur comptable.

La juste valeur des contrats de change est estimée à partir des taux ponctuels du marché et des taux de change au 31 décembre. Pour ce qui est des swaps de devises et de taux d'intérêt, la Société utilise une méthode d'actualisation des flux monétaires. Le taux d'escompte qui sert à estimer la juste valeur des accords de swaps est établi en fonction des taux des swaps que donne le Telerate au 31 décembre. Ces taux permettent de calculer la valeur actualisée des paiements d'intérêts futurs et des flux monétaires sur le principal liés aux accords de swaps.

18. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des opérations avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, ainsi qu'avec des sociétés d'État.

Lorsque les emprunteurs souverains éprouvent des difficultés financières qui les empêchent de s'acquitter de leurs obligations, les créanciers souverains, dont le gouvernement du Canada, conviennent à une tribune internationale, le Club de Paris, de rééchelonner leurs dettes en bonne et due forme. Au cas par cas, une réduction de la dette ou un allégement du service de la dette est accordé aux emprunteurs souverains les plus endettés. L'octroi de telles mesures dépend de la capacité des emprunteurs souverains à mettre en œuvre et à maintenir des programmes économiques établis par le Fonds monétaire international. Le gouvernement du Canada a, jusqu'ici, versé à la Société une somme égale aux montants consentis par le Club de Paris aux emprunteurs souverains de la Société au titre d'accords d'allégement de la dette. Les montants reçus au titre de tels accords à l'égard des prêts souverains douteux sont portés au crédit de la valeur comptable des prêts, comme c'est le cas pour tout paiement reçu à l'égard de prêts douteux. Des intérêts créditeurs sont constatés, dans la mesure où les montants reçus dépassent la valeur comptable des prêts.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu du gouvernement du Canada 59 millions de dollars (contre 97 millions en 1998) au titre du remboursement du principal en vertu d'accords d'allégement de la dette.

Elle a en outre des prêts à recevoir et des engagements non versés totalisant respectivement 630 et 867 millions de dollars, pour lesquels elle peut se tourner vers le Trésor en cas de défauts de paiement.

La Société est en train de se retirer du régime de pensions de la fonction publique (RPFP) pour mettre en place son propre régime de retraite à prestations déterminées, enregistré en vertu de la *Loi sur les normes de prestations de pension*. Le retrait du RPFP et l'établissement du nouveau régime devraient être pratiquement terminés dans le courant de l'an 2000 et n'auront aucune conséquence importante sur la situation financière de la Société.

19. Opérations portées au Compte du Canada

Aux termes de la Loi, le ministre du Commerce international peut, avec l'assentiment du ministre des Finances, autoriser la Société à s'engager dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des dettes éventuelles. Ces activités et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Le Conseil d'administration n'est responsable que de l'administration adéquate des opérations que la Société effectue sur le Compte du Canada. Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus distinctement des comptes de la Société et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui font l'objet d'un rapport distinct du vérificateur général du Canada. Les éléments d'actif du Compte du Canada, qui comportent essentiellement des prêts à recevoir et des intérêts et honoraires courus comptabilisés selon les conventions et les pratiques comptables approuvées par le gouvernement du Canada, s'élevaient à 2 749 millions de dollars au 31 décembre 1999 (contre 3 038 millions en 1998).

La Loi prévoit que les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs étrangers, et les responsabilités en vertu de contrats d'assurance et d'autres accords, ne peuvent dépasser 13 milliards de dollars sur le Compte du Canada. La situation à l'égard de cette limite, déterminée conformément à la Loi, est de 5 133 millions de dollars (contre 5 650 millions en 1998). Un montant de réassurance de 59 millions de dollars a été déduit des polices d'assurance en vigueur.

La Société a retenu 25 millions de dollars (contre 22 millions en 1998) sur les recettes et les recouvrements au titre du Compte du Canada, afin de couvrir les dépenses et les frais généraux engagés à l'égard des opérations qui y ont été portées.

20. Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Le problème du passage à l'an 2000 vient de ce que de nombreux systèmes informatisés utilisent deux chiffres au lieu de quatre pour déterminer une année. Certains systèmes peuvent de ce fait confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre année, créant ainsi des erreurs lors du traitement de données datées de l'an 2000. En outre, des problèmes du même genre peuvent se poser pour certains systèmes qui utilisent certaines dates de 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Bien que les changements de dates se soient déjà produits, on ne peut pas en déduire pour l'instant que tous les aspects du passage à l'an 2000 qui pourraient affecter la SEE, notamment ceux liés à ses clients et fournisseurs ou à d'autres tiers, sont entièrement résolus.

21. Reclassification de données comparatives

Certaines données comparatives de 1998 ont été reclassées conformément au mode de présentation adopté en 1999.

Bilans

au 31 décembre

(en millions de dollars)	[illegible]	1998	1997	1996	1995
Prêts à recevoir bruts	[illegible]	16 524	12 373	10 504	9 910
Moins : intérêts capitalisés non courus	[illegible]	1 255	1 082	998	927
Moins : provision pour pertes sur prêts	[illegible]	2 060	1 628	1 423	1 233
Moins : revenu reporté au titre des prêts	[illegible]	220	207	160	155
Prêts à recevoir nets	[illegible]	12 989	9 456	7 923	7 595
Encaisse et placements	[illegible]	1 730	1 927	1 444	1 459
Intérêts courus et autres éléments d'actif*	[illegible]	761	262	214	214
Total de l'actif	[illegible]	15 480	11 645	9 581	9 268
Emprunts*	[illegible]	12 636	9 556	7 735	7 668
Intérêts courus et autres éléments de passif*	[illegible]	728	208	189	223
Provision pour sinistres sur assurances et garanties	[illegible]	436	336	240	204
Total du passif	[illegible]	13 800	10 100	8 164	8 095
Capital-actions	[illegible]	983	983	983	851
Bénéfices non répartis	[illegible]	697	562	434	322
Avoir de l'actionnaire	[illegible]	1 680	1 545	1 417	1 173
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	[illegible]	15 480	11 645	9 581	9 268

** Les chiffres antérieurs à 1998 n'ont pas été redressés pour tenir compte de certaines modifications apportées en 1998 et 1999 à la classification parce qu'il était impossible de déterminer les données de façon raisonnable.*

États des résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)	[illegible]	1998	1997	1996	1995
Intérêts créditeurs – prêts	[illegible]	1 055	782	688	813
Intérêts créditeurs – titres négociables et placements	[illegible]	126	92	99	87
Moins : intérêts débiteurs	[illegible]	642	481	437	485
Intérêts créditeurs nets	[illegible]	539	393	350	415
Primes d'assurance et commissions de garantie	[illegible]	110	99	92	76
Provision pour pertes sur créances	[illegible]	433	295	270	390
Revenu après provision pour pertes sur créances	[illegible]	216	197	172	101
Frais d'administration	[illegible]	81	69	60	57
Bénéfice net	[illegible]	135	128	112	44

Compte de la Société

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars)	1999	1998	1997	1996	1995
Financement à l'exportation					
Financement direct	6 000	6 639	5 454	3 678	2 142
Assurances à l'exportation					
Assurances à court terme	27 625	23 990	20 332	15 756	13 044
Assurances à moyen terme	5 914	3 933	2 629	2 464	1 954
Garanties	456	189	221	132	97
Total partiel	33 995	28 112	23 182	18 352	15 095
Total	40 055	34 751	28 636	22 030	17 237

Données financières et autres

Financement à l'exportation

Nombre de transactions financées	372	351	242	172	140
Nombre de prêts à recevoir	990	894	810	801	759
Valeur des obligations totales sur les prêts à recevoir	18 508	16 524	12 469	10 517	9 920
Nombre de prêts non versés	280	255	216	216	201
Valeur des prêts non versés	5 340	5 813	6 482	2 863	1 854
Valeur des versements aux exportateurs*	6 374	5 822	3 295	2 437	2 187
Valeur de la dette sur les garanties de prêts	1 649	1 723	416	347	257
Sommes non versées sur les garanties de prêts	123	150	145	85	88
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	56	52	44	50	46
Sommes non affectées	1 669	1 320	1 356	1 570	1 719
Valeur des prêts rééchelonnés	720	237	158	464	442
Valeur des prêts radiés	–	–	18	–	–

Assurances à l'exportation

Nombre de polices délivrées	3 679	3 345	3 021	2 591	2 040
Nombre de polices et de garanties en cours	7 190	6 272	5 352	4 404	3 446
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties	10 985	9 921	8 163	7 000	5 869
Valeur des indemnités réglées	134	72	43	60	28
Valeur des indemnités recouvrées/rééchelonnées	17	19	16	11	8
Valeur des indemnisations à l'étude à la fin de l'exercice	38	62	15	14	17
Effectif moyen au cours de l'exercice	778	698	650	602	557

* *Les chiffres antérieurs à 1999 ont été redressés pour être conformes aux pratiques actuelles de présentation.*

Revue des cinq dernières années

Bilans

au 31 décembre

(en millions de dollars)	**1999**	1998	1997	1996	1995
Prêts à recevoir bruts	**18 598**	16 524	12 373	10 504	9 910
Moins : intérêts capitalisés non courus	**1 182**	1 255	1 082	998	927
Moins : provision pour pertes sur prêts	**2 324**	2 060	1 628	1 423	1 233
Moins : revenu reporté au titre des prêts	**248**	220	207	160	155
Prêts à recevoir nets	**14 844**	12 989	9 456	7 923	7 595
Encaisse et placements	**3 398**	1 730	1 927	1 444	1 459
Intérêts courus et autres éléments d'actif*	**1 181**	761	262	214	214
Total de l'actif	**19 423**	15 480	11 645	9 581	9 268
Emprunts*	**16 248**	12 636	9 556	7 735	7 668
Intérêts courus et autres éléments de passif*	**923**	728	208	189	223
Provision pour sinistres sur assurances et garanties	**454**	436	336	240	204
Total du passif	**17 625**	13 800	10 100	8 164	8 095
Capital-actions	**983**	983	983	983	851
Bénéfices non répartis	**815**	697	562	434	322
Avoir de l'actionnaire	**1 798**	1 680	1 545	1 417	1 173
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	**19 423**	15 480	11 645	9 581	9 268

* *Les chiffres antérieurs à 1998 n'ont pas été redressés pour tenir compte de certaines modifications apportées en 1998 et 1999 à la classification parce qu'il était impossible de déterminer les données de façon raisonnable.*

États des résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)	**1999**	1998	1997	1996	1995
Intérêts créditeurs – prêts	**1 258**	1 055	782	688	813
Intérêts créditeurs – titres négociables et placements	**146**	126	92	99	87
Moins : intérêts débiteurs	**796**	642	481	437	485
Intérêts créditeurs nets	**608**	539	393	350	415
Primes d'assurance et commissions de garantie	**133**	110	99	92	76
Provision pour pertes sur créances	**523**	433	295	270	390
Revenu après provision pour pertes sur créances	**218**	216	197	172	101
Frais d'administration	**100**	81	69	60	57
Bénéfice net	**118**	135	128	112	44

Compte de la Société

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars)	**1999**	1998	1997	1996	1995
Financement à l'exportation					
Financement direct	**6 060**	6 639	5 454	3 678	2 142
Assurances à l'exportation					
Assurances à court terme	**27 625**	23 990	20 332	15 756	13 044
Assurances à moyen terme	**5 914**	3 933	2 629	2 464	1 954
Garanties	**456**	189	221	132	97
Total partiel	**33 995**	28 112	23 182	18 352	15 095
Total	**40 055**	34 751	28 636	22 030	17 237

Données financières et autres

Financement à l'exportation

Nombre de transactions financées	**372**	351	242	172	140
Nombre de prêts à recevoir	**990**	894	810	801	759
Valeur des obligations totales sur les prêts à recevoir	**18 598**	16 524	12 469	10 517	9 920
Nombre de prêts non versés	**283**	255	216	216	201
Valeur des prêts non versés	**5 345**	5 813	6 482	2 863	1 854
Valeur des versements aux exportateurs*	**6 374**	5 822	3 295	2 437	2 187
Valeur de la dette sur les garanties de prêts	**1 643**	1 723	416	347	257
Sommes non versées sur les garanties de prêts	**123**	150	145	85	88
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	**55**	52	44	50	46
Sommes non affectées	**1 659**	1 320	1 356	1 570	1 719
Valeur des prêts rééchelonnés	**720**	237	158	464	442
Valeur des prêts radiés	**–**	–	18	–	–

Assurances à l'exportation

Nombre de polices délivrées	**3 879**	3 345	3 021	2 591	2 040
Nombre de polices et de garanties en cours	**7 190**	6 272	5 352	4 404	3 446
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties	**10 955**	9 921	8 163	7 000	5 869
Valeur des indemnités réglées	**134**	72	43	60	28
Valeur des indemnités recouvrées/rééchelonnées	**17**	19	16	11	8
Valeur des indemnisations à l'étude à la fin de l'exercice	**38**	62	15	14	17
Effectif moyen au cours de l'exercice	**778**	698	650	602	557

* *Les chiffres antérieurs à 1999 ont été redressés pour être conformes aux pratiques actuelles de présentation.*

Compte du Canada

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars)	**1999**	1998	1997	1996	1995
Financement à l'exportation					
Financement direct	**67**	9	1 584	131	430
Assurances à l'exportation					
Assurances à court terme	**–**	–	–	6	4
Assurances à moyen terme	**247**	497	283	299	281
Garanties	**–**	12	34	–	–
Total partiel	**247**	509	317	305	285
Total	**314**	518	1 901	436	715

Données financières et autres

Financement à l'exportation

Nombre de transactions financées	**12**	5	7	29	26
Nombre de prêts à recevoir	**304**	301	297	291	258
Valeur des obligations totales sur les prêts à recevoir	**2 599**	2 904	2 799	2 753	2 677
Nombre de prêts non versés	**57**	69	81	96	88
Valeur des prêts non versés	**183**	194	309	373	598
Valeur des versements aux exportateurs*	**66**	100	112	171	437
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	**2**	2	1	1	3
Sommes non affectées	**73**	87	20	20	93
Valeur des prêts rééchelonnés	**45**	45	136	9	17

Assurances à l'exportation

Nombre de polices délivrées	**4**	12	12	7	10
Nombre de polices et de garanties en cours	**20**	25	23	22	24
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties	**199**	299	241	456	486
Valeur des indemnités réglées	**8**	4	6	–	23
Valeur des indemnités recouvrées	**–**	7	–	4	6

** Les chiffres antérieurs à 1999 ont été redressés pour être conformes aux pratiques actuelles de présentation.*

Compte du Canada

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars)	[illegible]	1998	1997	1996	1995
Financement à l'exportation					
Financement direct	[illegible]	9	1 584	131	430
Assurances à l'exportation					
Assurances à court terme	–	–	–	6	4
Assurances à moyen terme	[illegible]	497	283	299	281
Garanties	–	12	34	–	–
Total partiel	[illegible]	509	317	305	285
Total	[illegible]	518	1 901	436	715
Données financières et autres					
Financement à l'exportation					
Nombre de transactions financées	[illegible]	5	7	29	26
Nombre de prêts à recevoir	[illegible]	301	297	291	258
Valeur des obligations totales sur les prêts à recevoir	[illegible]	2 904	2 799	2 753	2 677
Nombre de prêts non versés	[illegible]	69	81	96	88
Valeur des prêts non versés	[illegible]	194	309	373	598
Valeur des versements aux exportateurs*	[illegible]	100	112	171	437
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	[illegible]	2	1	1	3
Sommes non affectées	[illegible]	87	20	20	93
Valeur des prêts rééchelonnés	[illegible]	45	136	9	17
Assurances à l'exportation					
Nombre de polices délivrées	[illegible]	12	12	7	10
Nombre de polices et de garanties en cours	[illegible]	25	23	22	24
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties	[illegible]	299	241	456	486
Valeur des indemnités réglées	[illegible]	4	6	–	23
Valeur des indemnités recouvrées	–	7	–	4	6

* *Les chiffres antérieurs à 1999 ont été redressés pour être conformes aux pratiques actuelles de présentation.*

W.R.C. Blundell
Directeur de société
Toronto (Ontario)

Dorothy E. Byrne, c.r.
Avocate
West Vancouver (Colombie-Britannique)

Rayburn D. Doucett
Président
Crosswaters Trade Brokers Limited
Belledune (Nouveau-Brunswick)

Robert A. Fung
Associé principal
Capital West Partners
Toronto (Ontario)

A. Ian Gillespie
Président et Chef de la direction
Société pour l'expansion des exportations
Ottawa (Ontario)

Robert J. Holt
Président
Applied Common Sense Solutions Inc.
Salt Spring Island (Colombie-Britannique)

Joy F. Kane
Sous-ministre adjointe
Direction des finances et commerce internationaux
Ministère des Finances
Ottawa (Ontario)

Patrick J. Lavelle
Président du Conseil d'administration
Société pour l'expansion des exportations
Toronto (Ontario)

Pierre MacDonald
Président et Chef de la direction
MacD Consult Inc.
Verdun (Québec)

James A. Pattillo
Président
Pattillo Capital Corporation
Calgary (Alberta)

Raymond C. Setlakwe, c.r.
Président et Chef de la direction
A. Setlakwe Ltée
Thetford Mines (Québec)

Grace S. White
Présidente et Chef de la direction
CanJam Trading Ltd.
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

Dennis Wood
Président du Conseil d'administration,
Président et Chef de la direction
C-MAC Industries Inc.
Montréal (Québec)

Robert G. Wright
Sous-ministre du Commerce international
Ottawa (Ontario)

Un poste vacant

Leadership

Le Conseil d'administration de la SEE **veille à ce que ses pratiques de régie de la Société soient ouvertes et efficaces, et le Conseil est entièrement responsable.**

En 1999, conscient de la nécessité de garantir que ses pratiques de régie de la Société continuent de correspondre aux exigences croissantes en ce qui concerne le rendement et la reddition de comptes, et allant au-delà de la simple conformité aux lignes directrices énoncées par le Conseil du Trésor dans sa publication intitulée *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques*, le Comité du Conseil chargé de la régie de la Société a décidé d'examiner en détail les pratiques passées et actuelles.

En mars 1999, le Comité a supervisé une analyse approfondie des réponses des administrateurs à un sondage réalisé la même année sur le thème de la régie de la Société. Il a comparé les réponses à celles de 1998 et noté les domaines de progrès apparents, codifié les réponses fournies chaque année en ce qui concerne les lignes directrices du Conseil du Trésor, et indiqué les propositions formulées et les mesures de suivi prises. Enfin, il a cerné les domaines qui présentaient des lacunes sérieuses et décidé de mesures à prendre pour y remédier dans chaque cas.

Ce faisant, il est devenu évident que le Conseil d'administration de la SEE assumait déjà bien la gérance de la Société, autrement dit, qu'il participait activement aux processus de planification générale et stratégique, et qu'il veillait à ce que les principaux risques liés aux activités de la Société soient reconnus et à ce que les systèmes d'information et les pratiques de gestion voulus soient en place pour gérer ces risques. De plus, il est apparu que le Conseil est épaulé par un ensemble de comités compétents qui assument chacun la responsabilité d'aspects particuliers des opérations et des activités de la SEE. En 1999, dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil et ses sept comités ont tenu, en tout, 48 réunions.

Cette analyse détaillée a également éclairé sur des domaines de responsabilité où des améliorations étaient possibles et, en 1999, des initiatives importantes ont été prises et menées à bien pour renforcer encore les pratiques de régie de la SEE. Celles-ci sont maintenant tout à fait conformes à presque toutes les lignes directrices, quand elles ne vont pas au-delà dans certains cas, comme nous le voyons ci-dessous.

Gérance du Conseil

En ce qui concerne sa principale responsabilité, à savoir la gérance de la Société, des initiatives majeures ont été prises en 1999.

Orientation stratégique : Tout au long de l'année, le Conseil d'administration a suivi attentivement le processus d'examen législatif de la SEE. Il a étudié les recommandations issues du *Rapport sur l'examen de la Loi sur l'expansion des exportations*, et il y a répondu. En août, il a tenu une réunion de planification stratégique d'une journée au cours de laquelle il a validé la pertinence continue du mandat de la SEE, son orientation stratégique et ses principes commerciaux, comme le faisait le Rapport. En octobre, il a approuvé le Plan de la Société pour la période allant de 2000 à 2004 qui est progressif et qui vise à conférer à la SEE un plus grand rôle de leadership dans l'économie canadienne, en exposant en détail des stratégies qui

permettront à la Société d'atteindre son objectif général ambitieux, qui est « de créer la capacité et d'offrir des opportunités afin d'appuyer les entreprises canadiennes faisant des affaires à l'étranger », et en définissant des mesures pour évaluer le rendement de la Société.

Identification des risques : Pour ce qui est de s'assurer que les principaux risques liés aux activités de la SEE sont cernés et que les systèmes voulus sont en place pour surveiller et gérer ces risques, deux grandes initiatives ont été prises et menées à bien. En 1999, en plus d'assumer ses responsabilités de supervision courantes, et de se concentrer sur l'état de préparation de la SEE au passage à l'an 2000, le Comité de vérification a supervisé un examen spécial de la SEE par le vérificateur général du Canada, qui a examiné les systèmes de contrôle et d'information financiers et les systèmes de contrôle et d'information de gestion ainsi que les pratiques de gestion de la SEE. À la suite de cet examen, la SEE a reçu, en août, du vérificateur général un avis sans réserve d'examen spécial selon lequel « il existe un degré raisonnable d'assurance que les systèmes et pratiques examinés ne comportent aucune lacune importante. »

Puis, en décembre, après un travail intensif tout au long de l'année du nouveau Comité chargé de la gestion des risques et de la direction de la SEE, aidés par des experts consultants extérieurs, le Conseil a approuvé un nouveau *Manuel des politiques de gestion des risques de crédit* reposant sur les « meilleures pratiques » d'institutions financières publiques et privées. Cela a conclu la première étape de l'adoption par la SEE de politiques de gestion des risques s'appliquant à toute la Société. Le Rapport de l'examen spécial déclarait à ce propos :

> « La mise sur pied en mai 1998 du Comité de gestion des risques du Conseil contribue à la régie efficace du processus de gestion des risques et permet à la Société d'améliorer ses pratiques à cet égard. Comme le Conseil a l'intention d'assurer une gestion des risques à l'échelle de l'organisation, plutôt que de se limiter à l'examen des opérations, les fonctions de surveillance et de régie au niveau supérieur de la Société s'en trouveront améliorées. »

Planification de la relève : Conscient de la nécessité de faire en sorte qu'une direction compétente sera en place pour assurer la réalisation permanente et à long terme du mandat de la SEE, le Comité chargé des ressources humaines a supervisé l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de perfectionnement en leadership à l'intention des cadres de la SEE, le repérage des postes de gestion critiques dans la Société, et l'évaluation préliminaire des talents actuels de la SEE par rapport à ses besoins futurs. Il a également noté que plusieurs postes de gestion clés ont été pourvus dans le courant de l'année.

Besoins du Conseil d'administration : Dans ses efforts continus pour s'assurer que les systèmes d'information et les pratiques de gestion répondent aux besoins du Conseil et donnent confiance dans l'intégrité des données produites, le Comité de vérification a supervisé de près l'établissement des états financiers de la SEE, ses systèmes d'information et ses contrôles internes, y compris la mise au point de nouveaux systèmes essentiels pour les opérations de la SEE, le Conseil d'administration examinant la performance globale et les résultats financiers tous les trimestres. Donc, le sondage de 1999 montre que, d'après les administrateurs, des contrôles internes et des systèmes d'information de gestion satisfaisants sont en place.

Objectifs de politique générale : Avec l'examen législatif et la publication du *Rapport sur l'examen de la Loi sur l'expansion des exportations*, 1999 s'est révélée être une année charnière pour le Conseil d'administration pour ce qui est de veiller à ce que la Société trouve un juste équilibre entre son mandat de politique générale et réussisse à fonctionner selon des principes commerciaux solides. Tout en dressant un plan d'affaires dynamique pour la SEE, le Conseil a confirmé son rôle de chef de file dans l'établissement de normes élevées en matière de responsabilité des entreprises, notamment en ce qui concerne l'environnement. En mars, le Conseil a, en effet, approuvé un *Cadre de référence pour l'examen des questions environnementales*, qui officialise et renforce les pratiques existantes de la SEE en matière d'examen environnemental des projets qu'elle appuie et qui énonce clairement ses lignes directrices et sa philosophie dans ce domaine. De plus, le Conseil a encouragé la SEE à promouvoir ce Cadre à l'échelle internationale comme modèle pour les autres organismes de crédit à l'exportation.

Communications : Sachant qu'il est important d'améliorer la communication avec les différents interlocuteurs de la SEE, le Comité chargé de la promotion commerciale a supervisé la création d'une nouvelle image de marque pour la Société, en prévision d'une proposition de modification à la loi habilitante de la SEE visant à changer le nom de cette dernière, ainsi que divers documents parallèles ciblés sur les exportateurs canadiens et les députés. Il a également encouragé et soutenu l'élaboration d'une stratégie de formation et d'emploi à l'intention des jeunes afin de promouvoir la connaissance des affaires internationales et les possibilités de carrière liées au commerce extérieur auprès d'étudiants du pays tout entier.

Collaboration avec la direction

Étant donné la nécessité pour le Conseil d'administration de travailler en étroite collaboration avec la direction, tout en conservant son indépendance, renforcée par une répartition claire des responsabilités entre les deux groupes, plusieurs initiatives ont été prises. En ce qui concerne l'indépendance du Conseil d'administration, des réunions à huis clos ont eu lieu à chaque

réunion du Conseil et à quelques réunions des comités; trois des sept comités sont composés uniquement d'administrateurs indépendants, extérieurs à la Société; un Comité chargé du régime de retraite a été créé; et le mandat du Comité de vérification et du Comité chargé des ressources humaines a été révisé afin d'y ajouter d'autres attributions. Pour ce qui est de clarifier les responsabilités, le nouveau *Manuel des politiques de gestion des risques de crédit* expose clairement les pouvoirs délégués à la direction et précise les procédures détaillées qui régissent l'établissement de rapports au Conseil. Enfin, l'examen et l'approbation des objectifs du président pour 1999 clarifient plus encore ces responsabilités et fournissent un point de repère pour évaluer son rendement.

Fonctionnement du Conseil d'administration

Sachant qu'il est essentiel d'évaluer l'efficacité du Conseil d'administration et de prendre des mesures pour améliorer ses pratiques de régie de la Société, plusieurs initiatives ont été prises, dont celles-ci : le sondage de 1999 sur la régie de la Société susmentionné et le plan d'action qui en a découlé; la création et l'approbation d'un profil de compétences pour les administrateurs de la SEE mettant en évidence les qualités et l'expérience recherchées afin d'aider à repérer les personnes qui contribueront le plus probablement à la performance globale de la Société; des séances d'information spéciales sur les pratiques en matière de gestion des risques de crédit et les pratiques de régie de la Société; la révision et la mise à jour d'une documentation détaillée envoyée à tout nouveau membre du Conseil au moment de sa nomination; et la signature, par tous les membres du Conseil, d'une déclaration de conformité au *Code de conduite* de la SEE, ainsi que la mise à jour de leur déclaration d'intérêt.

Le Conseil d'administration de la SEE a progressé considérablement dans les efforts qu'il déploie continuellement pour améliorer ses pratiques de régie de la Société afin d'aller au-delà des lignes directrices du Conseil du Trésor en la matière, mais il reste encore à faire. Par ailleurs, en décembre 1999, le Comité chargé de la régie de la Société a décidé de confier à un consultant indépendant extérieur la réalisation du sondage de l'an 2000, qui comprendra des entrevues individuelles avec les administrateurs, la codification des progrès accomplis à ce moment-là dans la conformité avec les lignes directrices du Conseil du Trésor, la comparaison des pratiques de la SEE avec celles d'organismes similaires, et l'élaboration d'un plan d'action pour remédier à toute lacune importante. Il est également demandé aux administrateurs de fournir une auto-évaluation de leurs compétences et de leur expérience afin de créer un répertoire du Conseil qui servira à repérer les lacunes à combler lorsque des sièges seront à pourvoir.

Le Conseil d'administration de la SEE estime que seul ce processus d'examen et d'évaluation critiques lui permettra d'arriver aux meilleures pratiques de régie de la Société qui soient et de continuer d'être efficace et pleinement responsable.

Comités du Conseil d'administration

Le **Comité de vérification** est chargé d'aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les indicateurs de performance, les systèmes de contrôle internes, la protection des biens de la Société et la gestion de ses ressources, le financement des opérations et la gestion de trésorerie, les vérifications internes et externes, le *Code d'éthique commerciale* et le *Code de conduite de la SEE* ainsi que son *Cadre de référence pour l'examen des questions environnementales*. En 1999, le Comité s'est surtout concentré sur l'examen spécial de la SEE par le vérificateur général, l'état de préparation de la Société au passage à l'an 2000, et l'établissement de lignes directrices sur le capital, les frais d'administration et les budgets de la SEE. En 1999, le Comité s'est réuni quatre fois.

Membres : J.A. Pattillo (président), W.R.C. Blundell, R.A. Fung, R.J. Holt et G.S. White.

Le **Comité chargé de la promotion commerciale** aide le Conseil en préparant une orientation de principe pour renforcer la capacité de la SEE à satisfaire les besoins changeants du marché, en tenant compte de facteurs liés aux secteurs industriels et/ou aux économies régionales. En 1999, le Comité a accordé une attention particulière aux domaines suivants : les plans de marketing par secteur, la représentation régionale, la nouvelle image de marque de la SEE, l'élaboration d'une stratégie de formation et d'emploi à l'intention des jeunes, l'établissement d'initiatives concernant la mise en place d'une stratégie du commerce électronique, et la prise en considération des recommandations du *Rapport sur l'examen de la Loi sur l'expansion des exportations*. En 1999, le Comité a tenu six réunions.

Membres : R.D. Doucett (président), D.E. Byrne, R.A. Fung, P. MacDonald et G.S. White.

Le **Comité chargé de la régie de la Société** s'occupe des questions relatives au régime de régie de la Société et formule des recommandations à l'intention du Conseil à leur sujet, notamment en ce qui a trait à la formulation et à la mise en place des méthodes nécessaires pour permettre au Conseil de s'acquitter de ses fonctions, ainsi qu'à la détermination de la

Leadership

structure, de la responsabilité et de la composition des divers comités du Conseil. En 1999, le Comité s'est surtout concentré sur les domaines suivants : la réalisation d'un sondage auprès des administrateurs; l'examen des pratiques de régie de la SEE par rapport aux lignes directrices du Conseil du Trésor; l'élaboration du profil de compétences des administrateurs de la SEE; et l'établissement du mandat du nouveau Comité chargé du régime de retraite de la Société, ainsi que du mandat révisé du Comité de vérification et de celui chargé des ressources humaines. En 1999, le Comité a tenu six réunions.

Membres : P.J. Lavelle (président), D.E. Byrne, R.D. Doucett, J.A. Pattillo et R.C. Setlakwe.

Le **Comité de direction** est autorisé à exercer tous les pouvoirs du Conseil, sauf en ce qui concerne la déclaration de dividendes, l'approbation de tout plan d'entreprise, budget, état financier ou rapport requis par une loi ou par le Règlement de la SEE, ou encore la rédaction, la modification ou l'abrogation dudit Règlement. Il ne se réunit que pour régler les questions urgentes qui peuvent survenir entre les réunions ordinaires du Conseil. Le Comité s'est réuni huit fois en 1999.

Membres : P.J. Lavelle (président), W.R.C. Blundell, A.I. Gillespie, J.A. Pattillo et R.G. Wright.

Le **Comité chargé des ressources humaines** aide le Conseil en examinant le plan stratégique de la SEE en matière de ressources humaines, les plans de relève de la haute direction de la Société et la politique de la SEE sur la rémunération, de même qu'en formulant des recommandations à l'intention du Conseil à ce propos; en approuvant, après recommandation du président de la SEE, le budget annuel pour la rémunération de base et la rémunération variable ainsi que la rémunération annuelle en espèces versée aux cadres supérieurs; et en travaillant en collaboration avec le Comité chargé du régime de retraite de la Société relativement à la présentation de recommandations au Conseil sur la conception du régime de retraite proposé pour les employés de la SEE et à tout changement pouvant être apporté aux prestations de pension après l'établissement dudit régime. En 1999, le Comité s'est penché en particulier sur les questions suivantes : l'évaluation du rendement du président par rapport aux objectifs, la rémunération des cadres supérieurs, la formation des leaders, la prise de mesures visant l'établissement du régime de retraite de la SEE et l'approbation du plan de rémunération de la SEE pour l'an 2000. En 1999, le Comité a tenu cinq réunions ordinaires et une réunion conjointe avec le Comité chargé du régime de retraite.

Membres : W.R.C. Blundell (président), A.I. Gillespie, R.J. Holt, P.J. Lavelle, P. MacDonald et R.G. Wright.

Le **Comité chargé du régime de retraite** aide le Conseil relativement à l'établissement du régime de retraite proposé pour les employés de la SEE, dont il assumera la responsabilité par la suite. En effet, il veillera à ce qu'il soit administré et financé conformément aux lois applicables et à ce que les documents soient présentés aux autorités appropriées. Il s'assurera aussi que toutes les activités liées au régime sont examinées régulièrement et que tout changement à la conception de ce dernier et aux prestations qui s'y rapportent est apporté conformément au mandat du Comité. Depuis sa création en octobre 1999, le Comité a consacré du temps notamment à la définition de son mandat et, en collaboration avec le Comité chargé des ressources humaines, à l'achèvement de la conception initiale du régime de retraite. En 1999, le Comité a tenu une réunion ordinaire et une réunion conjointe avec le Comité chargé des ressources humaines.

Membres : D.E. Byrne (président), A.I. Gillespie, R.J. Holt, P.J. Lavelle et R.C. Setlakwe.

Le **Comité chargé de la gestion des risques** aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités relativement à la gestion des risques de crédit directs et éventuels que la SEE prend dans ses activités commerciales. Ainsi, il l'aide, si nécessaire, à établir et à mettre à jour un régime souple et efficace régissant les autorisations requises par la Société pour entreprendre ces activités. En 1999, le Comité a tenu huit réunions et trois séances d'information à l'intention des autres membres du Conseil, ce qui a mené à l'approbation d'un nouveau *Manuel des politiques de gestion des risques de crédit*, lors de la réunion du Conseil de décembre 1999.

Membres : P. MacDonald (président), A.I. Gillespie, R.J. Holt, P.J. Lavelle et J.A. Pattillo.

Tous les comités doivent rendre compte régulièrement de leurs activités au Conseil d'administration.

La rémunération des administrateurs relève de l'autorité du gouverneur en conseil. Le président du Conseil d'administration perçoit des honoraires annuels de 6 500 $ et une indemnité quotidienne de 375 $. Les autres administrateurs du secteur privé perçoivent des honoraires annuels de 4 500 $ et une indemnité quotidienne de 375 $. De plus, les administrateurs du secteur privé, sauf le président du Conseil d'administration, reçoivent des honoraires annuels de 1 000 $ lorsqu'ils occupent le poste de vice-président du Conseil d'administration ou qu'ils président un comité du Conseil. Les administrateurs du secteur public ne sont pas rémunérés pour leurs services en tant qu'administrateurs du Conseil d'administration.

La rémunération globale versée en 1999 aux onze administrateurs du secteur privé s'est élevée à 212 500 $. Chaque administrateur a siégé, en moyenne, à trois comités du Conseil d'administration de la SEE et assisté au total à 48 réunions du Conseil et de divers comités du Conseil.

Engagement à respecter l'éthique et la légalité La SEE conduira ses affaires conformément à la lettre et à l'esprit de toutes les lois applicables dans les pays où elle est présente. Si un employé ou un représentant de la SEE s'interroge sur l'interprétation ou l'application d'une loi particulière, il doit, avant d'agir, demander conseil au Contentieux. Il se peut, cependant, que l'observation de la loi ne corresponde pas au comportement éthique auquel la Société s'attend.

Par conséquent, la SEE a pour politique d'exiger de ses administrateurs, employés et représentants qu'ils adoptent une conduite professionnelle caractérisée par l'honnêteté, l'intégrité et l'impartialité. Elle entend aussi que les communications et les relations avec les parties concernées soient empreintes d'une sincérité et d'une transparence qui leur permettent de soutenir un examen public approfondi. Les relations de travail reposeront sur la franchise et l'ouverture, chacun traitant autrui avec équité et respect, tout en se montrant intègre dans la détermination des responsabilités envers toutes les parties concernées.

Environnement Lorsqu'elle étudie des opérations, la SEE examine les risques environnementaux parallèlement à tout autre risque. Elle a élaboré son propre *Cadre de référence sur les questions environnementales*, en consultation avec des exportateurs canadiens, des organismes de protection de l'environnement et d'autres parties intéressées. Ce Cadre traduit la volonté de la SEE de préserver et d'améliorer la qualité de l'environnement, et il lui permettra de faire valoir ses préoccupations quant à l'incidence écologique des projets qu'elle appuiera à l'étranger. La SEE encouragera ses partenaires commerciaux à adopter les meilleures pratiques afin de renforcer les normes internationales en matière d'environnement. Elle s'efforcera d'établir des normes de préservation de l'environnement élevées, tout en veillant à ne pas diminuer indûment sa propre capacité d'aider les exportateurs canadiens à livrer concurrence sur les marchés étrangers.

Corruption Dans presque tous les pays, les lois pénales fondamentales interdisent l'extorsion et la corruption. En aucun cas, la SEE ne doit, directement ou indirectement, offrir ou donner de pots-de-vin en toute connaissance de cause, ou appuyer sciemment une transaction dans laquelle il y a offre ou remise de pots-de-vin. Elle doit en outre faire preuve d'une prudence et d'une diligence raisonnables afin de ne pas soutenir une telle transaction, à son insu.

Droits de la personne La SEE respecte les droits de la personne et favorise la protection des droits humains reconnus à l'échelle internationale, conformément aux politiques du gouvernement du Canada. Elle reconnaît la souveraineté des gouvernements des autres pays à cet égard et fait des affaires avec eux lorsque leurs politiques sont conformes aux politiques du gouvernement canadien.

Les employés, les représentants et les autres partenaires de la SEE ont le droit de faire respecter leur dignité d'êtres humains et de travailler dans un milieu exempt d'intimidation, d'hostilité ou d'agressivité. La Société s'engage donc à créer et à maintenir un milieu de travail et d'affaires exempt de harcèlement et de discrimination pour motifs illicites, ces motifs illicites étant l'âge, la race, la couleur, la religion, les croyances, le sexe, la nationalité, l'origine ethnique ou géographique, la citoyenneté, la langue, les opinions politiques, la situation de famille, la grossesse, l'orientation sexuelle et un handicap.

Conflits d'intérêts Il est du devoir des employés et des représentants de la SEE d'agir en tout temps au mieux des intérêts de la Société. Il y a conflit d'intérêts lorsqu'un employé doit choisir entre les intérêts de la SEE et son propre intérêt. Les employés et représentants de la SEE doivent porter des jugements indépendants de tout intérêt personnel ou pécuniaire découlant de relations d'affaires, de relations sociales ou de toute autre considération personnelle, et ces jugements doivent paraître comme tels.

La SEE a adopté un *Code de conduite* qui exige des employés et des représentants de la Société qu'ils observent les normes de conduite les plus élevées en ce qui concerne les conflits d'intérêts. Pour respecter les normes établies dans ce code, ils doivent éviter ce type de conflits, en faire état, cesser l'activité qui crée un tel conflit ou se dessaisir des avoirs litigieux.

Confidentialité des renseignements La SEE respecte le droit à la protection de la vie privée de ses partenaires, y compris leur droit à la sécurité de l'information. Elle protège les renseignements confidentiels dont elle dispose et ne les utilise qu'à des fins propres à la Société.

Certains employés ont accès à des renseignements de nature délicate ou confidentielle qui, s'ils sont divulgués, risquent de nuire considérablement à la Société, à ses employés et à d'autres partenaires. Les employés et les autres représentants de la SEE doivent donc se montrer extrêmement vigilants lorsqu'ils manipulent ce type de données. En règle générale, ces renseignements sont communiqués, au sein de la SEE, uniquement aux personnes qui en ont besoin et, en dehors de la SEE, uniquement aux personnes qui sont autorisées, en vertu de la loi ou autrement, à en prendre connaissance.

Le *Code de conduite* de la SEE donne des exemples de renseignements confidentiels et énonce des règles strictes en ce qui concerne la divulgation, l'utilisation et la communication de ces renseignements.

Bénéfice d'exploitation – Bénéfice net à l'exclusion des provisions pour pertes sur créances et des frais d'administration.

Bénéfice d'exploitation net – Bénéfice d'exploitation déduction faite des frais d'administration.

Couverture – Pratique de gestion des risques utilisée pour gérer les risques liés aux taux d'intérêt ou aux taux de change découlant du cours normal des opérations.

Dette éventuelle – Dette potentielle qui peut devenir une réelle obligation financière si certains événements se produisent ou ne se produisent pas. Les polices d'assurance ou les garanties en cours sont des dettes éventuelles.

Engagement sur prêt non versé – Montant contractuel en vertu d'une convention de prêt existante qui n'a pas encore été versé à l'emprunteur.

Instrument financier hors bilan – Actif ou passif qui ne figure pas au bilan mais qui peut avoir une incidence sur les flux de trésorerie en cas de survenance de certains événements.

Intérêts créditeurs nets – Différence entre les intérêts créditeurs sur les actifs et les intérêts débiteurs sur les emprunts.

LIBOR – Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les banques à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.

Marge nette – Intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de la moyenne des actifs utilisés.

Point de base – Un centième d'un point de pourcentage.

Prêts à recevoir bruts – Montants en cours, y compris les intérêts capitalisés non courus, en vertu des conventions de prêts existantes.

Prêts douteux – Prêts pour lesquels on n'a plus la certitude raisonnable de pouvoir recouvrer les intérêts et le principal.

Ratio d'efficience – Frais d'administration exprimés en pourcentage du bénéfice d'exploitation.

Ratio de viabilité financière – Bénéfice d'exploitation ajusté (bénéfice d'exploitation déduction faite des frais d'administration et de l'allègement de la dette) en pourcentage de la moyenne du capital et des provisions de l'année.

Rendement des capitaux propres – Bénéfice net exprimé en pourcentage de l'avoir de l'actionnaire.

Risque de change – Possibilité d'une perte attribuable aux fluctuations des taux de change.

Risque de crédit – Possibilité d'une perte si une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations financières.

Risque du marché – Possibilité d'une perte pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change.

Risque lié aux liquidités – Possibilité d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations de la Société.

Risque lié aux taux d'intérêt – Incidence que pourraient avoir sur la Société les fluctuations des taux d'intérêt.

Risque opérationnel – Possibilité d'une perte attribuable à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes.

Siège social
Société pour l'expansion des exportations
151, rue O'Connor
Ottawa, Canada
K1A 1K3

Tél. : (613) 598-2500
Télex : 053-4136
Téléc. : (613) 237-2690
Internet :
http://www.edc-see.ca

Bureau de Vancouver
Société pour l'expansion des exportations
Bureau 1030
505, rue Burrard
Vancouver (Colombie-Britannique)
V7X 1M5

Tél. : (604) 666-6234
Téléc. : (604) 666-7550

Bureau d'Edmonton
Société pour l'expansion des exportations
Bureau 905
10010, 106e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 3L8

Tél. : (780) 495-2286
Téléc. : (780) 495-2346

Bureau de Calgary
Société pour l'expansion des exportations
Home Oil Tower
Bureau 606
324, 8e Avenue sud-ouest
Calgary (Alberta)
T2P 2Z2

Tél. : (403) 292-6898
Téléc. : (403) 292-6902

Bureau de Winnipeg
Société pour l'expansion des exportations
Commodity
Exchange Tower
Bureau 2075
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3Z3

Tél. : (204) 983-5114
Téléc. : (204) 984-0163

Bureau de London
Société pour l'expansion des exportations
Bureau 1512
148, rue Fullarton
London (Ontario)
N6A 5P3

Tél. : (519) 645-5828
Téléc. : (519) 645-5580

Bureau de Toronto
Société pour l'expansion des exportations
Bureau 810
150, rue York
Toronto (Ontario)
M5H 3S5

Tél. : (416) 973-6211
Téléc. : (416) 862-1267

Bureau de Montréal
Société pour l'expansion des exportations
Tour de la Bourse
Bureau 4520
800, Place Victoria
Montréal (Québec)
H4Z 1C3
Tél. : (514) 283-3013
Téléc. : (514) 878-9891

Bureau de Moncton
Société pour l'expansion des exportations
Centre du commerce international
Bureau 103, 4e étage
1045, rue Main
Moncton
(Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1

Tél. : (506) 851-6066
Téléc. : (506) 851-6406

Bureau de Halifax
Société pour l'expansion des exportations
Purdy's Wharf Tower II
Bureau 1410
1969, rue Upper Water
Halifax
(Nouvelle-Écosse)
B3J 3R7

Tél. : (902) 429-0426
Téléc. : (902) 423-0881

Bureau de St. John's*
Société pour l'expansion des exportations
90, avenue O'Leary
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 2C7

* *Ouverture prévue en avril 2000.*

chef de file en commerce international